

**Délégation de Service Public du stationnement payant - SCEAUX**



**Rapport annuel d'activité**  
Année 2018

## > Sommaire

<b>1</b>	<b>-PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT.....</b>	<b>5</b>
1.1	Cadre contractuel.....	5
1.2	Caractéristiques du service délégué.....	6
1.3	Éléments clés de l'année 2018.....	8
<b>2</b>	<b>-ORGANISATION DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>9</b>
2.1	Equipe d'exploitation attachée à l'exploitation.....	9
2.2	Missions assurées.....	9
2.3	Formations du personnel.....	10
2.4	Démarche qualité et environnementale.....	11
2.5	Services proposés à la clientèle.....	12
<b>3</b>	<b>-COMPTE RENDU TECHNIQUE .....</b>	<b>13</b>
3.1	COMPTE RENDU TECHNIQUE HORS VOIRIE.....	13
3.1.1	Effectif rattaché au service hors voirie.....	13
3.1.2	Evolution générale de l'état des ouvrages et matériels exploités.....	13
3.1.3	Les travaux d'entretien de renouvellement et de modernisation à effectuer.....	13
3.1.4	Les nouveaux investissements réalisés sur proposition du Délégataire ou à la demande.....	14
3.1.5	Les attestations des polices d'assurances.....	15
3.1.6	Les rapports des organismes de contrôle réglementaires.....	15
3.1.7	Réclamations clients.....	15
3.1.8	La liste des audits qualité effectués et de leurs résultats.....	16
3.1.9	Liste des contrats de maintenance et de sous-traitance.....	16
3.1.10	La liste des biens vendus ou mis à la casse, produit de cession des biens, frais de dépollution et de gestion liés.....	17
3.1.11	Description de la performance environnementale de l'exploitation.....	17
3.1.12	Suivi des pannes et incidents matériel de péage.....	18
3.1.13	Fréquentation et occupation des parkings.....	19
3.1.13.1	Statistique nombre de places disponibles.....	19
3.1.13.2	Statistique fréquentation de mouvement entrée/sortie.....	22
3.1.14	Statistique nombre de paiements.....	26
3.1.15	Statistique de fréquentation par tranches tarifaires.....	27
3.1.16	Statistique abonnés parkings.....	32

3.1.17	Statistique occupation horaires parkings .....	34
3.1.18	Tarifs appliqués et évolutions.....	37
3.2	COMPTE RENDU TECHNIQUE VOIRIE .....	38
3.2.1	Typologie de zone voirie.....	38
3.2.2	Situation et types des horodateurs .....	39
3.2.3	Tarifs appliqués et évolution .....	40
3.2.4	Suivi des pannes et incidents sur les horodateurs.....	41
3.2.5	Suivi des travaux .....	42
3.2.6	Recettes de la clientèle horaire et abonnée (en € TTC).....	42
3.2.7	Recettes de la clientèle horaire (en € TTC) .....	43
3.2.8	Recettes de la clientèle abonnée (en € TTC) .....	43
3.2.9	Statistiques fréquentation par zone et par moyens de paiements .....	44
3.2.10	Statistiques fréquentation par tranche tarifaire .....	45
3.2.11	Statistiques occupation par zone .....	46
3.2.12	Statistiques taux de respect par zone .....	46
3.3	Jemegare.fr/sceaux.....	47
<b>4</b>	<b>-COMPTE RENDU FINANCIER.....</b>	<b>48</b>
4.1	Comptes de résultat parkings et voirie (en € HT).....	48
4.2	Evolution mensuelle de la recette horaire et abonnée en €TTC .....	50
4.3	Recettes de la clientèle horaire et abonné par parkings (en € HT).....	51
4.4	Liste des investissements réalisés & amortissements (en € HT).....	55
<b>5</b>	<b>-COMPTE RENDU RAPO &amp; FPS.....</b>	<b>56</b>
5.1	Statistiques nombre de contrôles du stationnement payant en voirie .	56
5.2	Bilan des Forfaits Post-stationnement (FPS).....	57
5.3	Bilan montants des Forfaits Post-stationnement (FPS) émis.....	58
5.4	Bilan des Forfaits Post-stationnement (FPS) annulés.....	58
5.5	Répartition par rue des Forfaits Post-stationnement (FPS) .....	59
5.6	Bilan des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) .....	60
5.7	Bilan de provenance géographique des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO).....	62
<b>6</b>	<b>-RELATIONS AVEC LE DONNEUR D'ORDRE.....</b>	<b>63</b>
6.1	Synthèse des principaux échanges .....	63
6.2	Evolutions contractuelles.....	63
<b>7</b>	<b>-ANNEXES AU COMPTE RENDU .....</b>	<b>64</b>

7.1	Annexe 1, attestations d'assurance des parkings.....	64
7.2	Annexe 2, rapport de vérification réglementaire des parkings .....	64
7.3	Annexe 3, Détails des investissements réalisés par la Direction technique EFFIA - Parkings de Sceaux .....	64
7.4	Annexe 4, Annexe 4. Détails des Investissements (2017-2018) et suivi des amortissements par la comptabilité EFFIA – DSP Sceaux .....	64

# 1 –PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

## 1.1 Cadre contractuel

**La Ville de Sceaux a confié à EFFIA Stationnement, le contrat de délégation de service public signé le 18 octobre 2017. Ce contrat comprend :**

- **Une convention de mandat du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2017.**
- **Une convention de concession du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2024.**

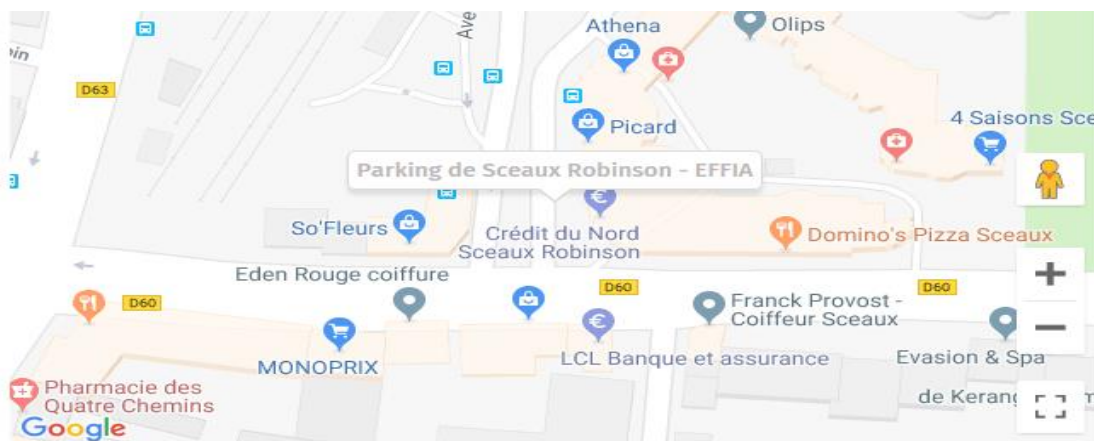
**Il comprend, la réalisation des investissements et travaux nécessaires au service public de stationnement payant sur voirie et hors voirie ainsi que l'exploitation de ce service :**

- **Stationnement payant sur voirie, environ 872 places :**
  - La fourniture, entretien et collecte des horodateurs et tout support nécessaire à l'exploitation du service délégué,
  - Accueil des usagers et gestion des abonnements,
  - La collecte et traitement des recettes,
  - Contrôle du paiement et gestion des forfaits post stationnement (FPS),
  - Gestion des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO),
- **Stationnement payant hors voirie (parkings Charaire, Robinson, Penthièvre et De Gaulle), environ 480 places :**
  - Entretien, maintenance des équipements,
  - Accueil des usagers et gestion des abonnements,
  - La collecte et traitement des recettes,
  - Surveillance des parkings, notamment par un système de vidéo protection,

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

- **Parking Robinson**, gestion de 190 places en ouvrage, sur un niveau, dont 4 places pour personnes à mobilité réduite et 2 places pour voitures électriques, une zone pour motos pouvant contenir environ 10 motos, un box pour 22 vélos. L'entrée et la sortie du parking se situent sur l'avenue de la gare.

Le parking est équipé d'un système de contrôle d'accès aux piétons mais aussi aux véhicules par un « Speed Gate » à ouverture/fermeture automatique.



- **Parking Charaire**, gestion de 140 places en ouvrage au niveau -1, hors niveau -2 resté sous gestion de la copropriété FONCIA, dont 3 places pour personne à mobilité réduite et 2 places pour voitures électriques, une zone pour motos pouvant contenir environ 10 motos, mais également un box pour 7 vélos. L'entrée du parking se situe sur l'avenue de Camberwell et la sortie donne sur la rue de Penthièvre.

Le parking est équipé d'un système de contrôle d'accès aux piétons mais aussi aux véhicules par un « Speed Gate » à ouverture/fermeture automatique.





## ►►►►►►►►►► -PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

- ▶ **Parking Penthièvre**, gestion de 60 places, en enclos, dont 2 places pour personne à mobilité réduite et une zone pour motos pouvant contenir environ 5 motos. L'entrée et la sortie du parking se situent sur la rue de Penthièvre.



- ▶ **Parking De Gaulle**, gestion de 90 places, en enclos, dont 2 places pour personne à mobilité réduite et une zone pour motos pouvant contenir environ 4 motos. L'entrée et la sortie du parking se situent sur la rue Voltaire.



► **Mode de fonctionnement des parkings**

Les quatre parkings sont ouverts 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

La fréquentation est partagée entre la clientèle horaire et abonnée pour les parkings Robinson et Charaire. Les parkings Penthièvre et De Gaulle sont réservés uniquement à la clientèle horaire.

Tous les abonnements des parkings sont suivis par notre Service client basé au siège à Paris. Lors de la souscription du contrat d'abonnement, l'équipe exploitante reçoit une confirmation de validation et remet une carte d'accès du site aux souscripteurs.

► **Stationnement en voirie**, gestion d'environ 872 places, réparties en deux zones de stationnement :

- **Zone Orange** : 351 places, avec une réglementation de nature rotative.
- **Zone Verte** : 521 places, avec une réglementation mixte, visant à favoriser la rotation des véhicules tout en confortant le stationnement des résidents.

**1.3 Eléments clés de l'année 2018**

- Mise à jour et modernisation des horodateurs pour être conforme à la loi MAPTAM.
- Démarrage de contrôle de paiements et gestion des forfaits post stationnement (FPS)
- Mise en exploitation de nouveau matériel de péage
- Réalisation de nombreux investissements pour la réhabilitation et la modernisation des parkings : marquage, remplacement éléments techniques, aménagement des locaux d'exploitation, liste détaillées dans l'annexe 3 et 4 du présent rapport.
- Passage de journalistes de France 2, pour un reportage télévisé en avril 2018.
- Mise en place par EFFIA d'un point accueil stationnement, d'abord provisoire puis définitif, afin d'accueillir dans les meilleures conditions les usagers de la voirie.

Situé au 7 rue de Penthièvre.

**Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h à 12h, mercredi et samedi de 07h30 à 17h30.

EFFIA a mis également à disposition des usagers une permanence téléphonique et un site internet dédié pour le stationnement payant sur la ville de Sceaux.

**Contacts** => Tél : **01 49 73 27 24**, [www.jemegare.fr/sceaux](http://www.jemegare.fr/sceaux)

**[Point accueil provisoire]**



**[Point accueil définitif]**





## 2 -ORGANISATION DE L'EXPLOITATION

### 2.1 Equipe d'exploitation attachée à l'exploitation

#### Encadrement régional :

- ▶ Monsieur Emmanuel SAVRE, Directeur Régional d'Ile-de-France.
- ▶ Monsieur Oscar DOMINGUEZ, Responsable de zone.
- ▶ Monsieur Kamel OUMAUCHE, Responsable de sites confirmé.

#### Equipe du site :

- ▶ Monsieur Ali KEBIR, Responsable de site.
- ▶ 5 Agents d'exploitation et de contrôle du stationnement à temps plein.

### 2.2 Missions assurées

#### Les missions assurées par le personnel sont :

- ✓ L'équipe d'exploitation a pour mission première de garantir une qualité de service irréprochable. Nous accueillons et renseignons les usagers de manière personnalisée en fonction de leur besoin.
- ✓ Le contrôle de stationnement payant en voirie et l'édition des FPS.
- ✓ La collecte des fonds enregistrés dans les horodateurs est réalisée par le responsable accompagné par un ou deux agents d'exploitation. Les recettes sont comptabilisées dans le local de responsable et sont évacuées au plus vite par le transporteur de fonds LOOMIS.
- ✓ La surveillance et la sécurité du site.
- ✓ L'ensemble des tâches de maintenance est assuré par le personnel EFFIA Stationnement. Ces tâches s'établissent comme suit :
  - ✓ Le nettoyage intérieur et extérieur des horodateurs et du matériel de péage.
  - ✓ La fourniture et l'approvisionnement des appareils en consommable.
  - ✓ Le remplacement des batteries.
  - ✓ Le remplacement des pièces défectueuses.
  - ✓ La maintenance et l'entretien de premier niveau.

### 2.3 Formations du personnel

Afin de garantir un niveau de prestation conforme aux attentes de la ville, les agents bénéficient tous les 3 ans d'une remise à niveau de leurs connaissances grâce à des formations réalisées en interne.

La formation EPI (Equipier de Première Intervention) prépare les agents à adopter les attitudes adéquates en cas de sinistre (incendies ou autres).

La formation pour l'habilitation électrique « BS » d'une validité de 3 ans dispensée aux agents d'exploitation, permet d'apporter à nos collaborateurs des connaissances techniques sur les installations électriques et leurs dangers.



Direction Régionale Ile De France								
Suivi Des Formations du Personnel E.P.I / 1er secours / produits chimiques / BS								
SITE DE FORMATION : HECTOR MALOT - BERCY								
Parc	Nom	Prénom	Fonction	EPI / 1er secours / P. chimiques			BS	Observations
				Accessibilité PMR	EPI	1er secours	Validité	
Sceaux	KEBIR	Ali	RSA	13/02/2018	06/11/2018	06/11/2018	17/05/2020	
	OUMAOUCHE	Kamel	RSC	27/03/2018	27/03/2018	27/03/2018	25/04/2020	
	FIEVET	Aurélien	ACS	27/03/2018	27/03/2018	27/03/2018	06/02/2022	
	GOMES	Tiago	ACS	23/03/2018	27/06/2018	27/06/2018	28/06/2021	
	LAMOTTE	Davis	ACS	31/01/2019	25/06/2019	25/06/2019	26/06/2019	Prévue
	AGUEMON	Ibrahim	ACS	02/10/2018	26/09/2018	26/09/2018	06/02/2022	
	HANAIZI	Jordy	ACS	02/10/2018	26/09/2018	26/09/2018	07/02/2022	

## 2.4 Démarche qualité et environnementale



Conscient que le développement durable constitue un enjeu prioritaire pour la commune de Sceaux, dans une démarche environnementale et dans l'optique de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, **EFFIA Stationnement a doté les agents de voirie d'un véhicule 100 % électrique.**

De la sorte, toutes les missions de maintenance sont réalisées en n'émettant aucun polluant (CO, NO, particules...).



## 2.5 Services proposés à la clientèle

Plusieurs services sont disponibles sur le parc :

Assistance aux Personnes à Mobilité réduite et aux personnes âgées, Places dédiées aux handicapés



Prêt de parapluie, Cireuse de chaussures, Aspirateur



Gonfleur de pneus, Kit de dépannage



Parking motos



Voiture électrique



Paiement par Carte Bancaire et par carte "Total GR" en sortie



Durant cette année 2018, les clients ont pu apprécier nos bornes nouvelle génération pour la recharge de véhicule électrique.



## 3 -COMPTE RENDU TECHNIQUE

### 3.1 COMPTE RENDU TECHNIQUE HORS VOIRIE

#### 3.1.1 Effectif rattaché au service hors voirie

L'équipe d'exploitation est composée de 5 agents d'exploitation et de contrôle et d'un responsable de site, soutenu par un responsable de sites confirmé et d'un responsable de zone.

Les 5 agents d'exploitation assurent la mission du bon fonctionnement des 4 parkings, du contrôle de stationnement payant et de l'accueil des clients au point accueil stationnement le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h à 12h et le mercredi et samedi de 07h30 à 17h30.

#### 3.1.2 Evolution générale de l'état des ouvrages et matériels exploités

La réhabilitation faite en 2018 de l'ouvrage et le remplacement de certains matériels comme le péage, les systèmes d'alarme mais aussi l'éclairage de Charaire et Robinson font que les parkings sont devenus conforme aux règles et aux exigences actuelles.

L'équipe EFFIA veille sur le vieillissement du reste des installations telles que les extracteurs et les portes coupe-feu de Robinson et de Charaire.

#### 3.1.3 Les travaux d'entretien de renouvellement et de modernisation à effectuer

Nous proposons les travaux de renouvellement et de modernisation ci-dessous :

- Le remplacement des abris caisses automatiques des parkings Penthièvre et De Gaulle

Photos abris existants

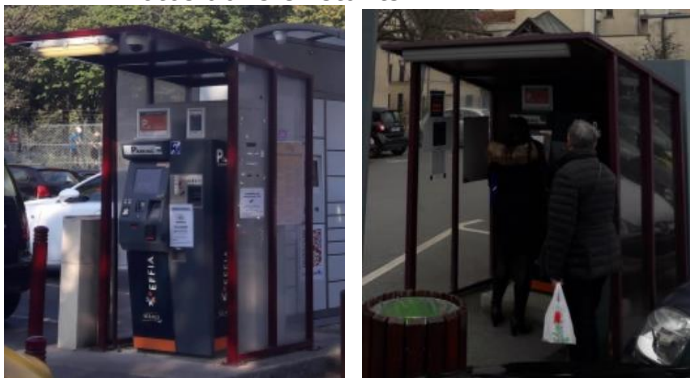
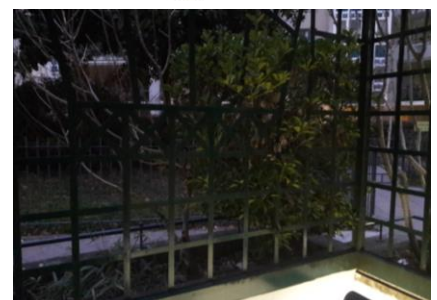


photo exemple nouveaux abris



- Sur le pourtour du sas accès piéton au niveau du parvis de Robinson : La mise en place en doublage d'un nouvel ensemble en métal 20x15 mm, afin que les feuilles d'arbre ne puissent tomber dans les escaliers, cela évitera les accidents liés aux chutes par glissement et le maintenir propre. Le coût des travaux est estimé à 2 332€.





### 3.1.4 Les nouveaux investissements réalisés sur proposition du Déléguataire ou à la demande

Dès la prise des lieux des parkings par EFFIA en novembre 2017, nous avons entamé de nombreux travaux de modernisation et de remise en conformité. La liste complète de la nature des investissements est présente dans le compte rendu financier. En voici quelques exemples ci-dessous :

- Le remplacement du matériel de péage : un nouveau matériel de péage de la marque Thalès sur l'ensemble des parkings ; en entrée, sortie et contrôle d'accès piétons



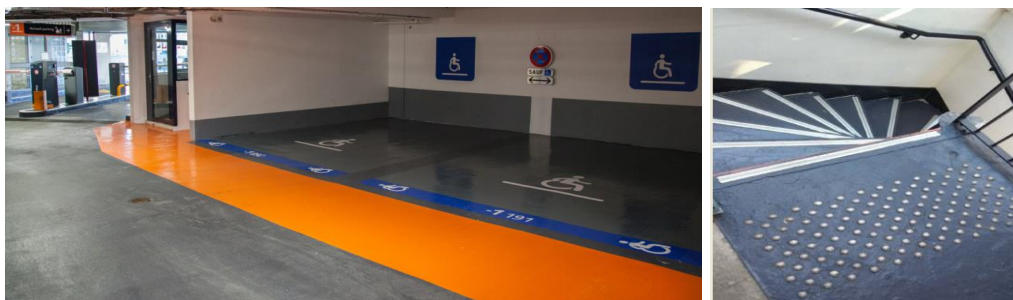
- Le remplacement des portails d'entrée et sortie des parkings Charaire et Penthièvre par un système d'ouverture rapide « Speed Gate »



- Le remplacement des panneaux dynamiques en entrées des parkings pour l'affichage du nombre de places disponibles.
- L'installation d'une nouvelle signalétique verticale à la charte EFFIA dans les parkings.



- La remise en état des sols des parkings en résine et la remise en conformité des escaliers d'accès piétons.



### 3.1.5 Les attestations des polices d'assurances

Conformément à l'article 37 de la Convention, relatif à l'obligation des assurances, annexées à ce rapport, les attestations d'assurances des parkings de Sceaux :

- ▶ **Annexe 1A. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING CHARAIRE 01.11.2017**
- ▶ **Annexe 1B. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING DE GAULLE 01.11.2017**
- ▶ **Annexe 1C. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING PENTHIEVRE 01.11.2017**
- ▶ **Annexe 1D. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING ROBINSON 01.11.2017**

### 3.1.6 Les rapports des organismes de contrôle réglementaires

Les rapports réglementaires du bureau de contrôle ont été réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Le rapport quinquennal de de vérification réglementaire en exploitation a été réalisé le 15/01/2014 par l'ancien gestionnaire (CITEPARK). Le nouveau contrôle période aura lieu en 2019.

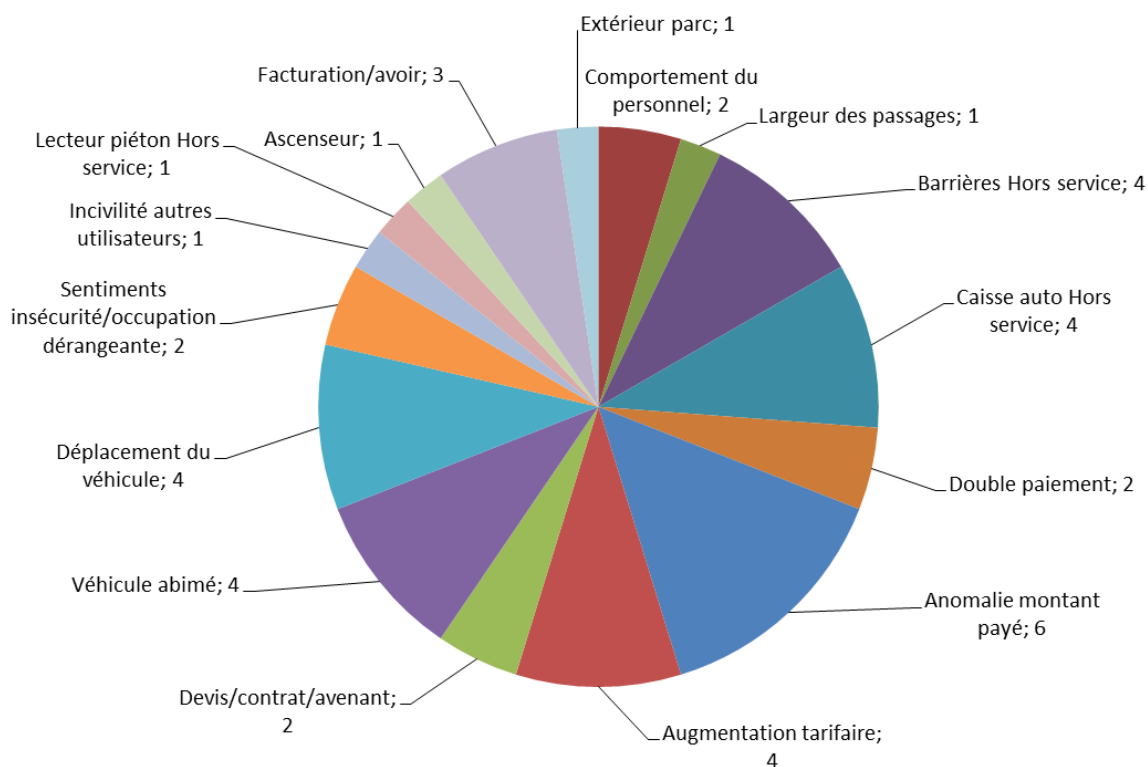
Dès la prise en mains du parking Robinson par EFFIA Stationnement, une visite quinquennale de vérification réglementaire en exploitation a été réalisé le 30/11/2017 afin de constater l'état de reprise des installations de parking, annexe 2 du présent rapport.

- ▶ **Annexe 2. Rapport de Vérifications Réglementaires en Exploitation (RVRE) - Visite Quinquennale de parking Robinson**

### 3.1.7 Réclamations clients

Au cours de l'année 2018, nous dénombrons 42 réclamations écrites concernant les parkings, réparties dans le graphe ci-dessous. Ceci, ne tient pas comptes des appels et interventions lors sollicitations par nos clients.

Le délai moyen de traitement des réclamations ne dépasse pas les trois jours, tel est notre objectif.



### 3.1.8 La liste des audits qualité effectués et de leurs résultats

Audits qualité, enquêtes satisfaction client et enquête client mystère prévus sur l'année 2019.

### 3.1.9 Liste des contrats de maintenance et de sous-traitance

**Conformément à nos obligations légales et contractuelles, les contrats de maintenance sont :**

#### **Parking Robinson :**

1. **Société INEO** : maintenance des installations électriques.
2. **Société BLOC FEU** : maintenance de l'alarme incendie.
3. **Société BLOC FEU** : maintenance des portes coupe-feu.
4. **Société KONE** : maintenance de l'ascenseur.
5. **Société THALES** : maintenance de matériel de péage.
6. **Société SONAP** : curage de la fosse hydrocarbure et pompes de relevage.
7. **Société PORTALP** : maintenance des portails automatiques.
8. **Société CLIMASCIENCE** : maintenance de la climatisation.
9. **Société SEMI** : maintenance de l'installation de désenfumage.
10. **Société VIE** : maintenance des extincteurs, bacs à sable et pelles.
11. **Société NETOVA** : prestation de nettoyage

Le bureau de contrôle BUREAU VERITAS procède aux vérifications du système électrique, des moyens de secours et des portails automatiques.

#### **Parking Charaire :**

**A la charge de FONCIA**

1. **Société SAGEX** : maintenance des installations électriques.
2. **Société DEF** : maintenance de la détection et de l'alarme incendie.
3. **Société SAGEX** : maintenance des portes coupe-feu.
4. **Société KONE** : maintenance de l'ascenseur.
5. **Société SEMI** : maintenance de l'installation de désenfumage.
6. **Société SAGEX** : maintenance des extincteurs, bacs à sable et pelles.
7. **Société SEMI** : maintenance de l'installation détection CO/NO
8. **Société SEMI** : maintenance des pompes de relevage
9. **Société SEPUR** : prestation de nettoyage

#### **A la charge d'EFFIA**

10. **Société THALES** : maintenance de matériel de péage.
11. **Société PORTALP** : maintenance des portails automatiques. Prorata ancien contrat refacturer à FONCIA
12. **Société CLIMASCIENCE** : maintenance de la climatisation.

Le bureau de contrôle BUREAU VERITAS procède aux vérifications du système électrique, des moyens de secours et des portails automatiques, à ma charge de FONCIA.

#### **3.1.10 La liste des biens vendus ou mis à la casse, produit de cession des biens, frais de dépollution et de gestion liés**

Pas de rebus en 2018.

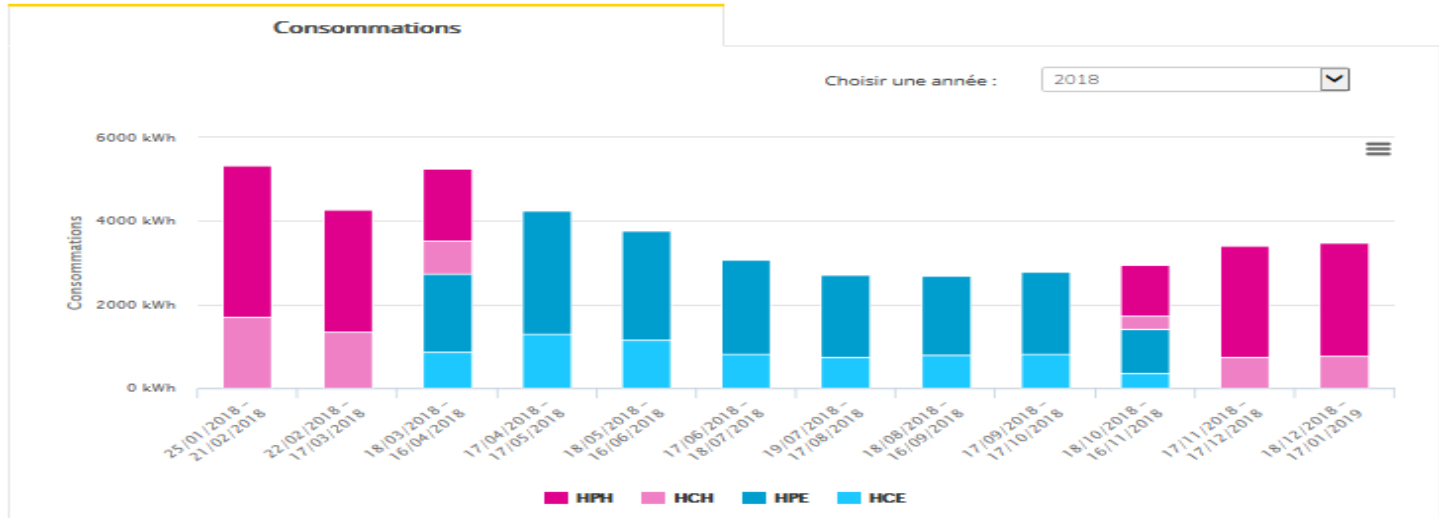
#### **3.1.11 Description de la performance environnementale de l'exploitation**

Nous avons entamé en juin 2018 le remplacement des luminaires des parkings Robinson et de Charaire par des luminaires LED avec un système de détection de mouvement, d'où l'optimisation de la consommation en électricité détaillée dans le graphe ci-dessous.

Nous n'avons pas pu obtenir les statistiques de compteur de Charaire car nous ne sommes pas le client. Le compteur électrique est à la charge de FONCIA.

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution des charges d'exploitation du parking Robinson liées à la consommation d'électricité. Les travaux de remplacement de l'éclairage en LED a eu lieu en juin 2018, d'où une baisse considérable des charges, en comparant la consommation de janvier/février 2018 environ 5600kWh à celle de décembre/janvier 2019 environ 3200kWh.

SCEAUX ROBINSON, 00860 VIA au ILOT ROBINSON, 92330 SCEAUX (Actif)



**Légende :** HPH : heure pleine hiver, HCH : heure creuse hiver, HPE : heure pleine été, HCE : heure creuse été

### 3.1.12 Suivi des pannes et incidents matériel de péage

Le matériel de péage Thales installé dès le début de l’exploitation des parkings en novembre 2017, a connu des périodes d’adaptations assez difficiles car il a fallu d’une part que la clientèle s’adapte aux nouvelles fonctionnalités qu’offre le nouveau matériel de péage, à savoir le paiement carte bancaire sans contact, le lecteur de plaque minéralogique avec ouverture automatique pour les abonnés et pour la clientèle horaires ayant réglé en caisse automatique ou en temps de gratuité.

Le monnayeur des caisses automatique est très sollicité sur les parkings Penthièvre et De Gaulle et rencontre souvent des bourrages de pièces de monnaies à cause des clients mettant deux pièces en même temps.

Les bornes de sortie sont très sollicités d’une part par les usagers ayant déjà régler en caisse automatique et qui se trompent entre la fente ticket et de celle des CB. Nous avons renforcé l’affichage sur les façades des bornes de sortie.

Les pannes interphonies relèvent du dysfonctionnement du réseau et de problème de licence au début de l’exploitation. Ce jour, tous les interphones fonctionnent correctement.

En date du 22 janvier 2018, nous avons constaté une tentative d’effraction sur la caisse automatique du parking De Gaulle.

En date du 06 novembre 2018, nous avons constaté le forçage de la barrière de sortie de De Gaulle, rendant le moteur de la barrière hors service. Un dépôt de plainte a été déposé contre la personne repérer et identifier grâce à sa plaque d’immatriculation de son véhicule.

Le préjudice est évalué à :

- Montant de la réparation : 1 676€HT, soit 2 011.20€ TTC
- La perte des recettes barrière restée ouverte est de 280€TTC/jours x 7 = 1 960€ TTC

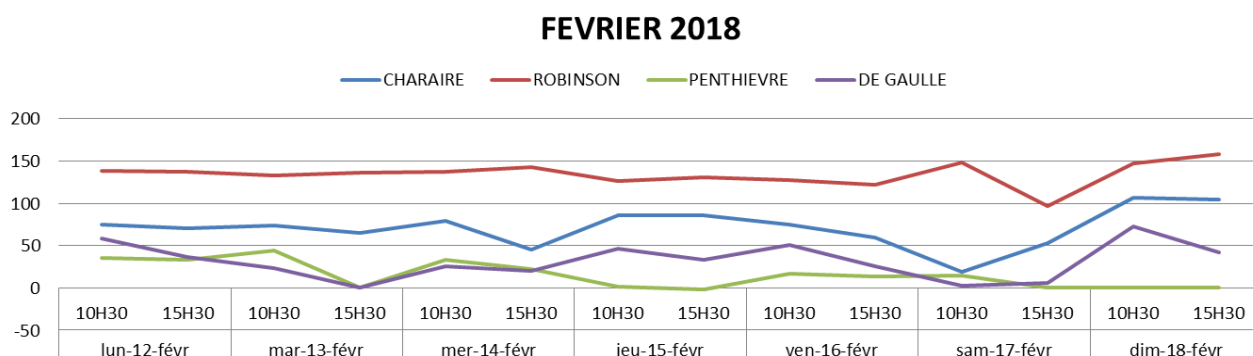
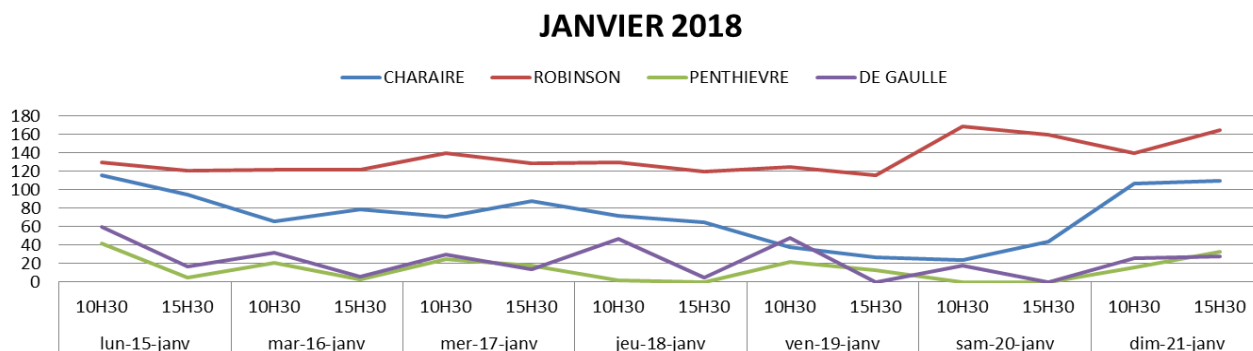


PARKINGS	
Principales interventions 2018	Nombre d'interventions
Lecteur de plaques	17
Monnayeur / Recycleur caisse auto	29
Borne Entrée	6
Borne Sortie	35
Barrière E/S	13
Interphonie	35

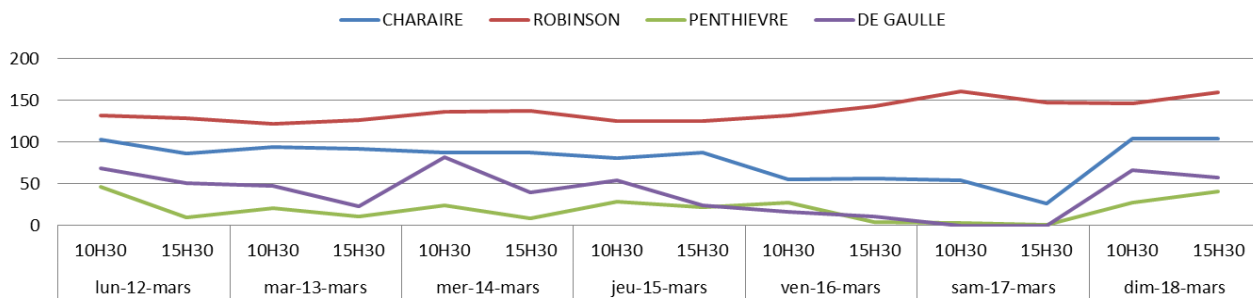
### 3.1.13 Fréquentation et occupation des parkings

#### 3.1.13.1 Statistique nombre de places disponibles

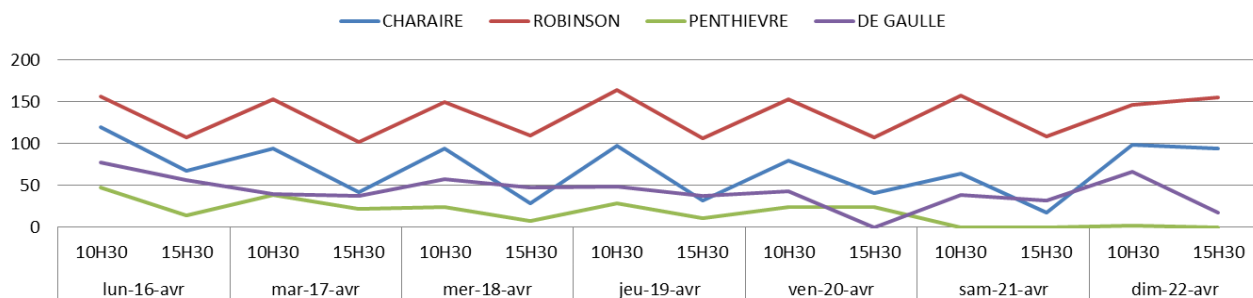
Nous pouvons analyser dans les graphiques ci-dessous le nombre de places vides offertes à 10h30 et à 15h30 du lundi au dimanche, une semaine par mois, relevé sur les équipements de comptage de chaque parking.



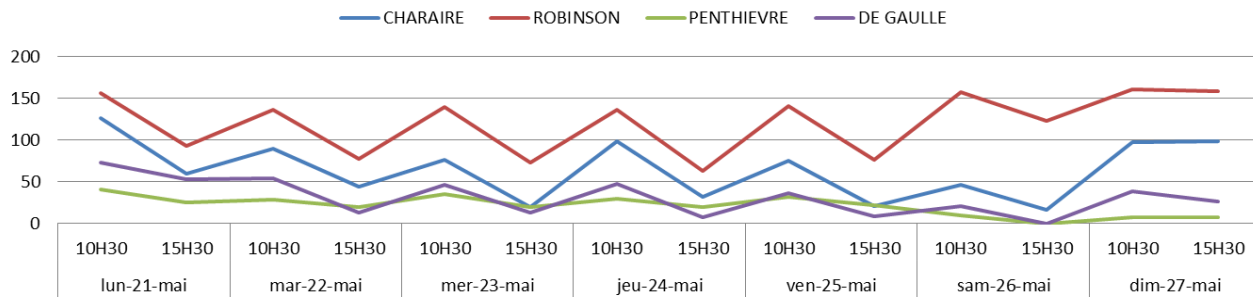
### MARS 2018



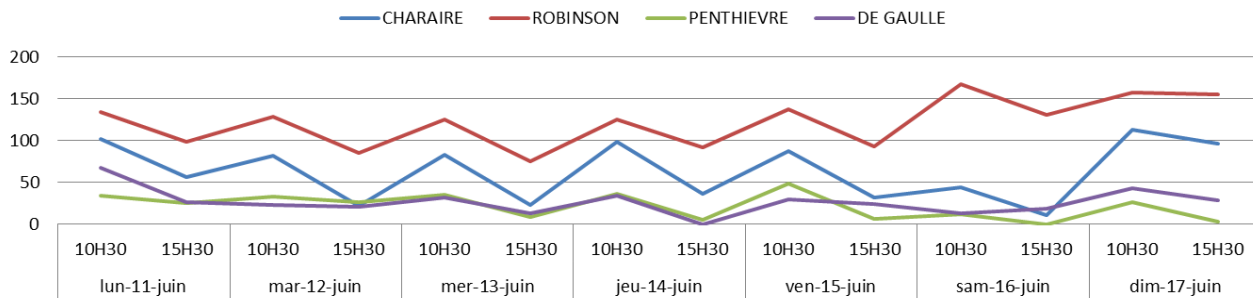
### AVRIL 2018



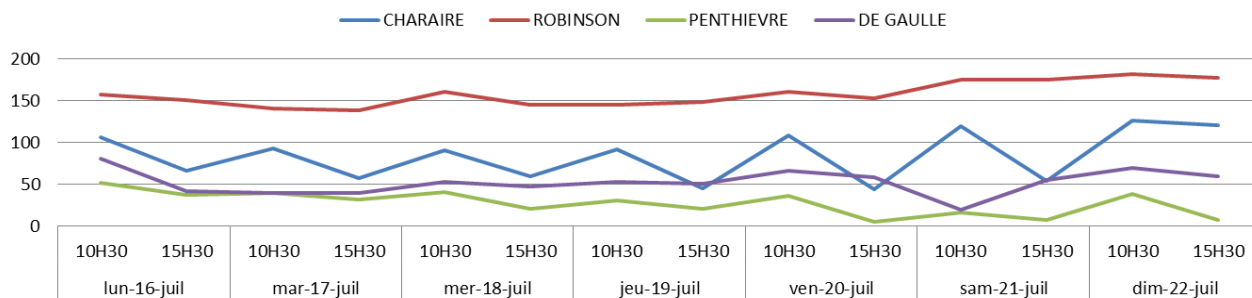
### MAI 2018



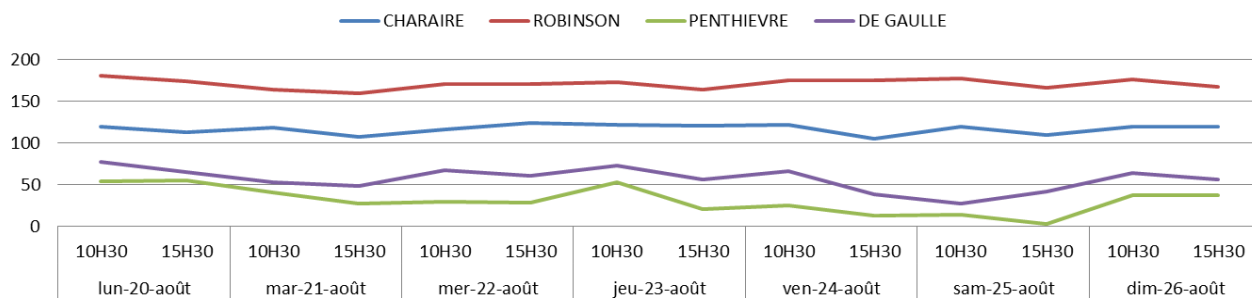
### JUIN 2018



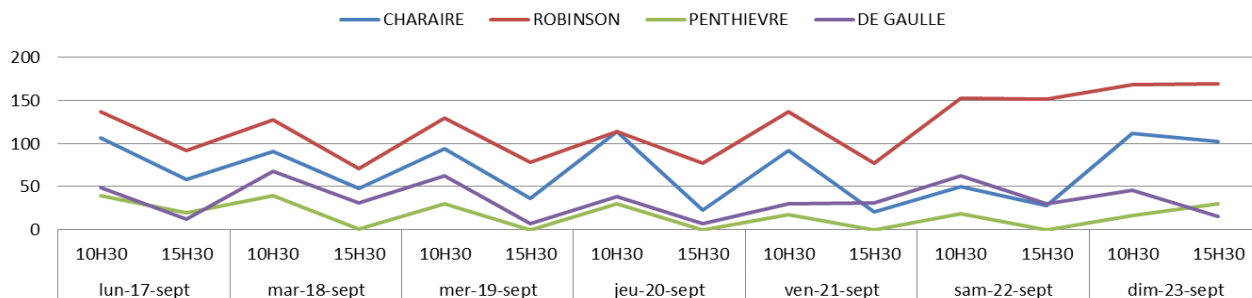
### JUILLET 2018



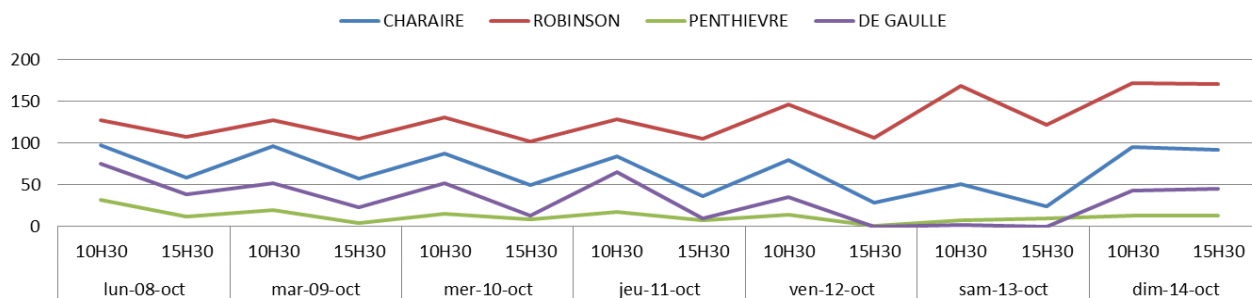
### AOÛT 2018



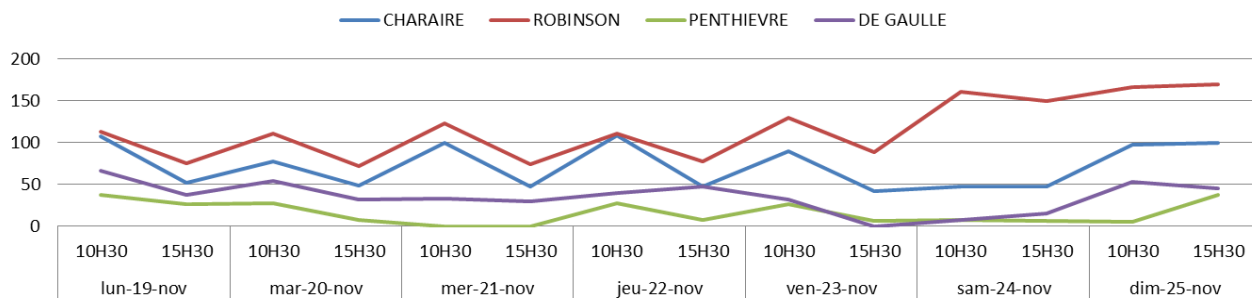
### SEPTEMBRE 2018



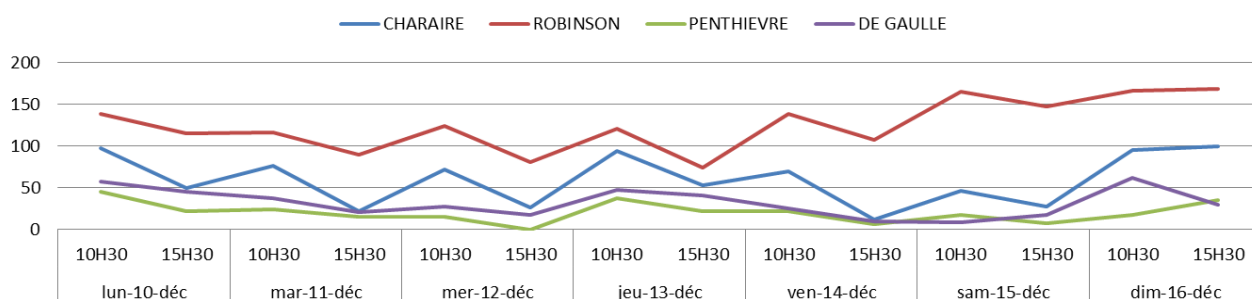
### OCTOBRE 2018



### NOVEMBRE 2018

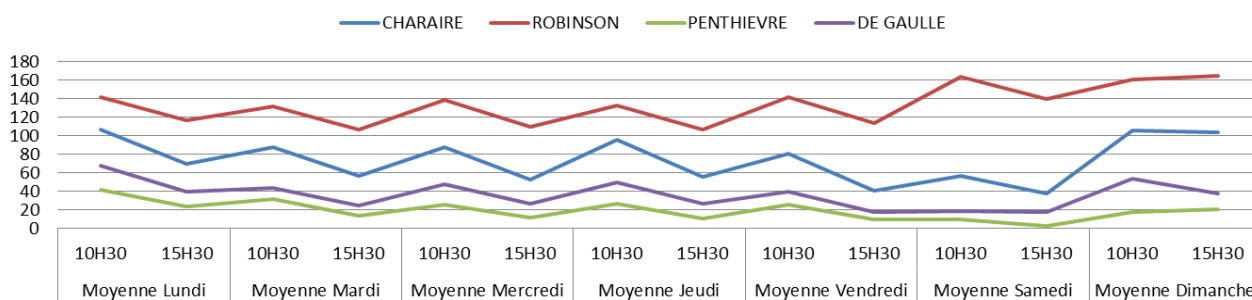


### DECEMBRE 2018



Ci-dessous, la moyenne de l'année 2018 pour chaque jour de la semaine. Nous pouvons constater que le nombre de places vides le matin est plus conséquent qu'en après-midi.

### Moyenne anuelle 2018

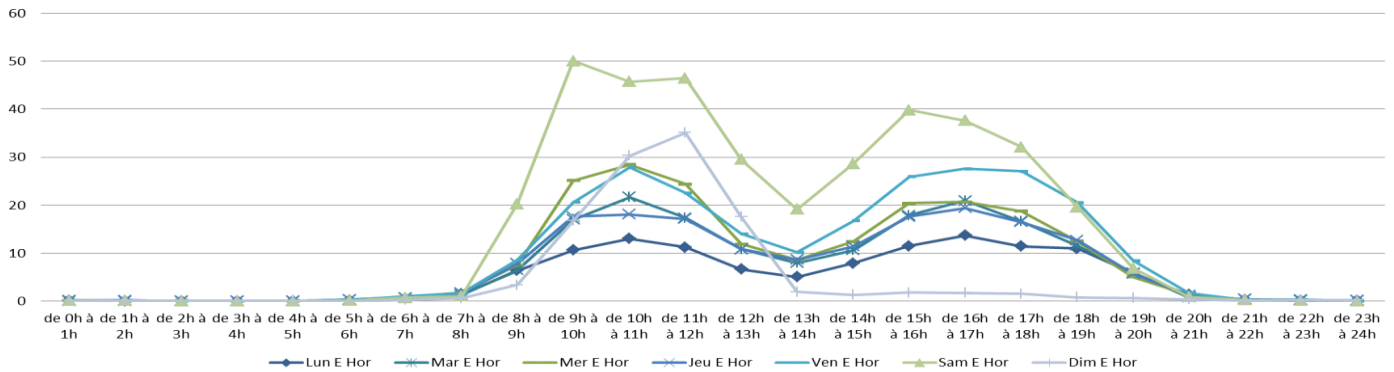


### 3.1.13.2 Statistique fréquentation de mouvement entrée/sortie

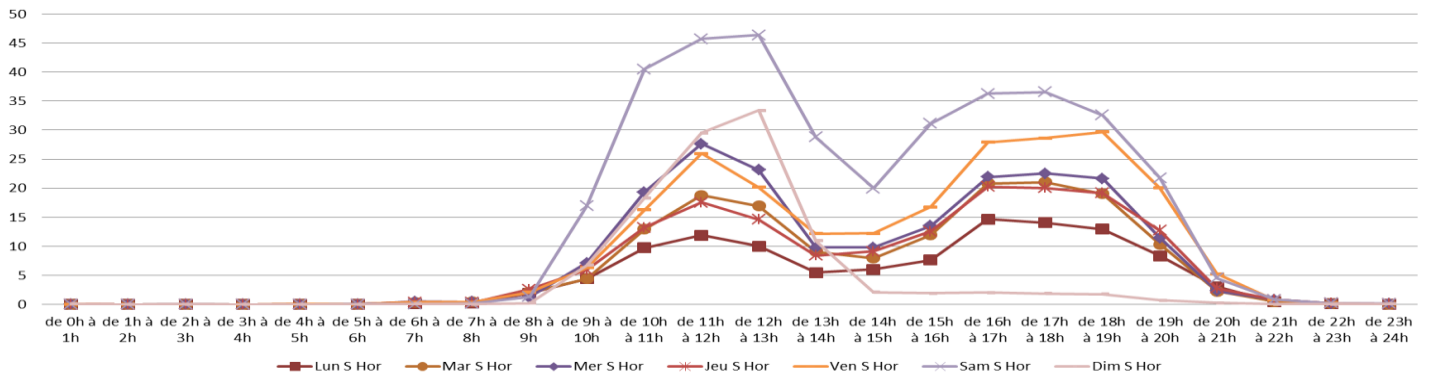
Les graphiques ci-dessous dénombrent les entrées et sorties par heures, en distinguant les usagers horaires et les abonnés de chaque parking.

### Le parking Charaire :

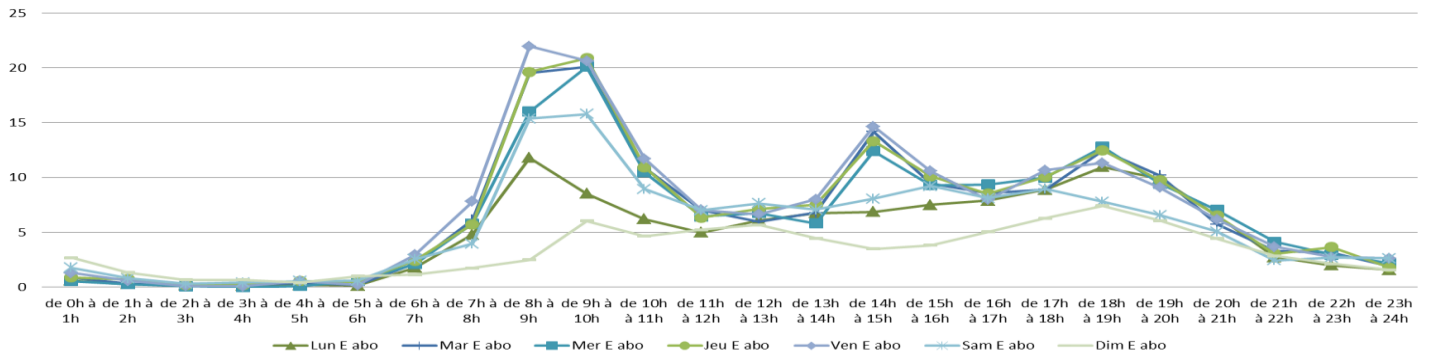
Statistiques Moyenne annuelle Entrées horaires du lundi au dimanche  
Parking Charaire



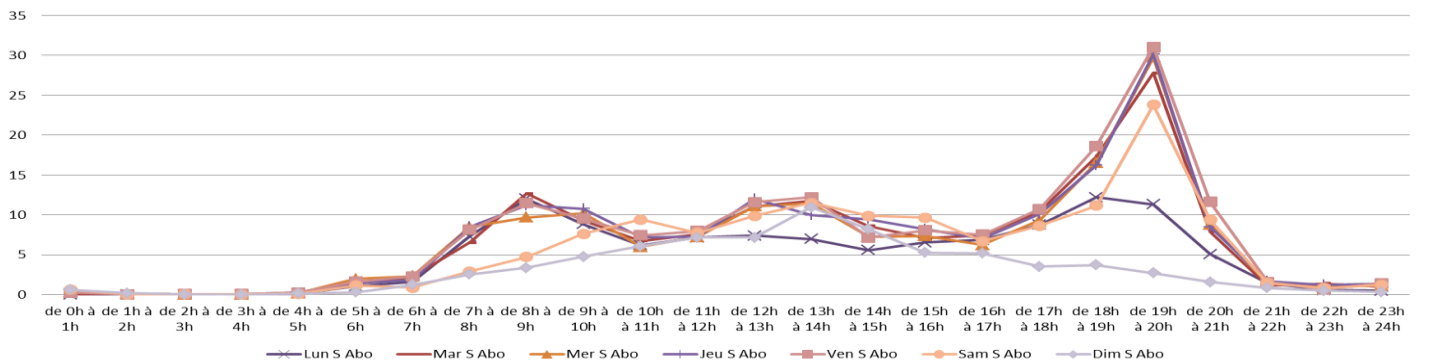
Statistiques Moyenne annuelle Sorties horaires du lundi au dimanche  
Parking Charaire



Statistiques Moyenne annuelle Entrées abonnés du lundi au dimanche  
Parking Charaire



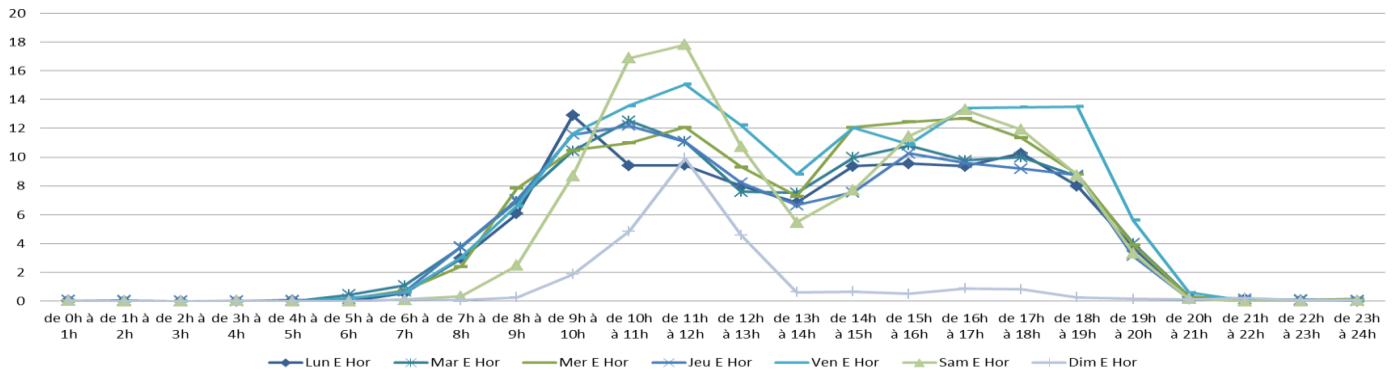
Statistiques Moyenne annuelle Sorties abonnés du lundi au dimanche  
Parking Charaire



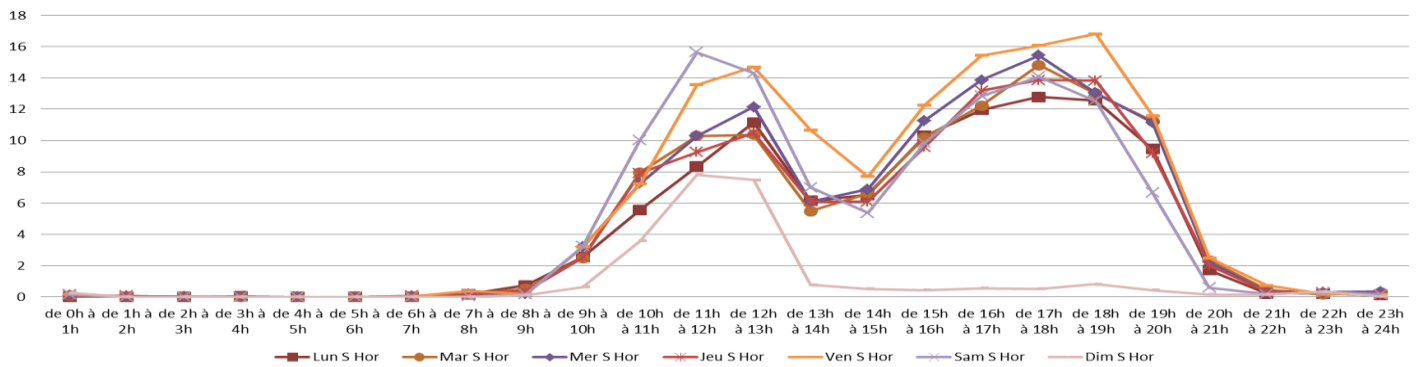


### Le parking Robinson :

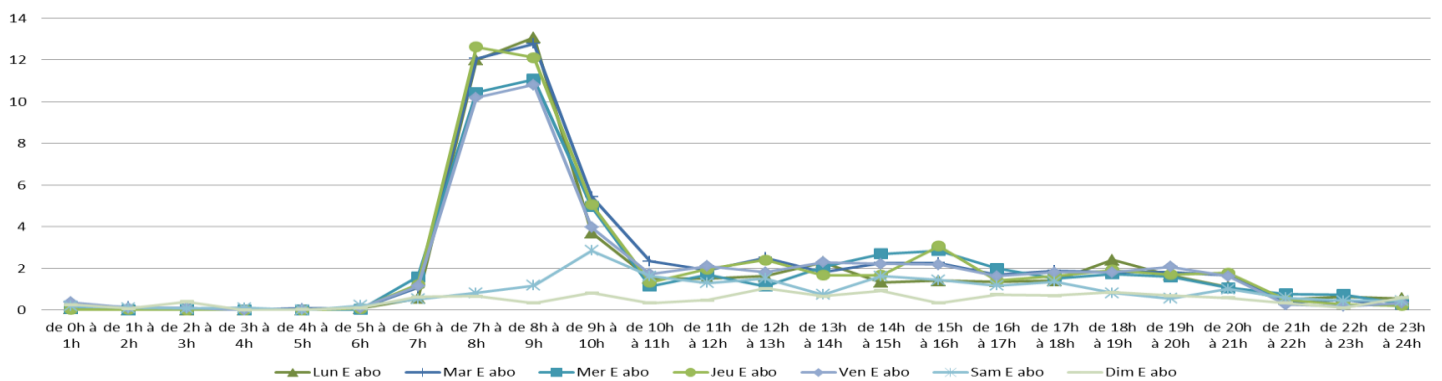
Statistiques Moyenne annuelle Entrées horaires du lundi au dimanche  
Parking Robinson



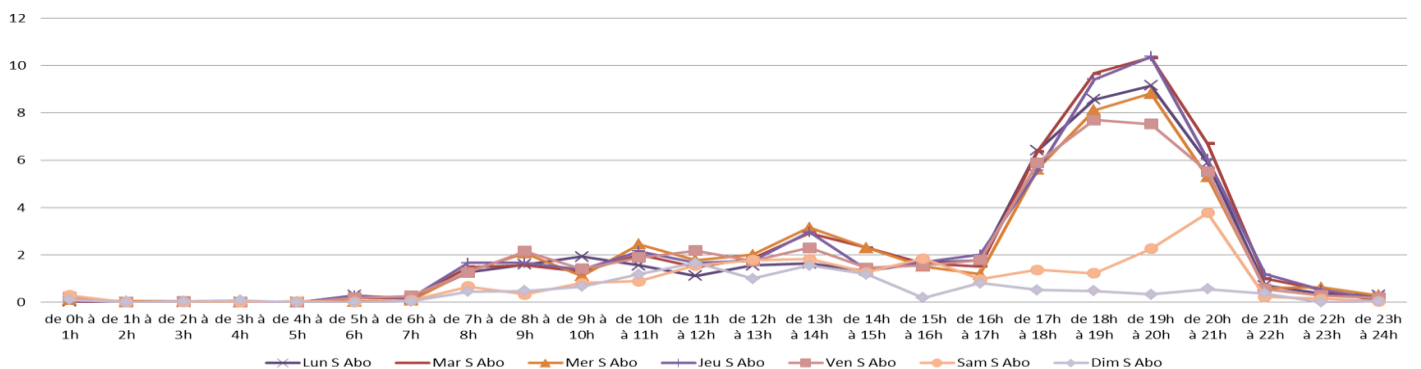
Statistiques Moyenne annuelle Sorties horaires du lundi au dimanche  
Parking Robinson



Statistiques Moyenne annuelle Entrées abonnés du lundi au dimanche  
Parking Robinson

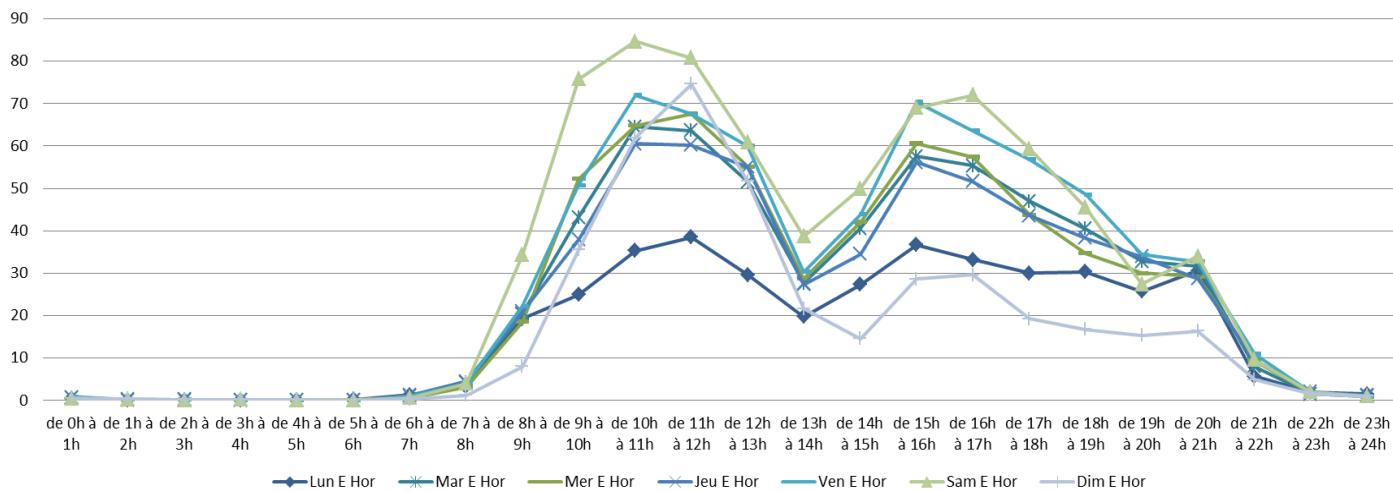


Statistiques Moyenne annuelle Sorties abonnés du lundi au dimanche  
Parking Robinson

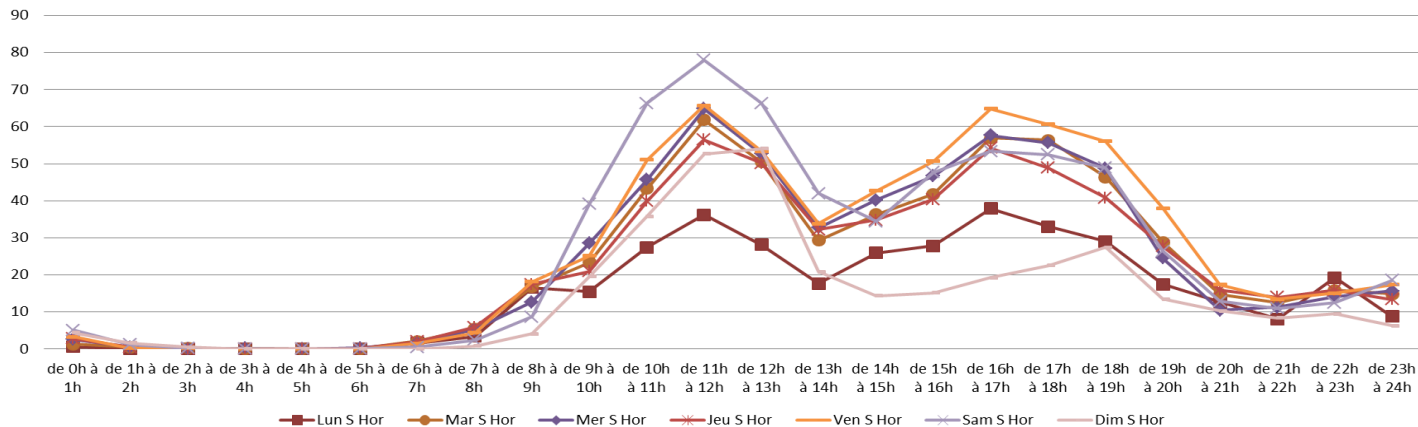


### Le parking De Gaulle :

**Statistiques Moyenne annuelle Entrées Horaires du lundi au dimanche  
Parking De Gaulle**

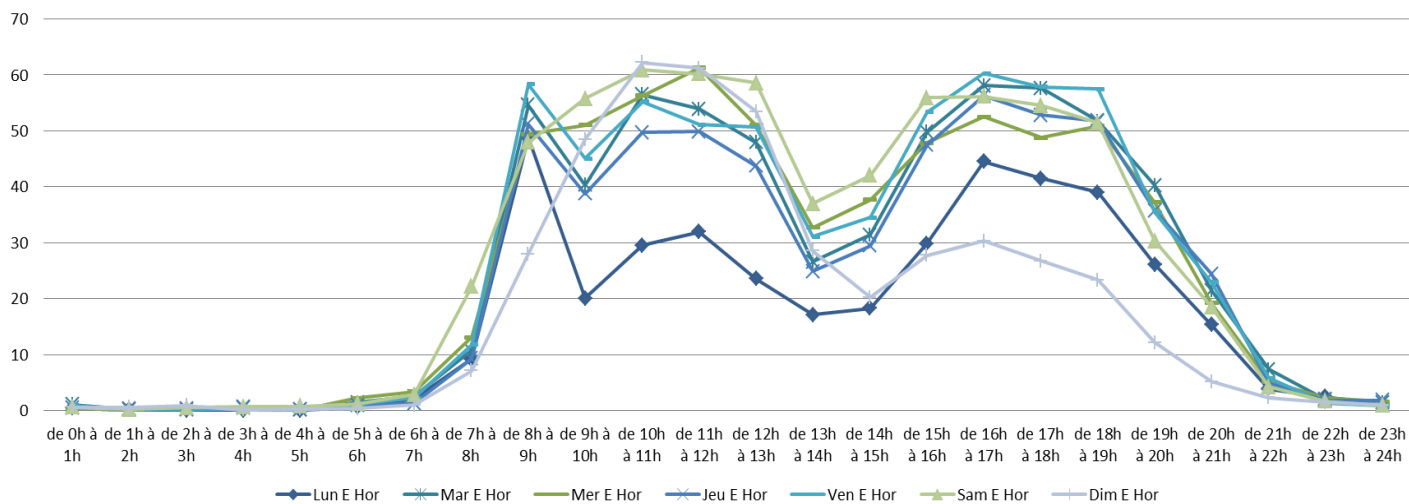


**Statistiques Moyenne annuelle Sorties Horaires du lundi au dimanche  
Parking De Gaulle**

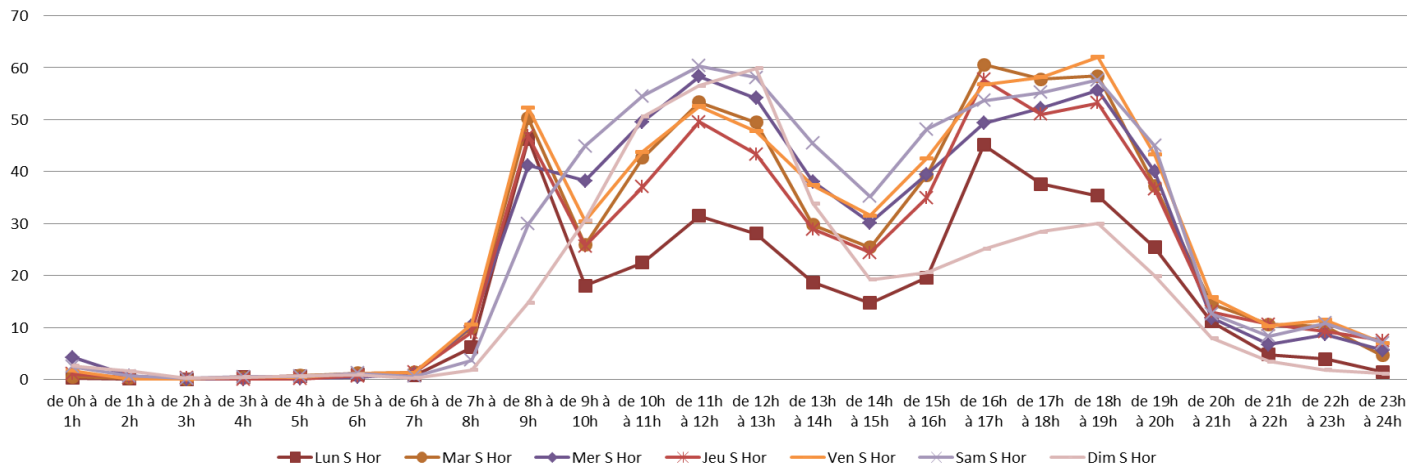


### Le parking Penthèvre :

**Statistiques Moyenne annuelle Entrées Horaires du lundi au dimanche  
Parking Penthèvre**



### Statistiques Moyenne annuelle Sorties Horaires du lundi au dimanche Parking Penthièvre



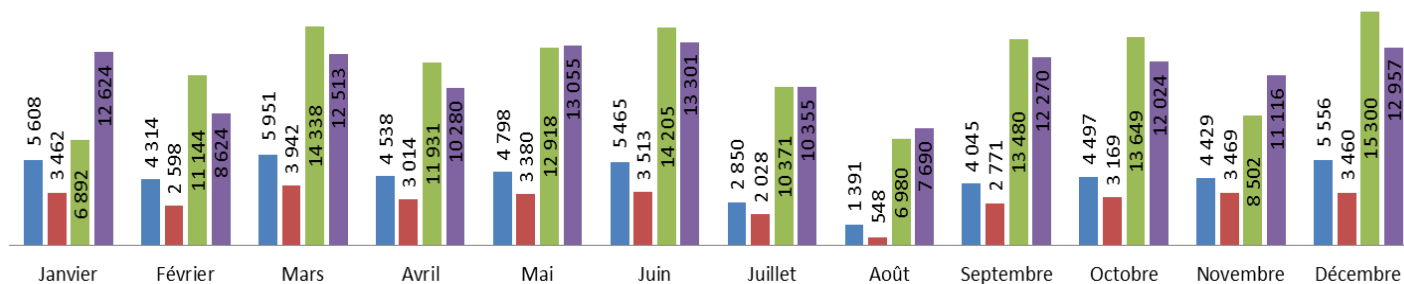
### 3.1.14 Statistique nombre de paiements

Ci-dessous le nombre mensuel de tickets horaires payants et tickets horaires gratuits de chaque parking.

Nous pouvons conclure que le parking De Gaulle et Penthièvre sont largement plus fréquentés par rapport à Charaire et Robinson. Le parking Penthièvre profite de sa proximité des commerces d'où un nombre de tickets horaires gratuits bien supérieur à celui de De Gaulle.

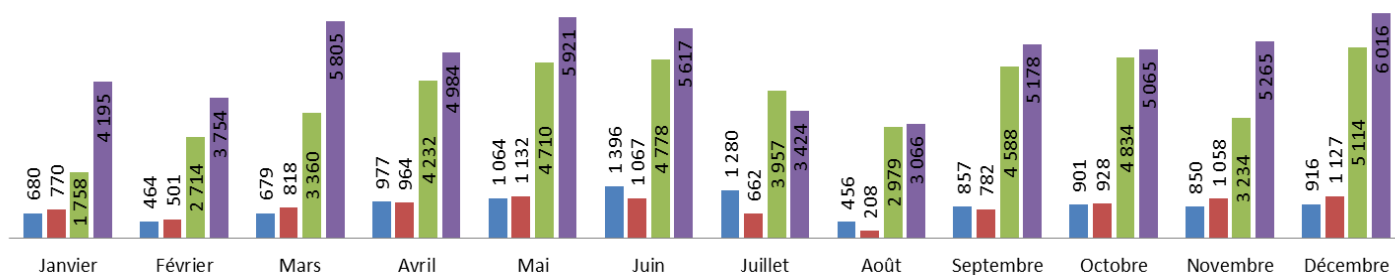
#### Nombre de tickets payés mensuel

■ CHARAIRE ■ ROBINSON ■ DE GAULLE ■ PENTHIEVRE



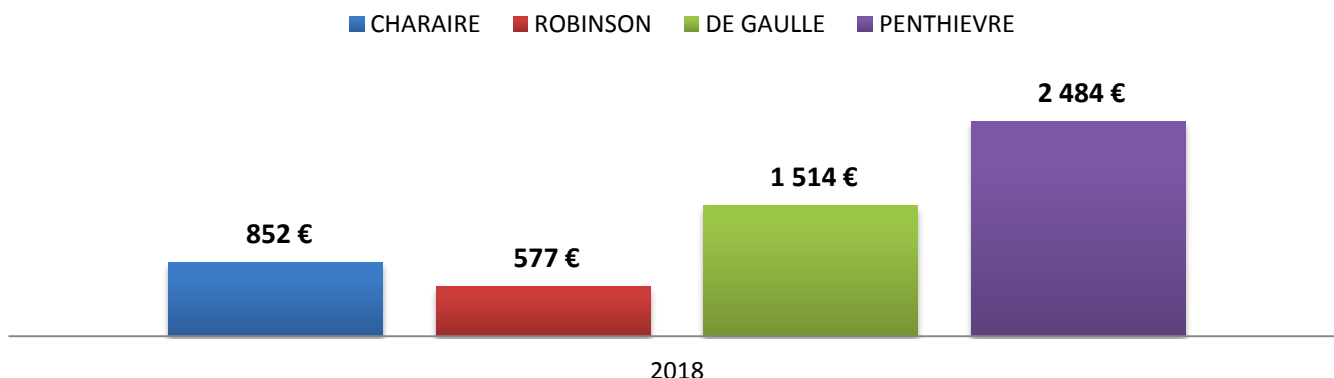
#### Nombre de tickets gratuits mensuel

■ CHARAIRE ■ ROBINSON ■ DE GAULLE ■ PENTHIEVRE

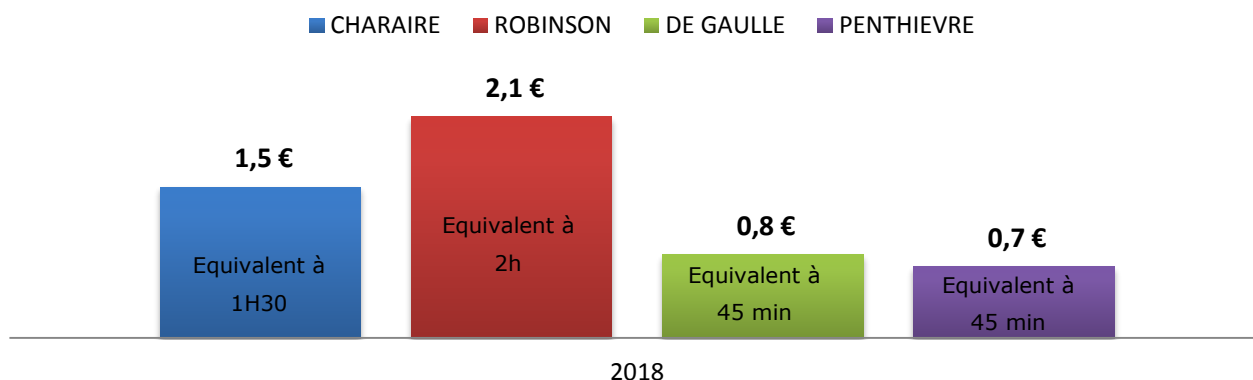


La recette à la place annuelle ci-dessous démontre la performance de parking Penthievre qui arrive en tête avec 2 484€ HT/place/an. En effet, celui-ci profite de sa proximité des commerces et accentue la rotation des usagers.

### Recettes à la place annuelle en €HT



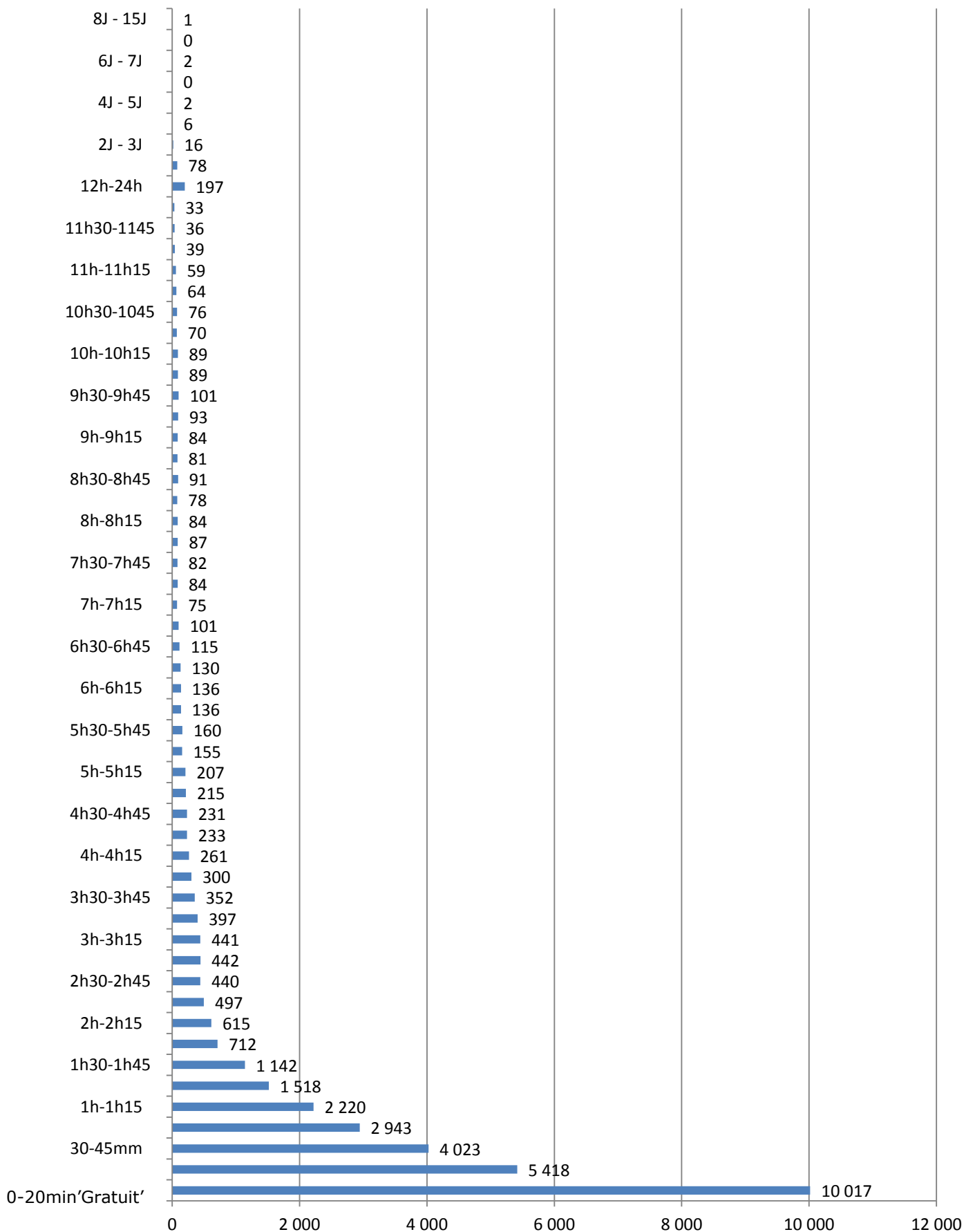
### Ticket moyen en €HT



#### 3.1.15 Statistique de fréquentation par tranches tarifaires

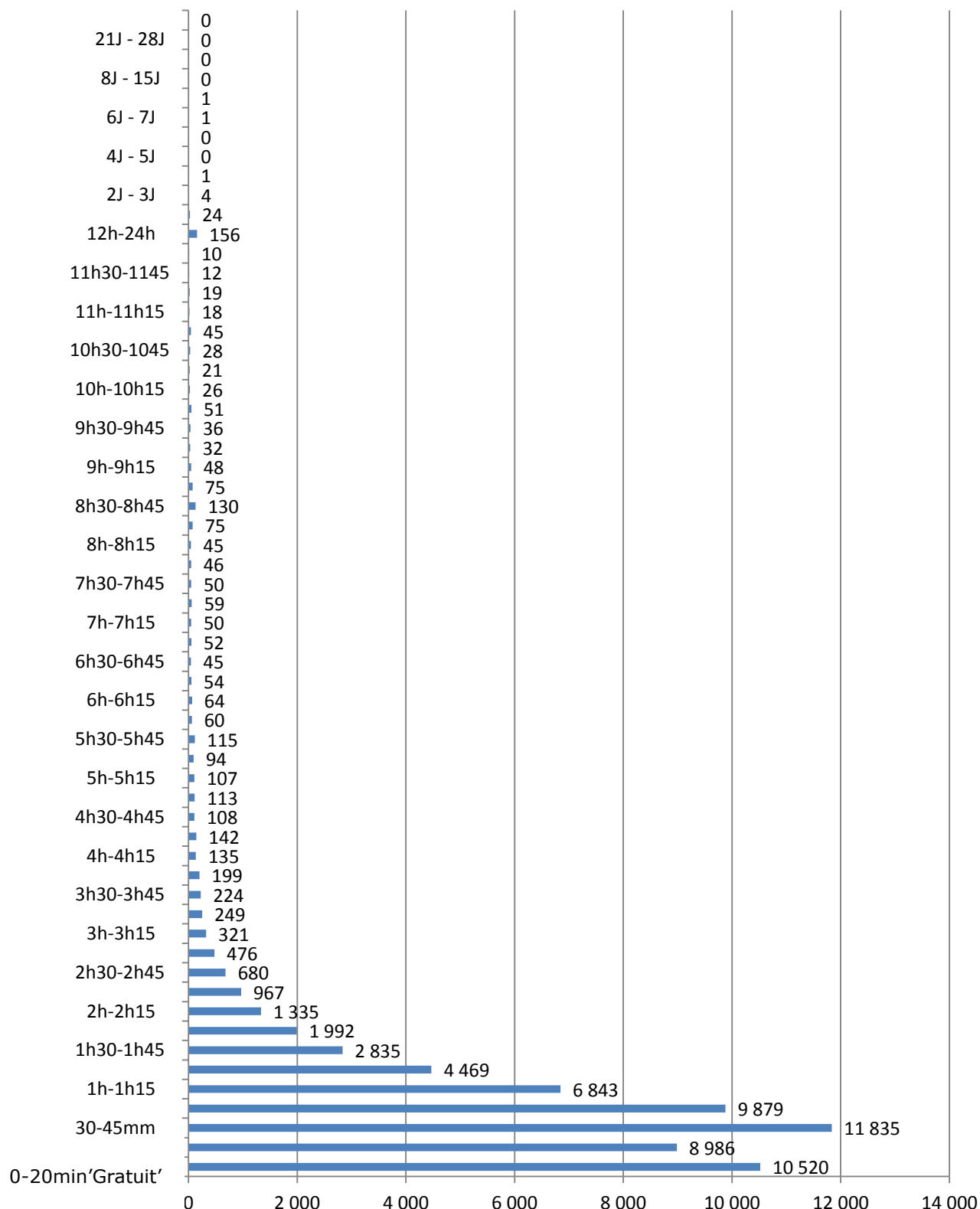
La fréquentation horaire ci-dessous de parking Robinson est majoritairement de courte durée liée directement aux commerces de proximité, restaurants et magasin Picard et la fréquentation longue durée est liée aux usagers de la gare RER mais reste marginale et ne dépasse pas les 4%. La durée de stationnement gratuite de 20 minutes représente 28% de la fréquentation globale. La fréquentation totale de 20min à 1h30 représente 46%.

Fréquentation de la clientèle horaire - total année 2018 parking Robinson



La fréquentation horaire ci-dessous de parking Charaire est majoritairement de courte durée liée directement aux commerces de proximités, restaurants et magasin Auchan et la fréquentation longue durée reste marginale et ne dépasse pas les 4%. La durée de stationnement gratuite de 20 minutes représente 16% de la fréquentation globale. La fréquentation totale de 20min à 1h30 représente 66%.

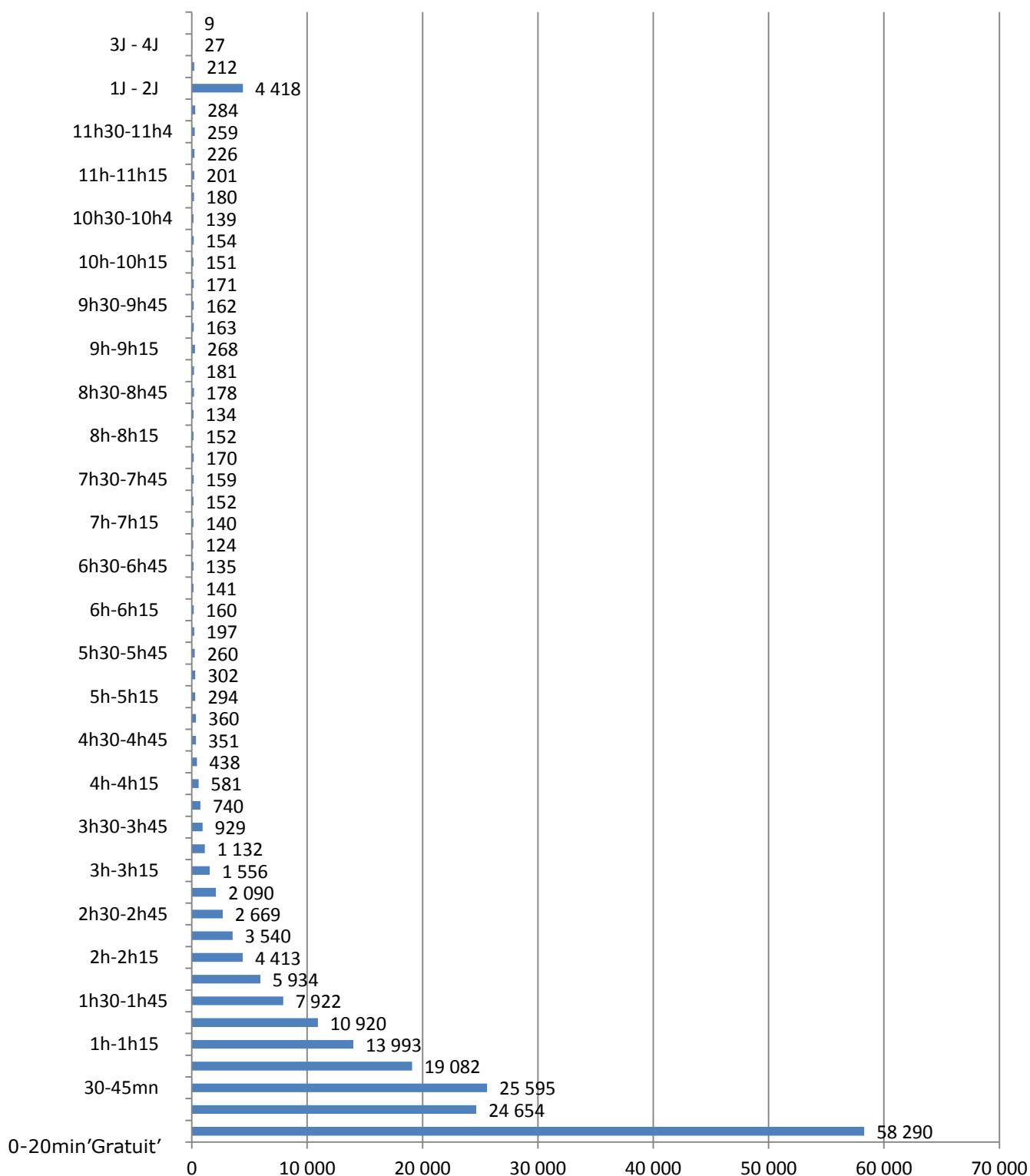
**Fréquentation de la clientèle horaire - total année 2018 parking Charaire**





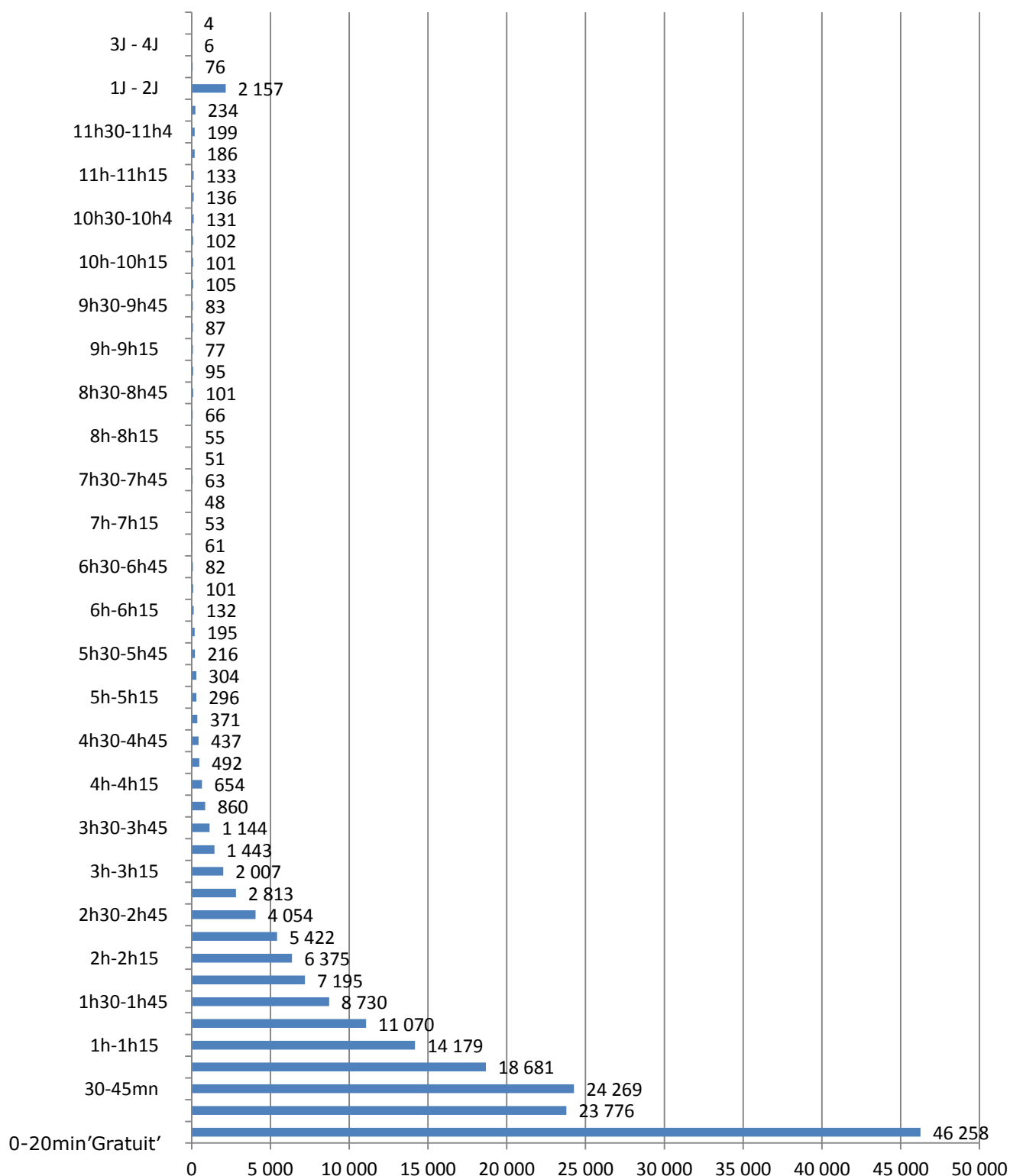
La fréquentation horaire ci-dessous de parking Penthièvre est majoritairement de courte durée liée directement aux commerces de proximités et restaurants. Néanmoins, la fréquentation longue durée atteint les 4%, ce qui peut correspondre à la clientèle qui se stationne le soir et reparte le lendemain toute en bénéficiant de la gratuité offerte la nuit de 19h à 09h. La durée de stationnement gratuite de 20 minutes représente 30% de la fréquentation globale, contre 55% de la fréquentation de 20min à 2h.

**Fréquentation de la clientèle horaire - total année 2018 parking Penthièvre**



La fréquentation horaire ci-dessous de parking Penthièvre est majoritairement de courte durée liée directement aux commerces de proximités et restaurants. Néanmoins, la fréquentation longue durée atteint les 2%, ce qui peut correspondre à la clientèle qui se stationne le soir et reparte le lendemain toute en bénéficiant de la gratuité offerte la nuit de 19h à 09h. La durée de stationnement gratuite de 20 minutes représente 25% de la fréquentation globale, contre 58% de la fréquentation de 20min à 2h.

### Fréquentation de la clientèle horaire - total année 2018 parking De Gaulle

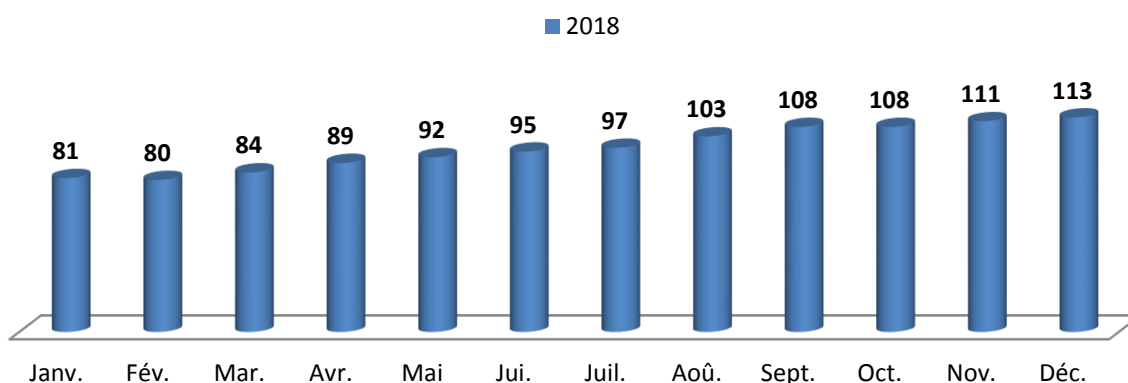


### 3.1.16 Statistique abonnés parkings

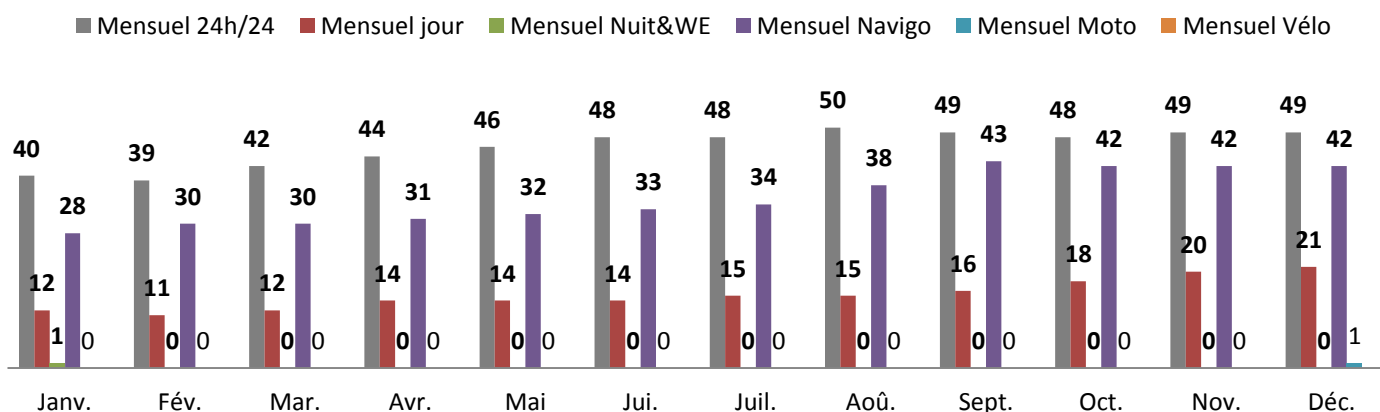
Le nombre de clients abonnés aux parkings Charaire et Robinson est en constante progression. Nos clients abonnés apprécient la gestion de l’abonnement par notre service client qui leurs offre la possibilité d’opter pour le prélèvement automatique très pratique. Aussi, l’usager pourra se connecter sur son espace personnel pour éditer ses factures, modifier ses coordonnées et pouvoir contacter directement le service client.

Robinson	Tarifs	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
Mensuel 24h/24	72 €	40	39	42	44	46	48	48	50	49	48	49	49	46
Mensuel jour	51 €	12	11	12	14	14	14	15	15	16	18	20	21	15
Mensuel Nuit&WE	42 €	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mensuel Navigo	39 €	28	30	30	31	32	33	34	38	43	42	42	42	35
Mensuel Moto	20 €	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Mensuel Vélo	10 €	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>81</b>	<b>80</b>	<b>84</b>	<b>89</b>	<b>92</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>103</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>111</b>	<b>113</b>	<b>97</b>

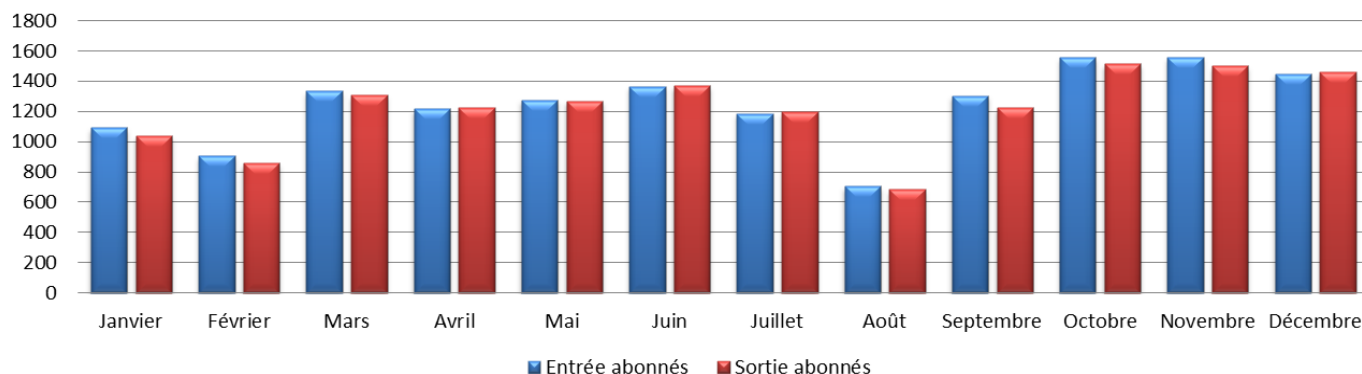
Evolution du nombre d'abonnés parking Robinson



Evolution nombre d'abonnés parking Robinson, par type d'abonnement

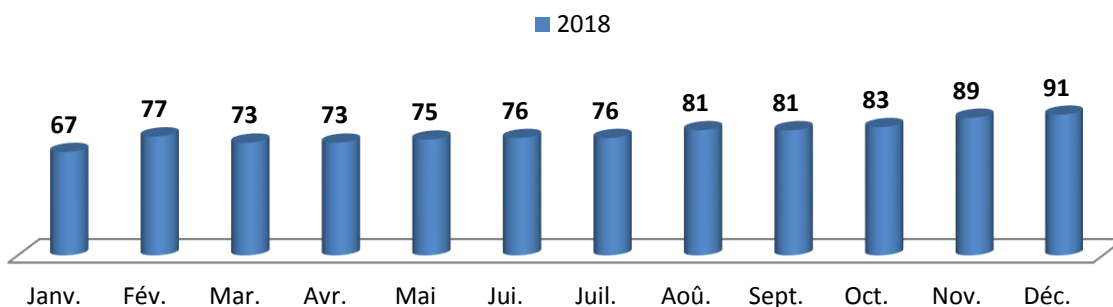


### Statistique de fréquentation abonnés - parking Robinson

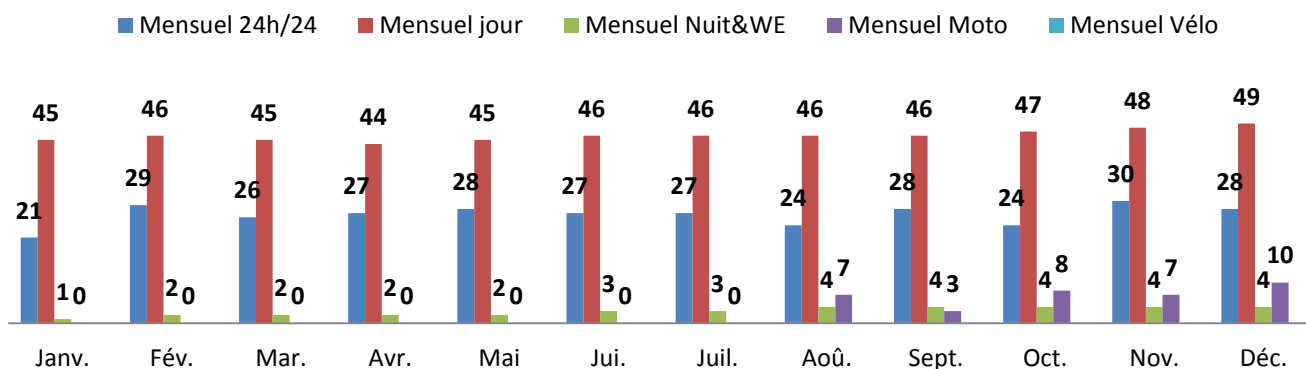


Charaire	Tarifs	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
Mensuel 24h/24	72 €	21	29	26	27	28	27	27	24	28	24	30	28	27
Mensuel jour	51 €	45	46	45	44	45	46	46	46	46	47	48	49	46
Mensuel Nuit&WE	42 €	1	2	2	2	2	3	3	4	4	4	4	4	3
Mensuel Moto	20 €	0	0	0	0	0	0	0	7	3	8	7	10	3
Mensuel Vélo	10 €	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>67</b>	<b>77</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>83</b>	<b>89</b>	<b>91</b>	<b>79</b>

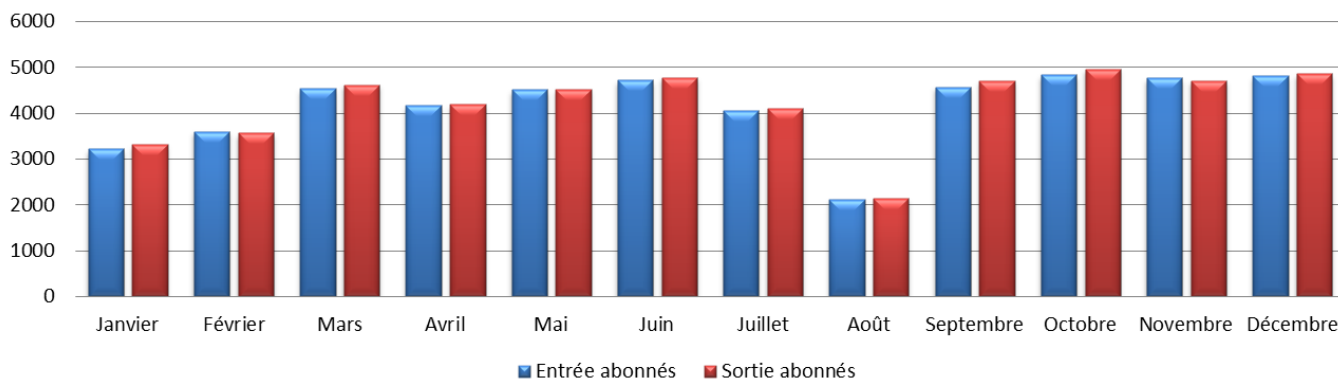
### Evolution du nombre d'abonnés parking Charaire



### Evolution nombre d'abonnés parking Charaire, par type d'abonnement



### Statistique de fréquentation abonnés - parking Charaire

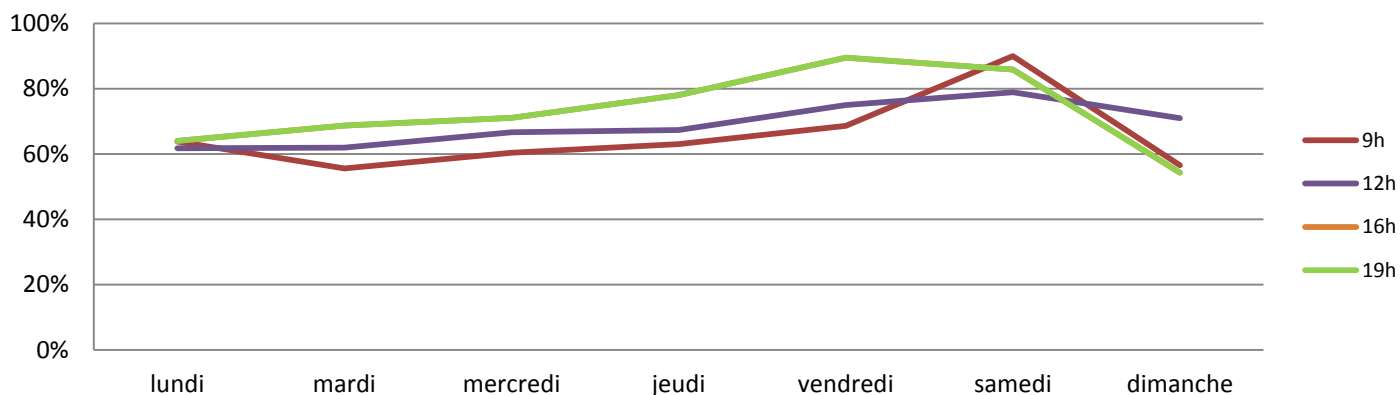


#### 3.1.17 Statistique occupation horaires parkings

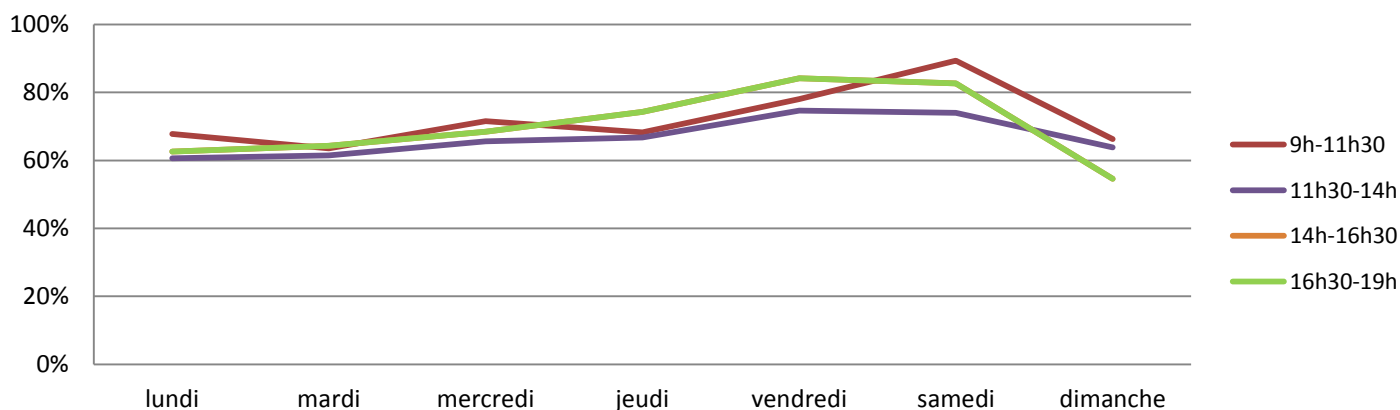
Ci-dessous l'occupation des parkings sur une semaine type à différentes heures de la journée.

L'analyse des graphes ci-dessous démontre une occupation de parking Charaire relativement élevée le vendredi soir et samedi le matin jour de marché et le soir pour les sorties en famille et pour faire ses courses dans les commerces à proximité.

#### Occupation Moyenne - Charaire - Semaine type - Tranche horaires 1

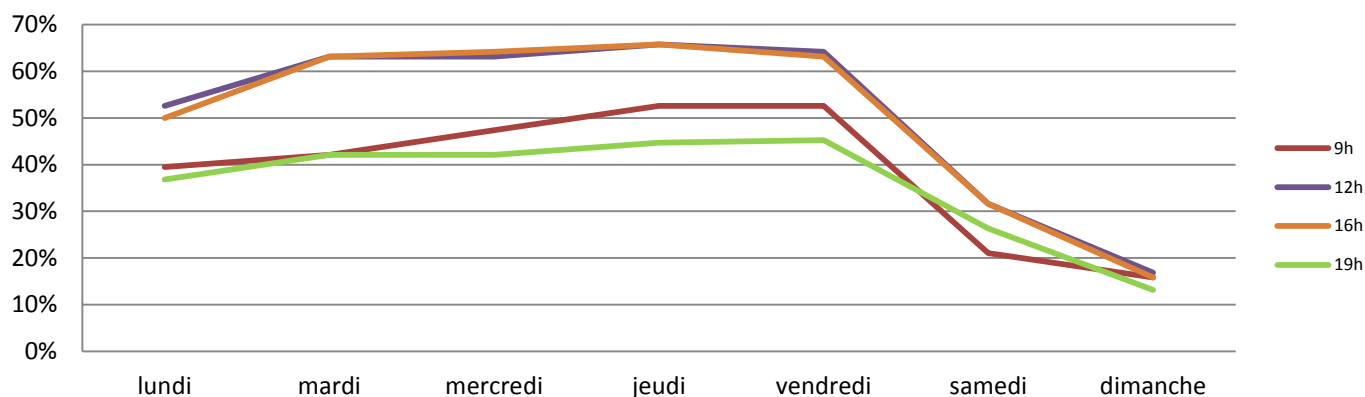


#### Occupation Moyenne - Charaire - Semaine type - Tranches horaires 2

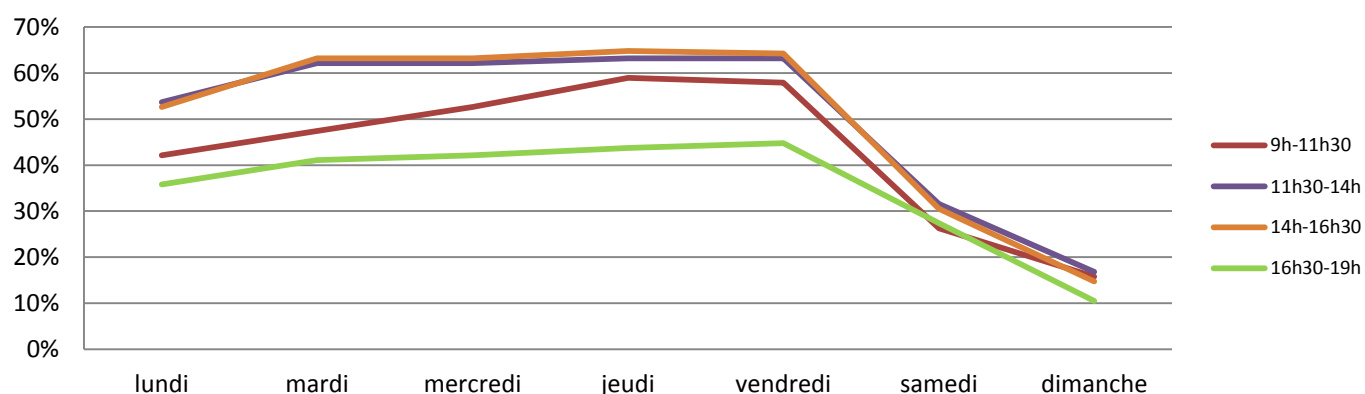


Le parking Robinson est beaucoup moins fréquenté le week-end, en effet, en semaine le parking est plutôt fréquenté par les abonnés Navigo de fait de sa proximité à la gare RER.

### Occupation moyenne - Robinson - Semaine type - Tranches horaires 1

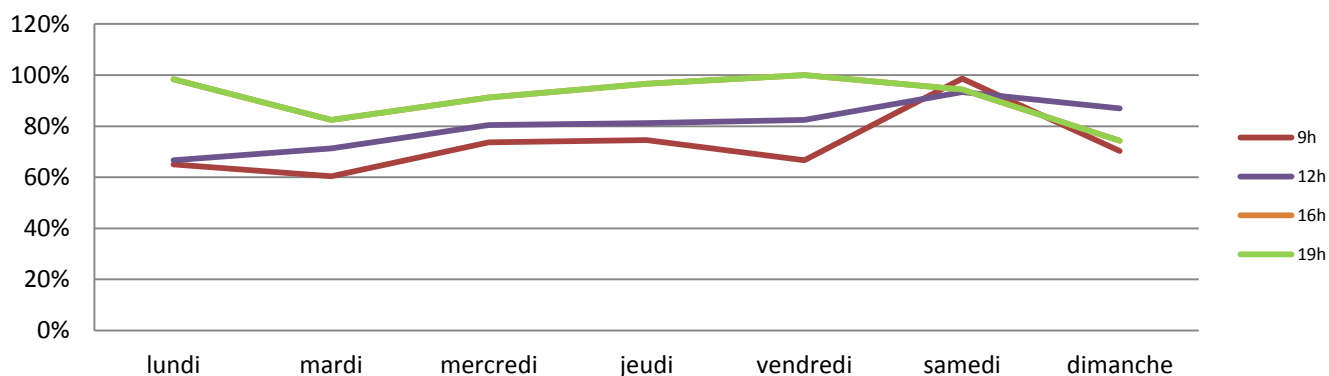


### Occupation moyenne - Robinson - Semaine type - Tranches horaires 2



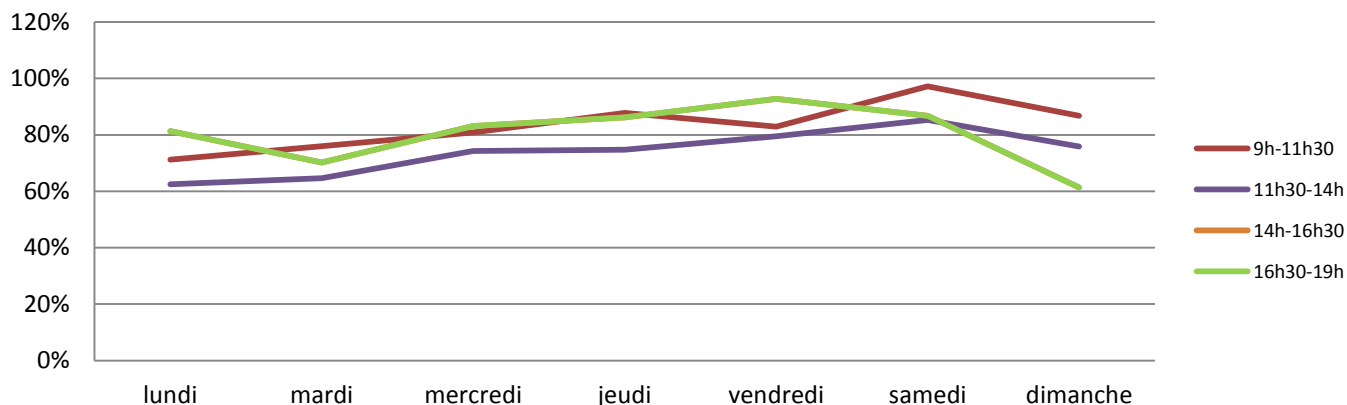
L'occupation de parking Penthièvre est très variable d'un instant à un autre, en effet, le parking est très souvent complet mais pendant seulement quelques minutes puis des places se libèrent.

### Occupation Moyenne - Penthièvre - Semaine type - Tranches horaires 1



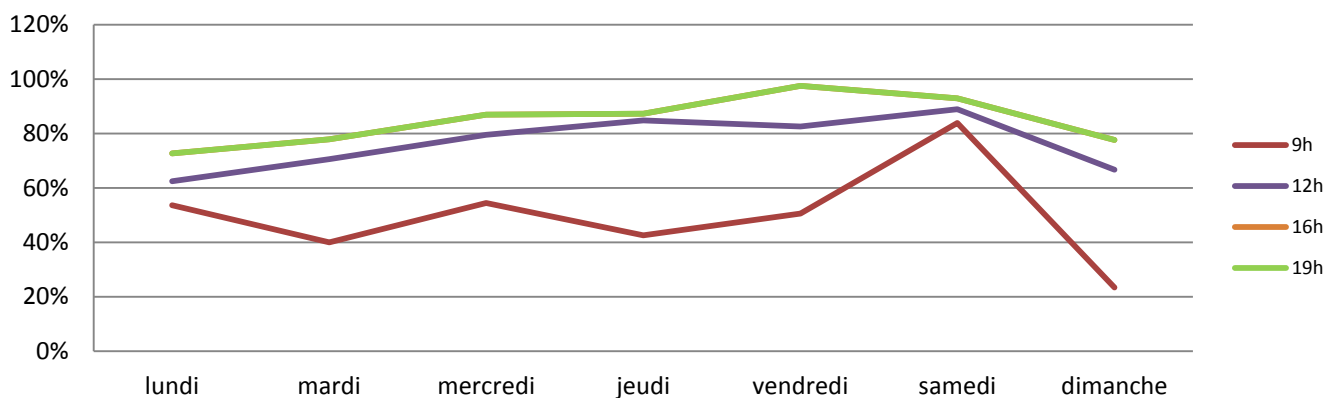


### Occupation moyenne - Penthievre - Semaine type - Tranches horaires 2

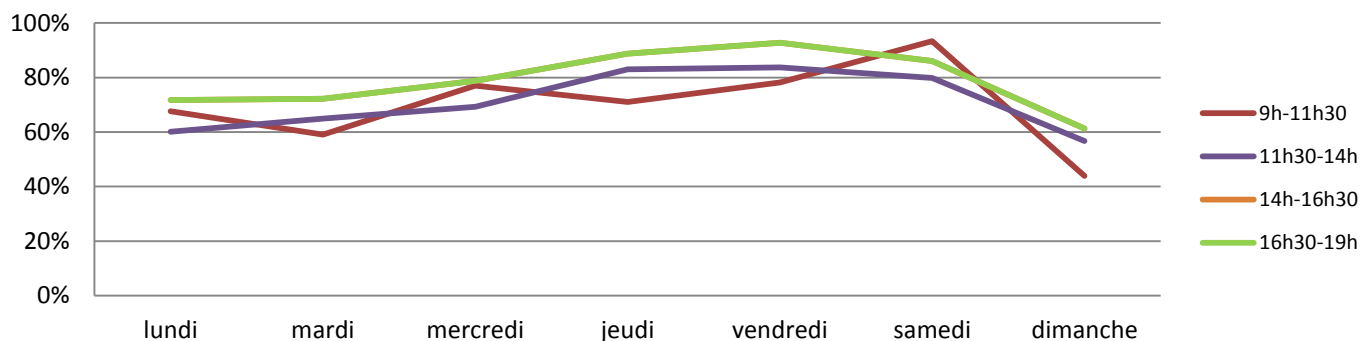


Le parking De Gaulle est très prisé les jours de marché le mercredi et samedi, de ce fait il reste presque complet toute la journée avec des entrées et sorties très fréquentes.

### Occupation moyenne - De Gaulle - Semaine type - tranches horaires 1



### Occupation moyenne - De Gaulle - Semaine type - Tranches horaires 2



### 3.1.18 Tarifs appliqués et évolutions

L'article N°31 de contrat de la DSP, invite les deux parties d'indexer annuellement, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année les tarifs horaires et abonnés.

Le coefficient d'indexation calculé en 2018 est à 1.020, inférieur à 1.10, en conséquence, pas d'évolution sur les tarifs horaires et abonnés pour 2019.

#### Parkings de Gaulle et Penthièvre

**Horaires : 24h/24**  
**Durée limitée à 24h consécutives**

20 min	Gratuit
30 min	0,40 €
45 min	0,70 €
1h	1,00 €
1h15	1,30 €
1h30	1,60 €
1h45	1,90 €
2h	2,20 €
15 min supplémentaires	0,60 €

Gratuit du lundi au samedi de 19h à 9h / dimanches et jours fériés de 13h à 9h

#### Parkings Charaire et Robinson

**Horaires abonnés : 24h/24**  
**Horaires non abonnés : 6h à 21h**

20 min	Gratuit
30 min	0,40 €
15 min supplémentaires	0,30 €

#### Modes de paiement

Application mobile | Carte bleue | Espèces

#### Abonnements parkings Charaire et Robinson

Forfait	Abonnement	Abonnement exclusif Robinson
7 jours	Mensuel 24h/24	Parking relais 7 jours
23 €	72 €	12,50 €
14 jours	Mensuel jour	Parking relais mensuel
43 €	51 €	39 €
21 jours	Mensuel nuit - week-end	Ces tarifs sont accessibles uniquement sur justification d'un passe Navigo chargé.
57 €	42 €	
	Mensuel moto 24h/24	
	20 €	
	Mensuel vélo 24h/24	
	10 €	

Deux-roues motorisés : **Gratuit** aux horaires d'ouverture, sous réserve d'emplacements réservés disponibles.

## 3.2 COMPTE RENDU TECHNIQUE VOIRIE

### 3.2.1 Typologie de zone voirie

Nous distinguons dans le plan ci-dessous deux zones de stationnement payant en voirie.

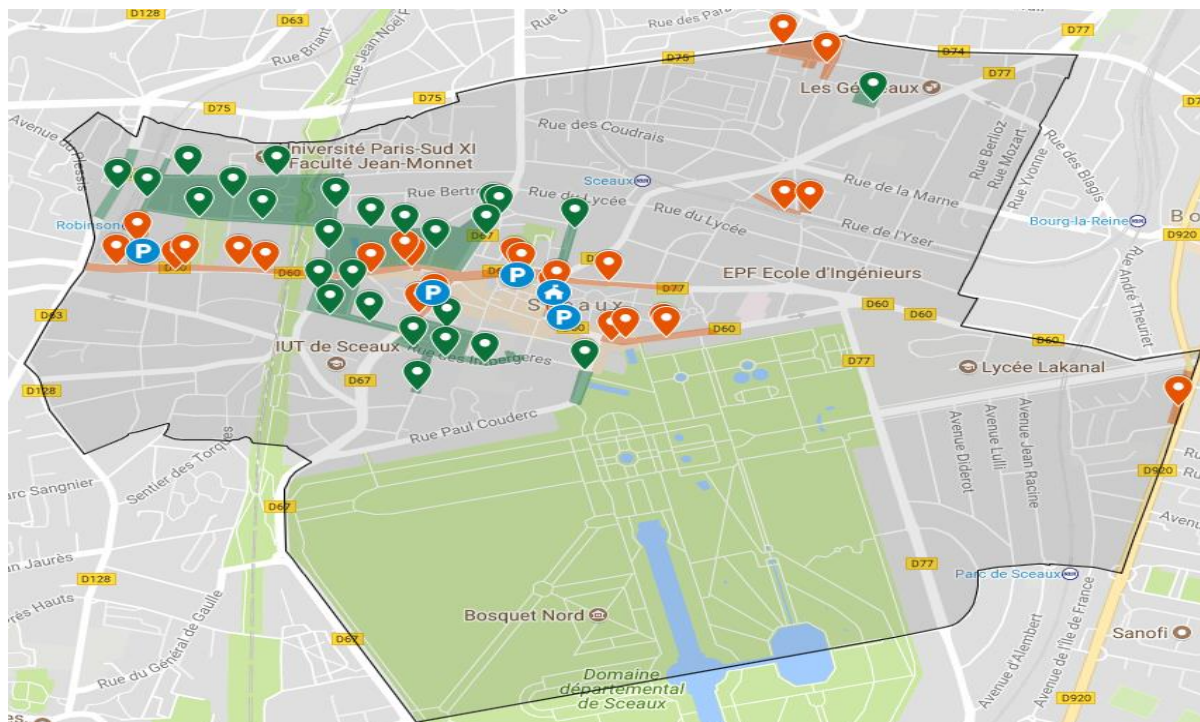
#### Zone Orange et Zone Verte



### 3.2.2 Situation et types des horodateurs

- **Zone orange** : 7 horodateurs de type **STRADA** et 22 horodateurs de type **STELIO**.
- **Zone verte** : 19 horodateurs de type **STRADA** et 12 horodateurs de type **STELIO**.

Egalement, nous disposons d'un stock de pièces de rechange suffisant afin d'assurer la maintenance correctives de l'ensemble des horodateurs.





### 3.2.3 Tarifs appliqués et évolution

« Saisie de la plaque d'immatriculation obligatoire »

## Abonnements voirie résidents et professionnels de Sceaux

Tarif annuel "résidents"	Tarif annuel "actifs"	Tarif annuel "pro soins à domicile"	Véhicules propres
89 € / véhicule	300 € / véhicule	150 € / véhicule	Payant au-delà de 1h30
Valable uniquement en zone verte. Stationnement limité à 7 jours consécutifs sur un même emplacement.		Valable en zone verte et orange. A condition de prendre un ticket renouvelable gratuitement toutes les 2 heures	1h30 gratuite sur prise de ticket aux horodateurs et sur applications PayByphone et Whoosh. Inscription préalable au point accueil stationnement.

Zone Orange : Durée maximale recommandée : 2h Pas d'abonnement		Zone Verte : Durée maximale recommandée : 10h Abonnement autorisé	
15 min	0,30 €	1h	1,20 €
30 min	0,60 €	2h	2,40 €
45 min	0,90 €	3h	3,20 €
1h	1,20 €	4h	4,00 €
1h15	1,50 €	6h	5,00 €
1h30	1,80 €	8h	6,00 €
1h45	2,10 €	9h	7,00 €
2h	2,40 €	10h	8,00 €
Gratuit du lundi au samedi de 19h à 9h / dimanches et jours fériés de 13h à 9h		Gratuit du lundi au samedi de 19h à 9h / dimanches, jours fériés et mois d'août	

● En cas de non-paiement ou d'insuffisance de paiement, l'utilisateur devra s'acquitter d'un forfait de post-stationnement (FPS).

**Le montant du forfait de post-stationnement est de 30 €. Ce montant est minoré à 20 € en cas de paiement sous 72h.**

● Le montant du FPS est réduit s'il y a lieu, du montant de la redevance de stationnement déjà réglée au vu du dernier justificatif de paiement précédant l'heure à laquelle l'avis de paiement du FPS est établi par l'agent assermenté.

Chacun des horodateurs permet de s'acquitter de son droit de stationnement selon les modalités suivantes :



Le système de paiement par smartphone (applications Paybyphone, Parknow et Whoosh), offre la possibilité de prolonger ou de stopper un ticket de stationnement depuis son téléphone mobile ou internet.



### 3.2.4 Suivi des pannes et incidents sur les horodateurs

Ci-dessous les principales interventions sur les horodateurs.

Principales interventions 2018	Nombre d'interventions
Remplacement rouleaux de reçus	27
Redémarrage manuel lecteur de cartes	35
Remplacement du lecteur de cartes	3
Remplacement Clavier CB	2
Remplacement carte électronique	7
Vandalisme / incivilité / Tags	17
Clavier alphanumérique horodateur	3
Monnayeur	23
Défaut batterie	17

- ▶ En date du 25 septembre, dégradation par flamme d'un horodateur situé piscine des Blagis. A cause d'un incendie commis sur une moto. Celui-ci a été remplacé le vendredi 28 septembre. Il n'y a pas eu d'interruption d'activité dans cette zone.



- ▶ En date du 30 octobre, nous avons constaté l'effraction et vol de fond de caisse sur 13 horodateurs Stélio. Les malfaiteurs ont procédé au vol pendant la nuit du 29 au 30 octobre. Le montant de la recette volée est d'environ 3 471€. Le coût de la réparation est de 750€ HT.

**Avant**



**Après**





### 3.2.5 Suivi des travaux

Pour la dépénalisation de stationnement payant en voirie, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, EFFIA Stationnement a procédé au remplacement des façades des horodateurs déjà en place et de la mise à jour de l'interface utilisateur pour intégrer la mention Forfait Post-Stationnement.

Aussi, EFFIA Stationnement a refait tous les marquages mot payant au sol, tout en respectant la couleur de chaque zone : Orange & Vert.

Pour le maintien de marquage au sol du mot payant, EFFIA Stationnement a engagé 12 844€ HT sur l'année 2018, soit le remplacement de 100 mots payants ORANGE et 63 mots payants VERT.

- Pendant le mois d'août, nous avons procédé au remplacement de 89 mots payant ORANGE et 66 mots payant VERT et 4 places en thermoplastique blanc et l'effacement de 66 logos AUTOLIB.



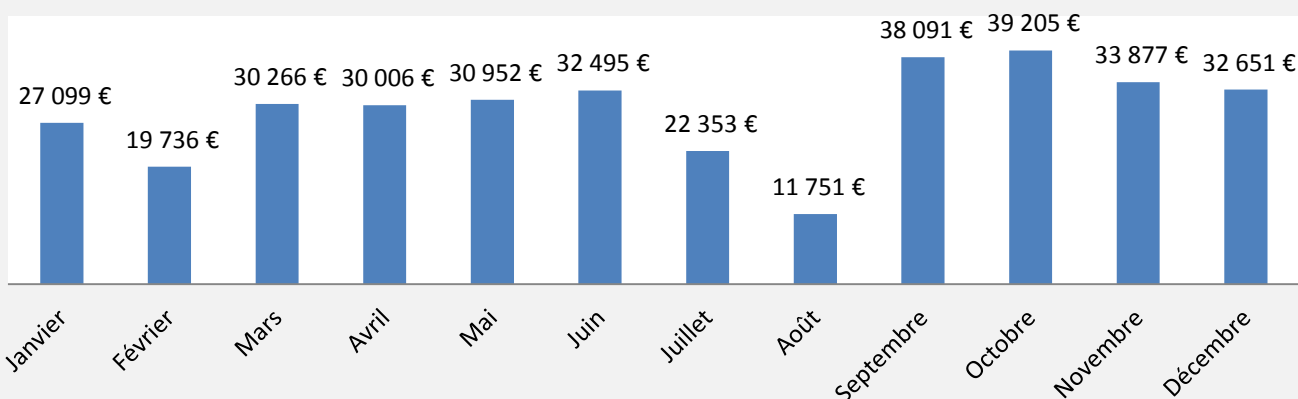
### 3.2.6 Recettes de la clientèle horaire et abonnée (en € TTC)

Les recettes encaissées par EFFIA Stationnement sont reversées chaque mois en intégralité à la ville. Cependant, chaque mois une facture est éditée par EFFIA Stationnement en déduisant de la recette, le prorata mensuel de la redevance fixe voirie due à la ville et la recette des FPS minorés encaissé par EFFIA Stationnement.

La recette voirie globale comptabilisée en backoffice en 2018 est à **485 451,3€ TTC** dont **348 482,2€** en recettes horaires & abonnés et **136 969,1€ TTC** en recettes FPS minorés.

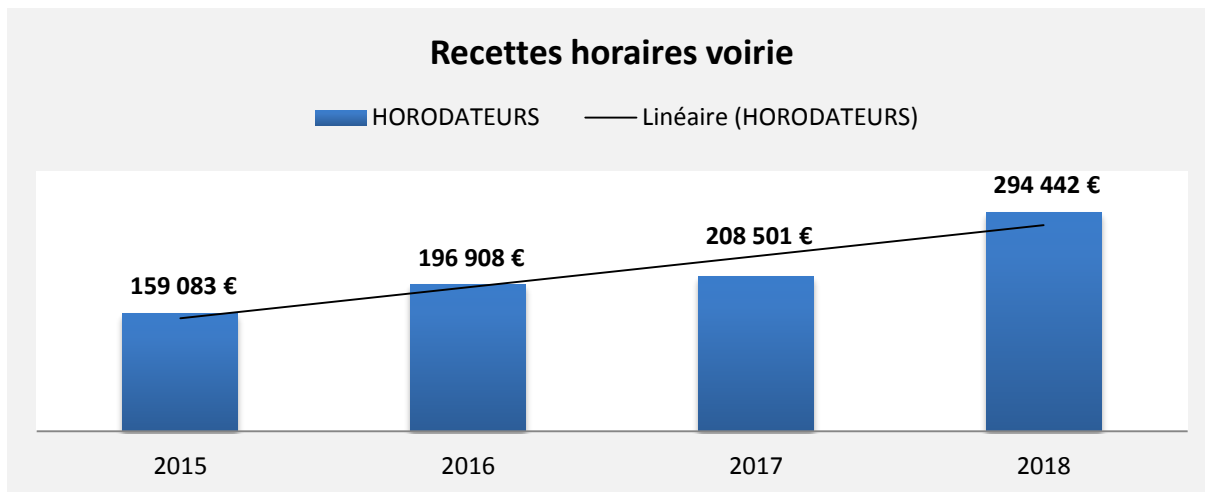
La recette voirie globale comptabilisée en banque en 2018 est à **483 557,1€ TTC**, donc nous pouvons constater une différence de 1 894,2€ qui correspond aux recettes restées dans les horodateurs en fin d'année qui n'ont pas été versée en banque.

#### Voirie - Recettes Horaires & Abonnés



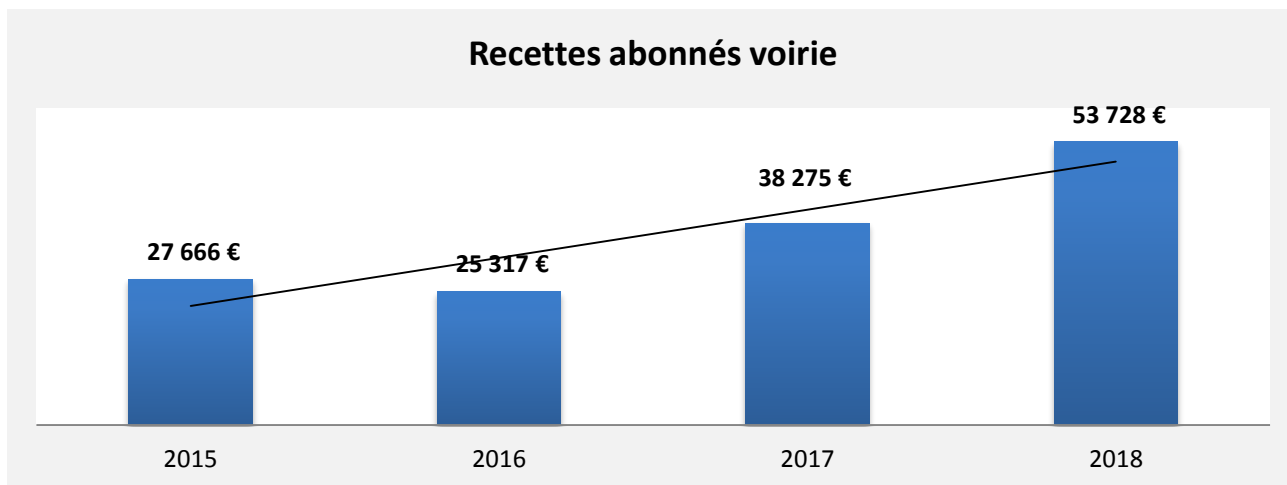
### 3.2.7 Recettes de la clientèle horaire (en € TTC)

Nous pouvons observer une progression assez importante en 2018 par rapport aux années précédentes. Soit 41% de plus par rapport à l'année 2017.

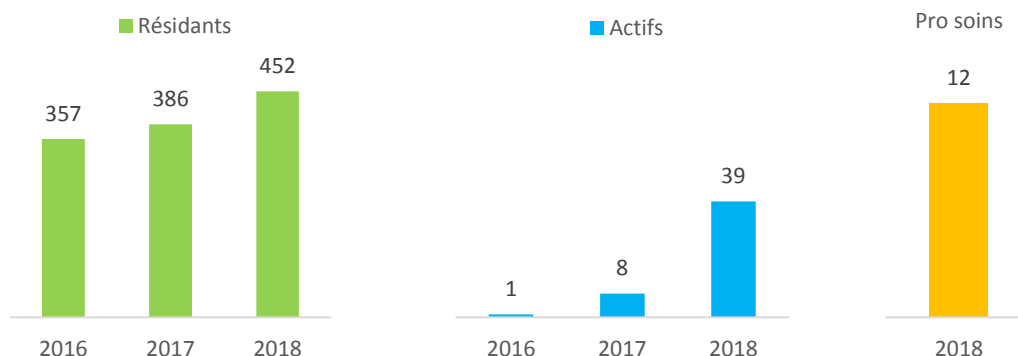


### 3.2.8 Recettes de la clientèle abonnée (en € TTC)

Les recettes voirie de 2018 ont progressé de 40% par rapport à l'année 2017. Une démonstration de l'efficacité de contrôle en zone verte mais aussi de l'appréciation du nouveau mode de gestion ; sans vignette, reconnaissance de la validité de l'abonnement par la plaque d'immatriculation.



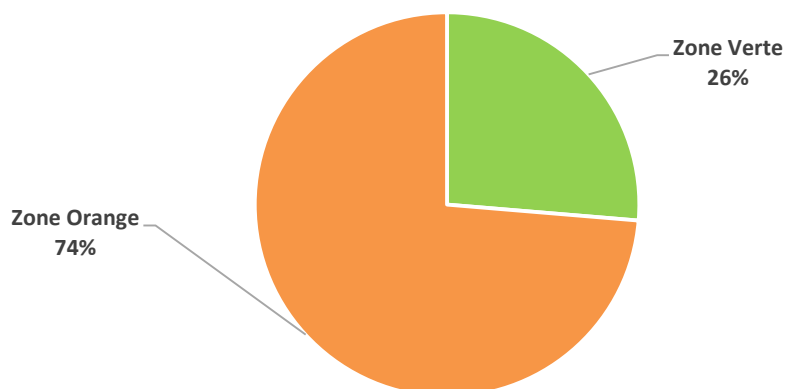
Ci-dessous l'évolution du nombre d'abonnements vendus depuis 2016.



### 3.2.9 Statistiques fréquentation par zone et par moyens de paiements

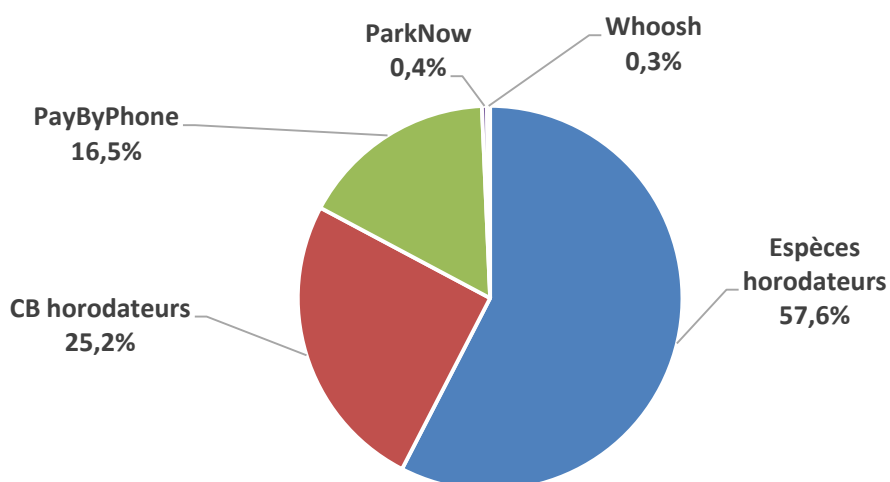
La zone Orange de fait de sa rotation constitue un pourcentage beaucoup plus élevé en terme de nombre de paiements horaires par rapport à la zone verte.

Répartition des paiements horaires par zone



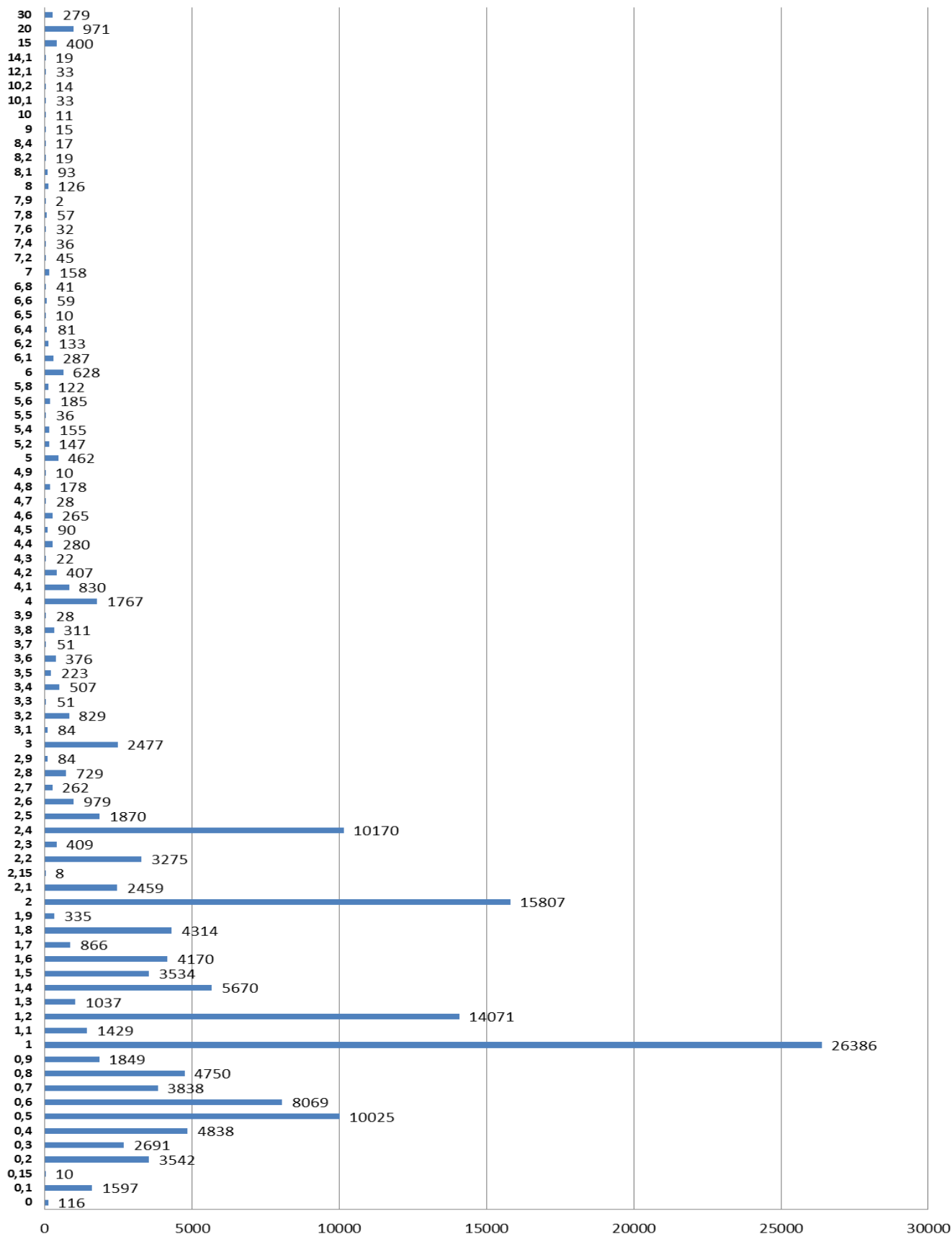
Le moyen de paiement le plus prisé par les usagers de la voirie de Sceaux est les espèces suivi par les CB puis par l'application mobile PayByphone.

Répartition des des moyens de paiement, en %



### 3.2.10 Statistiques fréquentation par tranche tarifaire

Les statistiques de fréquentation des paiements horaires et FPS sur horodateurs ci-dessous, détailles le nombre de paiements par catégorie de tarifs appliqués sur la voirie de Sceaux.



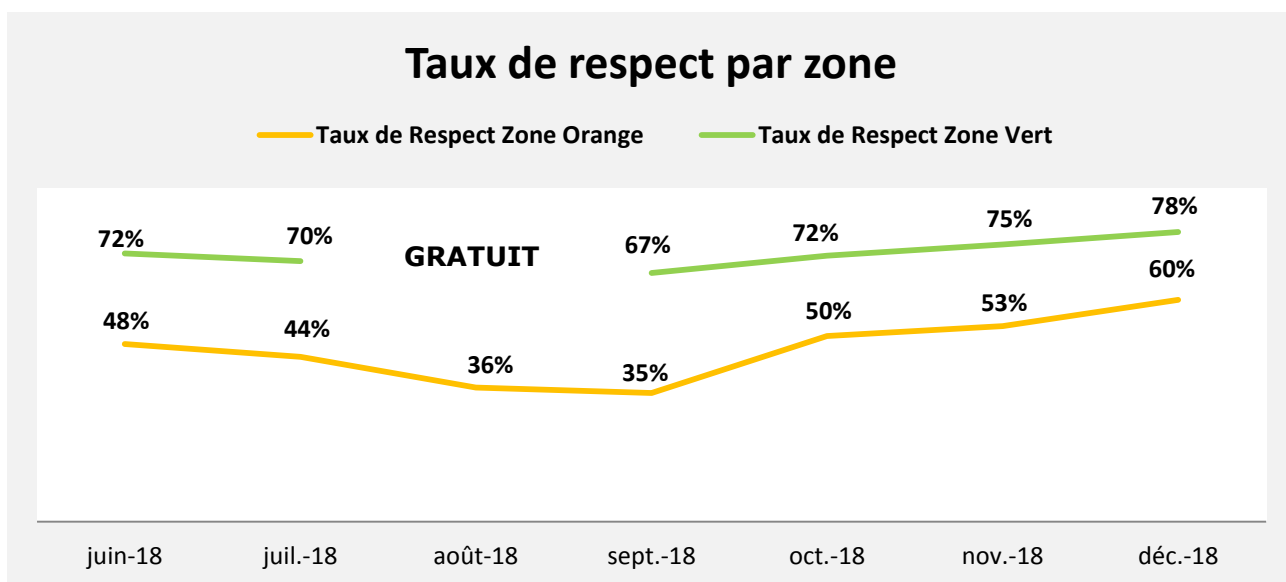
### 3.2.11 Statistiques occupation par zone

Le taux d’occupation de la voirie ne peut pas être fourni car les données remontées par le véhicule LAPI ne sont pas vraiment fiables. EFFIA Stationnement travaille actuellement avec le prestataire LOGITUD afin d’avoir la possibilité d’intégrer l’option de saisie des places libres directement dans les terminaux mobiles lors des contrôles par les agents EFFIA.

### 3.2.12 Statistiques taux de respect par zone

Le calcul de taux de respect a commencé en juin pour des raisons techniques liées à notre prestataire LOGITUD.

Le graphique ci-dessous démontre la progression de taux de respect sur l’année 2018.



### 3.3 Jemegare.fr/sceaux

Effia Stationnement a mis en place un site internet [www.jemegare.fr/sceaux](http://www.jemegare.fr/sceaux) dédié au stationnement payant de la voirie et des informations utiles sur les parkings à Sceaux.

Plusieurs rubriques sont proposées aux usagers : la souscription et le renouvellement d'abonnement voirie, le paiement des Forfaits Post-Stationnement dit FPS, déposer un recours administratif préalable obligatoire dit RAPO, nous contacter ou faire une réclamation.

A partir de 2019, nous allons pouvoir extraire des statistiques de fréquentation de ce site internet.



## 4 - COMPTE RENDU FINANCIER

### 4.1 Comptes de résultat parkings et voirie (en € HT)

**COMPTE DE RESULTAT DSP SCEAUX Hors VOIRIE**  
**Année 2018**

	CEP	Réel	Variance vs CEP	Commentaires		
<b>RECETTES</b>	CA HORAIRE	364 500	422 182	57 682		
	CA ABONNEMENT	67 500	92 131	24 631		
	AUTRES CA	0	0	0		
	<b>Total recettes</b>	<b>432 000</b>	<b>514 313</b>	<b>82 313</b>		
<b>PERSONNEL</b>	PERSONNEL HORS INTERIM	82 618	104 194	21 576		
	PARTICIPATION DES SALARIES	0	-88	-88		
	INTERESSEMENT	0	-312	-312		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>82 618</b>	<b>103 795</b>	<b>21 177</b>		
<b>SOUS-TRAITANCE &amp; INTERIM</b>	INTERIM	0	35 744	35 744		
	GARDIENNAGE ET SOUS-TRAITANCE	0	0	0		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>35 744</b>	<b>35 744</b>		
<b>MAINTCE / ENTRETIEN</b>	Maintenance péage sous contrat	156	0	-156		
	Maintenance péage opérations ponctuelles	1 010	6 534	5 524		
	Autres maintenances sous contrat	11 615	3 012	-8 603		
	Autres maintenances opérations ponctuelles	4 545	7 310	2 765		
	Divers travaux de maintien	0	0	0		
	Nettoyage	14 140	3 671	-10 469		
	Espaces verts	0	0	0		
<b>SS TOTAL</b>	<b>31 466</b>	<b>20 528</b>	<b>-10 938</b>			
<b>AUTRES FRAIS</b>	Voyages, frais de mission, déplacements	606	1 653	1 047		
	Frais de collecte des fonds	2 667	994	-1 673		
	Téléphone, affranchissement-	6 060	17 451	11 391		
	Consommables exploitation	2 024	11 360	9 336		
	Informatique	758	1 854	1 096		
	Assurances - Prime	1 937	0	-1 937		
	Assurances - Sinistres	0	0	0		
	Frais encaissement cartes bancaires (0,37% du CA)	1 182	798	-384		
	Fournitures de bureau et divers	808	2 562	1 754		
	Electricité	14 851	6 814	-8 037		
	Autres (eau, autres combustibles)	952	354	-597		
	Locations (locaux, mat...)	26 320	5 595	-20 725		
	Communication et publicité	108	839	731		
	Charges gestion courante	777	224	-553		
	Etudes, honoraires	808	0	-808		
Société Dédiée Frais de gestion	0	0	0			
Provisions Travaux	0	-127	-127			
<b>SS TOTAL</b>	<b>59 857</b>	<b>50 370</b>	<b>-9 487</b>			
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	CET - Partie CVAE (% sur VA)	13 299	13 000	-299		
	Taxes foncières et diverses	0	0	0		
	Taxe C3S (0.16% du CA)	969	669	-300		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>14 268</b>	<b>13 669</b>	<b>-599</b>		
<b>Frais de structure</b>	Charges one-off	70	0	-70		
	Frais de structure	48 452	48 452	0		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>48 522</b>	<b>48 452</b>	<b>-70</b>		
<b>Redevances</b>	Redevance forfaitaire PARCS (non calculée par un % sur CA)	5 000	42 157	37 157		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>5 000</b>	<b>42 157</b>	<b>37 157</b>		
<b>Total Charges</b>				<b>241 730</b>	<b>314 715</b>	<b>72 984</b>
<b>Amortissements</b>	Amortissements	119 121	46 712	-72 409		
	<b>SS TOTAL</b>	<b>119 121</b>	<b>46 712</b>	<b>-72 409</b>		
<b>Résultat</b>				<b>71 149</b>	<b>152 887</b>	<b>81 738</b>

**COMPTE DE RESULTAT DSP SCEAUX VOIRIE**  
**Année 2018**

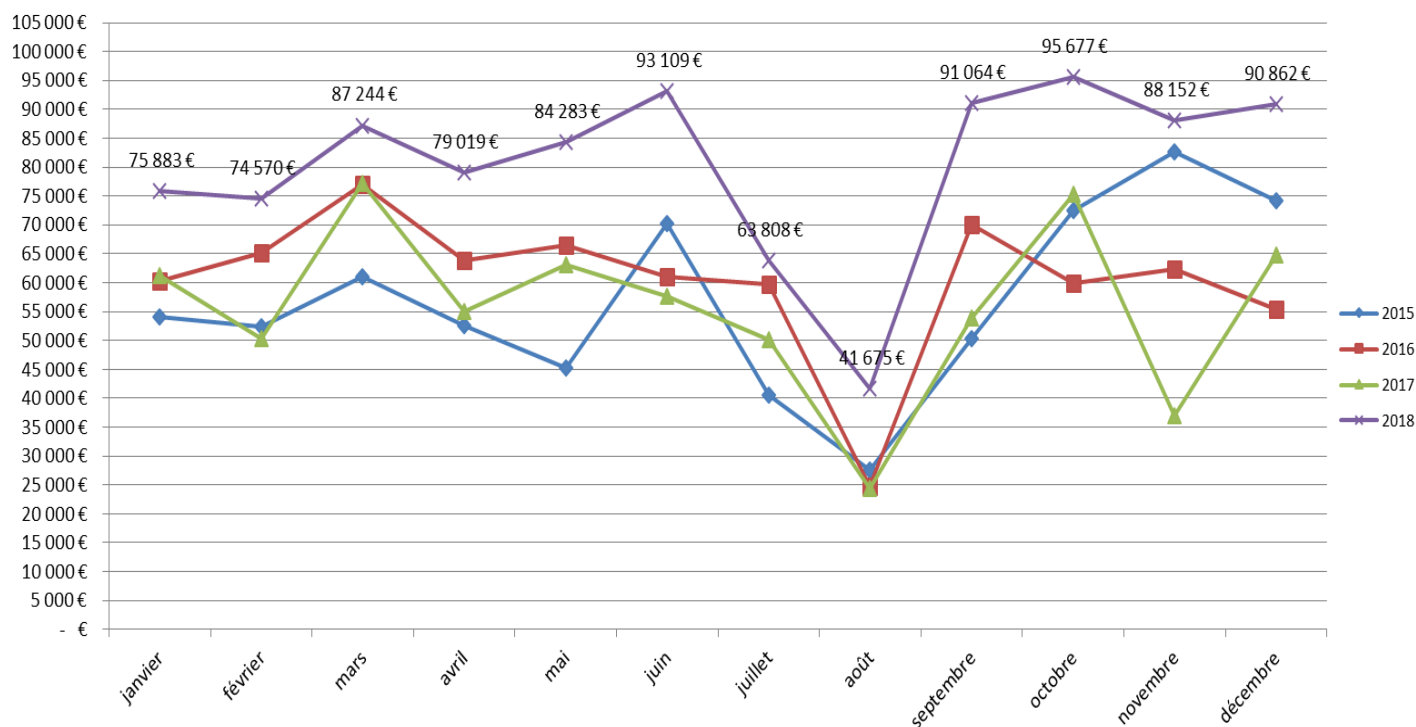
	CEP	Réel	Variance vs CEP	Commentaires
<b>RECETTES</b>				
Recettes EFFIA après déduction de la redevance fixe et montant FPS minorés	173 649	110 176	-63 473	
<b>Total recettes</b>	<b>173 649</b>	<b>110 176</b>	<b>-63 473</b>	
<b>PERSONNEL</b>				
PERSONNEL HORS INTERIM	110 761	90 911	-19 850	Mauvaise répartition de la masse salariale entre la voirie et les parcs
PARTICIPATION DES SALARIES	0	-74	-74	
INTERESSEMENT	0	-265	-265	
<b>SS TOTAL</b>	<b>110 761</b>	<b>90 571</b>	<b>-20 189</b>	
<b>SOUS-TRAITANCE &amp; INTERIM</b>				
INTERIM	0	3 809	3 809	De l'intérim afin de remédier à la baisse des effectifs à partir de l'année 2
GARDIENNAGE ET SOUS-TRAITANCE	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3 809</b>	<b>3 809</b>	
<b>MAINTCE / ENTRETIEN</b>				
Maintenance péage sous contrat	15 554	0	-15 554	
Maintenance péage opérations ponctuelles	0	0	0	
Autres maintenances sous contrat	0	0	0	
Autres maintenances opérations ponctuelles	0	4 286	4 286	
Divers travaux de maintien	0	0	0	
Nettoyage	0	439	439	
Espaces verts	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>15 554</b>	<b>4 725</b>	<b>-10 829</b>	
<b>AUTRES FRAIS</b>				
Voyages, frais de mission, déplacements	0	28	28	
Frais de collecte des fonds	4 073	4 470	397	
Téléphone, affranchissement-	0	13 644	13 644	Mauvaise imputation des charges informatique
Consommables exploitation	395	52	-343	
Informatique	15 199	0	-15 199	Imputé dans la rubrique téléphone, affranchissement
Assurances - Prime	1 750	1 065	-685	
Assurances - Sinistres	0	0	0	
Frais encaissement cartes bancaires (0,37% du CA)	0	3 409	3 409	
Fournitures de bureau et divers	0	0	0	
Electricité	1 000	0	-1 000	
Autres (eau, autres combustibles)	4 266	0	-4 266	
Locations (locaux, mat...)	5 952	9 195	3 243	
Communication et publicité	10 838	0	-10 838	Mauvaise répartitions avec les parcs
Charges gestion courante	0	683	683	
Etudes, honoraires	0	0	0	
Société Dédiée Frais de gestion	0	0	0	
Provisions Travaux	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>43 472</b>	<b>32 545</b>	<b>-10 926</b>	
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CET - Partie CVAE (% sur VA)	0	0	0	
Taxes foncières et diverses	0	407	407	
Taxe C3S (0.16% du CA)	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>407</b>	<b>407</b>	
<b>Frais de structure</b>				
Charges one-off	7 000	0	-7 000	
Frais de structure	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>7 000</b>	<b>0</b>	<b>-7 000</b>	
<b>Redevances</b>				
Redevance forfaitaire PARCS (non calculée par un % sur CA)	0	0	0	
<b>SS TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total Charges</b>	<b>176 786</b>	<b>132 057</b>	<b>-44 729</b>	
<b>Amortissements</b>				
Amortissements	34 452	26 891	-7 561	
<b>SS TOTAL</b>	<b>34 452</b>	<b>26 891</b>	<b>-7 561</b>	
<b>Résultat</b>	<b>-37 588</b>	<b>-48 771</b>	<b>-11 183</b>	

## 4.2 Evolution mensuelle de la recette horaire et abonnée en €TTC

Le tableau ci-dessous détaille la recette abonnée et horaire de chaque parking mais aussi de la voirie. Le graphique illustre l'évolution mensuelle en comparaison aux années d'avant depuis 2015.

2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total TTC	Total HT
<b>ROBINSON HORAIRE</b>	6 233 €	6 270 €	6 874 €	5 250 €	5 882 €	6 978 €	3 620 €	586 €	6 186 €	6 552 €	7 089 €	6 126 €	67 646 €	56 372 €
dont cb en €	3 763 €	4 970 €	5 070 €	3 604 €	4 379 €	5 364 €	2 891 €	555 €	5 087 €	5 395 €	6 842 €	5 935 €	53 855 €	
dont CB en %	60%	79%	74%	69%	74%	77%	80%	95%	82%	82%	97%	97%	80%	
<b>ROBINSON ABONNES</b>	3 240 €	4 554 €	5 066 €	5 298 €	5 205 €	5 355 €	5 485 €	5 721 €	5 877 €	5 980 €	5 987 €	6 234 €	64 002 €	53 335 €
<b>ROBINSON (total)</b>	9 473 €	10 824 €	11 940 €	10 548 €	11 087 €	12 333 €	9 105 €	6 307 €	12 063 €	12 532 €	13 076 €	12 360 €	131 648 €	109 707 €
<b>CHARAIRE HORAIRE</b>	13 486 €	15 480 €	8 520 €	6 840 €	8 400 €	9 000 €	4 000 €	1 974 €	5 640 €	7 440 €	8 640 €	7 200 €	96 619 €	80 516 €
dont cb en €	4 095 €	4 719 €	4 563 €	3 784 €	4 130 €	5 440 €	2 827 €	1 225 €	4 309 €	4 819 €	6 223 €	5 503 €	51 637 €	
dont CB en %	30%	30%	54%	55%	49%	60%	71%	62%	76%	65%	72%	76%	53%	
<b>CHARAIRE ABONNES</b>	2 640 €	2 659 €	2 760 €	3 096 €	3 480 €	4 440 €	4 320 €	4 440 €	4 800 €	4 800 €	4 440 €	4 680 €	46 555 €	38 796 €
<b>CHARAIRE (total)</b>	16 126 €	18 139 €	11 280 €	9 936 €	11 880 €	13 440 €	8 320 €	6 414 €	10 440 €	12 240 €	13 080 €	11 880 €	143 175 €	119 312 €
<b>DE GAULLE</b>	7 652 €	12 786 €	16 472 €	13 842 €	14 642 €	16 818 €	11 482 €	7 695 €	14 938 €	16 013 €	13 440 €	17 725 €	163 504 €	136 254 €
dont cb en €	3 655 €	7 069 €	8 668 €	8 022 €	7 863 €	9 156 €	5 921 €	3 557 €	8 412 €	8 664 €	7 005 €	9 810 €	87 803 €	
dont CB en %	48%	55%	53%	58%	54%	54%	52%	46%	56%	54%	52%	55%	54%	
<b>PENTHIEVRE</b>	15 533 €	13 085 €	17 397 €	14 687 €	15 722 €	18 023 €	12 549 €	9 468 €	15 532 €	15 687 €	14 919 €	16 246 €	178 849 €	149 040 €
dont cb en €	8 048 €	7 644 €	8 758 €	7 734 €	8 675 €	10 760 €	7 150 €	4 569 €	9 400 €	9 178 €	8 495 €	9 150 €	99 561 €	
dont CB en %	52%	58%	50%	53%	55%	60%	57%	48%	61%	59%	57%	56%	56%	
<b>HORAIRE VOIRIE</b>	20 170 €	16 512 €	25 418 €	25 714 €	28 099 €	29 431 €	19 555 €	10 901 €	29 817 €	31 780 €	28 587 €	28 458 €	294 442 €	245 369 €
dont CB en €	8 838 €	4 777 €	12 622 €	13 814 €	14 111 €	13 335 €	8 737 €	4 324 €	6 867 €	14 389 €	12 772 €	12 449 €	127 035 €	
dont CB en %	44%	29%	50%	54%	50%	45%	45%	40%	23%	45%	45%	44%	43%	
dont paiement par mobile en €	2 131 €	2 381 €	3 640 €	3 747 €	4 103 €	5 033 €	3 506 €	1 933 €	5 942 €	6 446 €	5 947 €	5 959 €	50 767 €	
dont paiement mobile en %	11%	14%	14%	15%	15%	17%	18%	18%	20%	20%	21%	21%	17%	
<b>RESIDANTS</b>	5 429 €	1 424 €	2 937 €	2 492 €	2 403 €	2 314 €	2 047 €	890 €	5 874 €	6 675 €	4 450 €	3 293 €	40 228 €	33 523 €
<b>ACTIFS</b>	1 500 €	1 800 €	1 800 €	1 200 €	300 €	600 €	300 €	- €	2 100 €	600 €	600 €	900 €	11 700 €	9 750 €
<b>PRO SOINS</b>				600 €	150 €	150 €	450 €	- €	300 €	150 €	- €	- €	1 800 €	1 500 €
<b>ABONNEMENTS VOIRIE (total)</b>	6 929 €	3 224 €	4 737 €	4 292 €	2 853 €	3 064 €	2 797 €	890 €	8 274 €	7 425 €	5 050 €	4 193 €	53 728 €	44 773 €
<b>Total parkings TTC</b>	48 784 €	54 834 €	57 089 €	49 013 €	53 331 €	60 614 €	41 456 €	29 884 €	52 973 €	56 472 €	54 515 €	58 211 €	617 175 €	514 313 €
<b>Total voirie TTC</b>	27 099 €	19 736 €	30 155 €	30 006 €	30 952 €	32 495 €	22 352 €	11 791 €	38 091 €	39 205 €	33 637 €	32 651 €	348 170 €	290 142 €
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	75 883 €	74 570 €	87 244 €	79 019 €	84 283 €	93 109 €	63 808 €	41 675 €	91 064 €	95 677 €	88 152 €	90 862 €	965 346 €	804 455 €

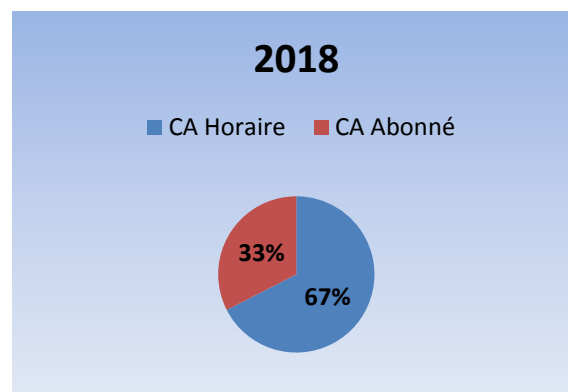
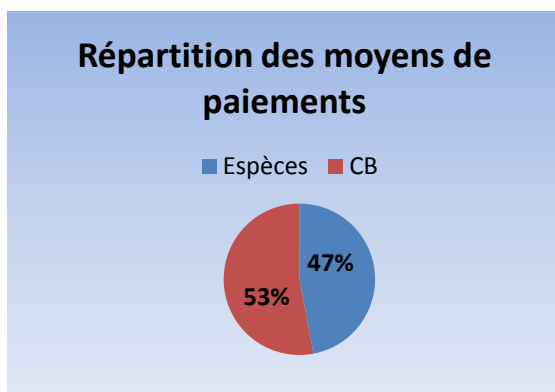
### Evolution mensuelle des recettes totales voirie et parkings en € TTC



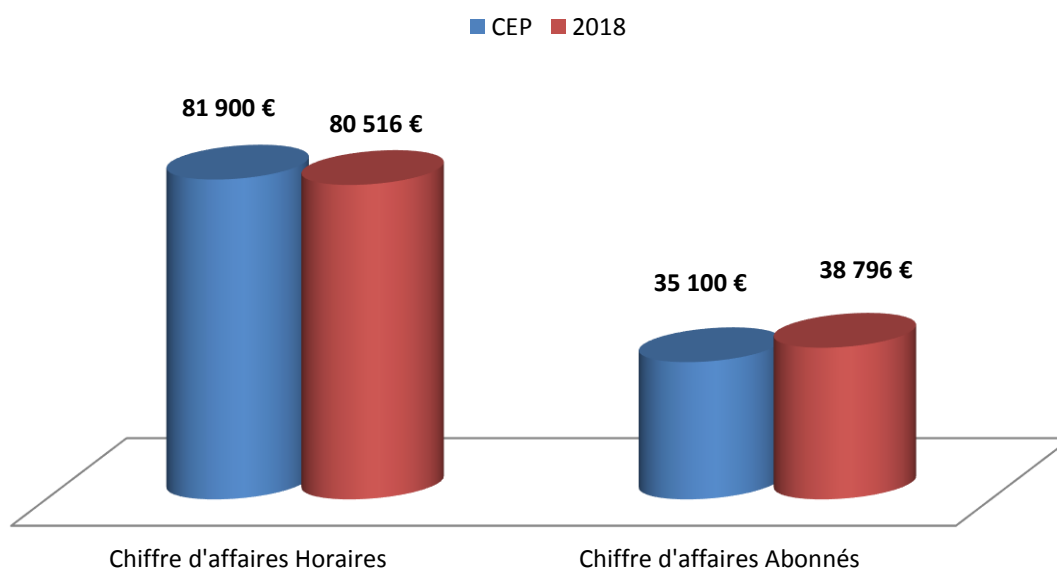
### 4.3 Recettes de la clientèle horaire et abonné par parkings (en € HT)

Les recettes de l'année 2018 du parking Charaire sont issues à 67% de la recette « horaire » et à 33% de la recette « abonné ». Les travaux de réhabilitation du parking en juillet et août 2018 ont eu un impact sur les recettes horaires.

Chiffres d'affaires, Charaire, en € HT	CEP	2018	Ecart 2018/CEP, en €	Ecart 2018/CEP, en %
Chiffre d'affaires Horaires	81 900 €	80 516 €	-1 384 €	<b>-1,69%</b>
Chiffre d'affaires Abonnés	35 100 €	38 796 €	3 696 €	<b>10,53%</b>
Chiffre d'Affaires Total	<b>117 000 €</b>	<b>119 312 €</b>	<b>2 312 €</b>	<b>1,98%</b>

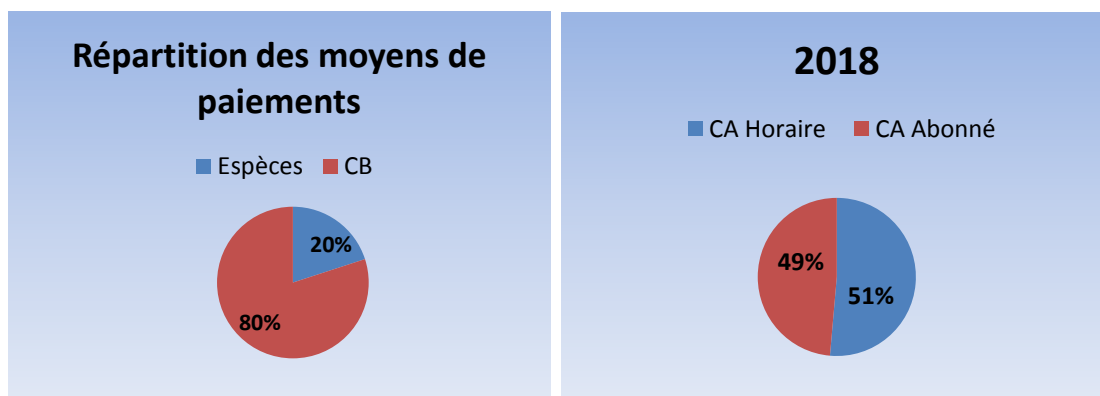


### Evolution Chiffre d'affaires Parking Charaire, en € HT

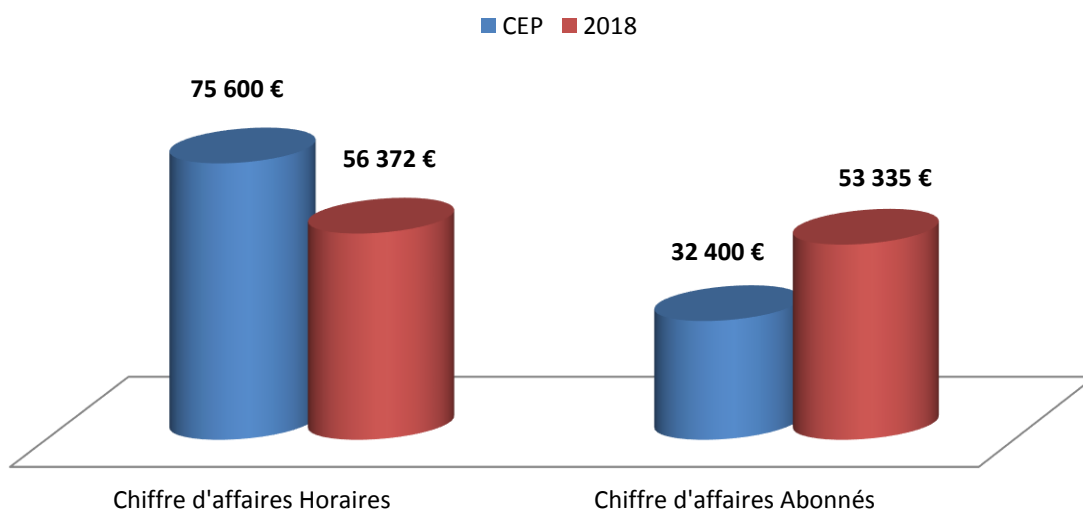


Les recettes de l'année 2018 du parking Robinson sont issues à 51% de la recette « horaire » et à 49% de la recette « abonné ». Les travaux de réhabilitation de parking en juillet et août 2018 ont eu un impact assez considérable sur les recettes horaires.

Chiffres d'affaires, Robinson, en € HT	CEP	2018	Ecart 2018/CEP, en €	Ecart 2018/CEP, en %
Chiffre d'affaires Horaires	75 600 €	56 372 €	-19 228 €	-25,43%
Chiffre d'affaires Abonnés	32 400 €	53 335 €	20 935 €	64,61%
Chiffre d'Affaires Total	108 000 €	109 707 €	1 707 €	1,58%

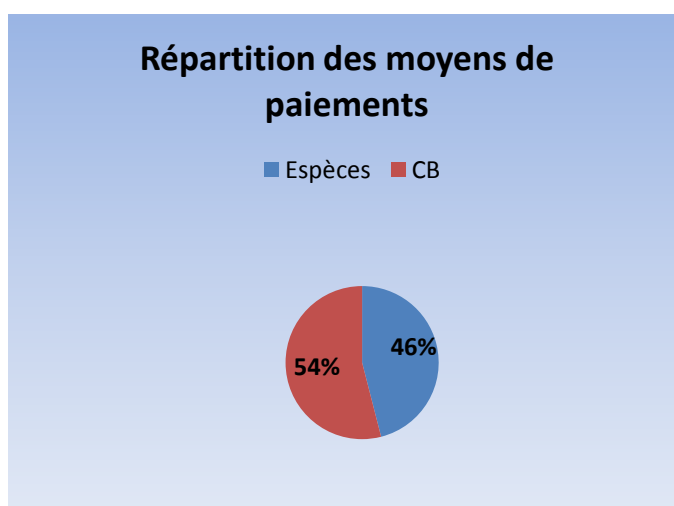


Evolution Chiffre d'affaires Parking Robinson, en € HT

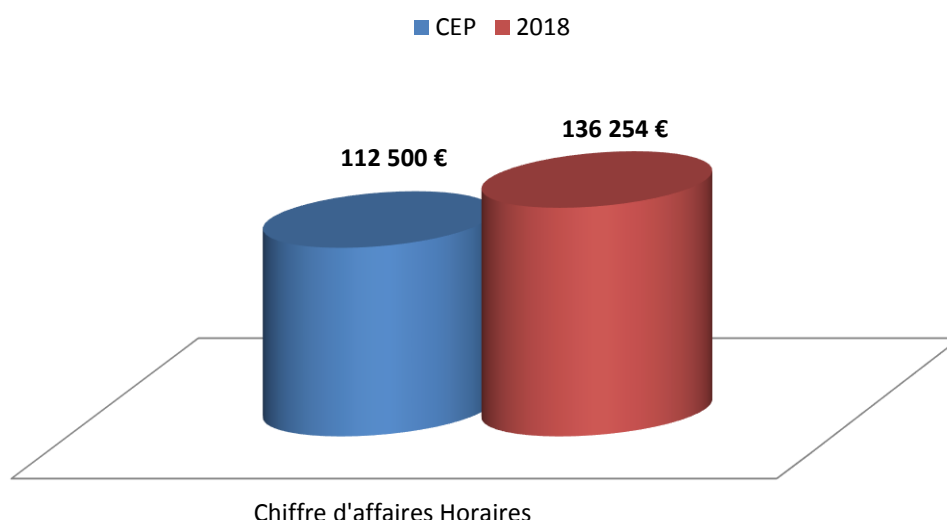


Les recettes de l'année 2018 du parking De Gaulle sont issues à 100% de la recette « horaire » car ce parking n'accepte pas d'abonnement. Nous analysons une forte progression par rapport au compte provisionnel d'exploitation, cela grâce à la performance de l'équipe d'exploitation qui veille au bon fonctionnement du matériel de péage.

Chiffres d'affaires, De Gaulle, en € HT	CEP	2018	Ecart 2018/CEP, en €	Ecart 2018/CEP, en %
<b>Total Chiffre d'affaires Horaires</b>	112 500 €	136 254 €	23 754 €	<b>21,11%</b>

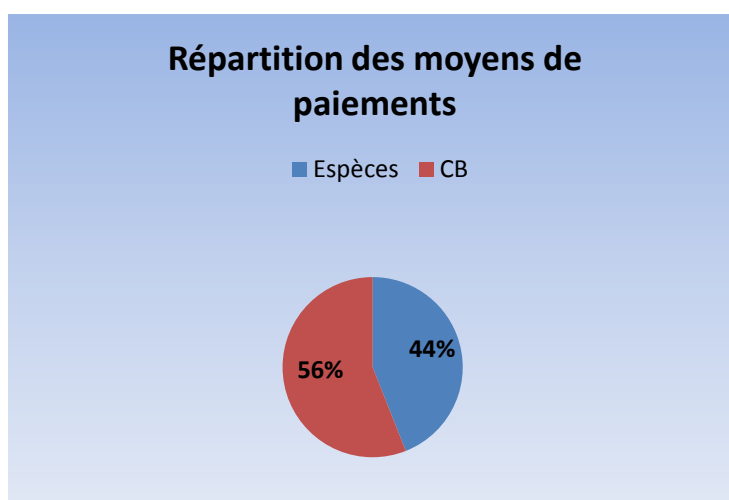


**Evolution Chiffre d'affaires Parking De Gaulle, en € HT**

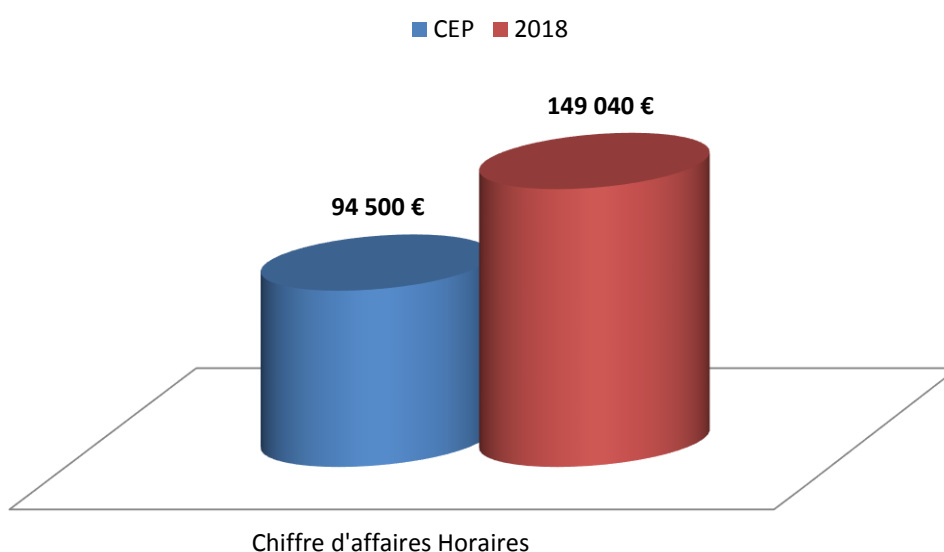


Les recettes de l'année 2018 du parking Penthivière sont issues à 100% de la recette « horaire » car ce parking n'accepte pas d'abonnement. Nous analysons une forte progression par rapport au compte provisionnel d'exploitation, cela grâce à la performance de l'équipe d'exploitation qui veille au bon fonctionnement du matériel de péage.

Chiffres d'affaires, Penthivière en € HT	CEP	2018	Ecart 2018/CEP, en €	Ecart 2018/CEP, en %
<b>Total Chiffre d'affaires Horaires</b>	94 500 €	149 040 €	54 540 €	<b>57,71%</b>



Evolution Chiffre d'affaires Parking Penthivière, en € HT

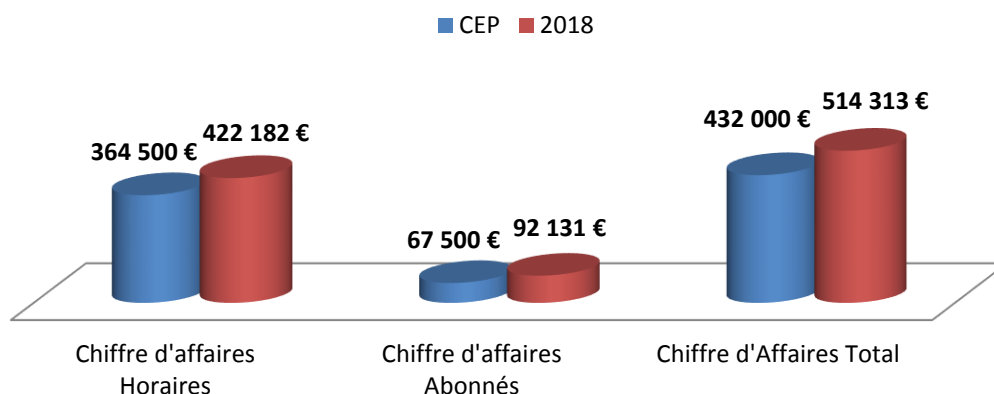




Nous analysons une belle performance des recettes totales des 4 parkings, cela grâce d'une part à la performance de l'équipe d'exploitation qui veille au bon fonctionnement du matériel de péage et d'autre part à la maîtrise par EFFIA Stationnement de la gestion de la clientèle horaire et abonné.

Chiffres d'affaires, Total des 4 parkings en € HT	CEP	2018	Ecart 2018/CEP, en €	Ecart 2018/CEP, en %
Chiffre d'affaires Horaires	364 500 €	422 182 €	57 682 €	15,82%
Chiffre d'affaires Abonnés	67 500 €	92 131 €	24 631 €	36,49%
<b>Chiffre d'Affaires Total</b>	<b>432 000 €</b>	<b>514 313 €</b>	<b>82 313 €</b>	<b>19,05%</b>

### Evolution Chiffre d'affaires Total des 4 Parkings, en € HT



#### 4.4 Liste des investissements réalisés & amortissements (en € HT)

Le total des investissements 2017 & 2018 liés aux parkings et du point accueil stationnement est de **1 530 440€ HT**, le total amortissement de l'année 2018 est de **73 602€ HT**.

Le contrat de délégation de service prévoit un investissement sur les parkings de **1 152 612€ HT**, soit un écart par rapport au réel de **+ 377 828€ HT**.

Le total des investissements 2017 & 2018 liés à la voirie est de **197 610.10€ HT**, contre **195 904€ HT prévu dans le contrat de délégation de service, soit +1706,10€ HT**. Le total amortissement de l'année 2018 est de **26 890.60€ HT**.

- ▶ **L'annexe 3. Détails des investissements réalisés par la Direction technique EFFIA - Parkings de Sceaux**, détaille et liste les investissements réalisés sur les parkings de Sceaux.
- ▶ **L'annexe 4. Détails des Investissements (2017-2018) et suivi des amortissements par la comptabilité EFFIA - DSP Sceaux**, détaille et liste le suivi comptable et amortissement des investissements réalisés dans les parkings et en voirie.

A noter, que cette liste contient uniquement les investissements avec factures reçues et comptabilisées avant fin novembre 2018. Les autres lignes d'investissements apparaîtront sur l'année comptable de 2019.

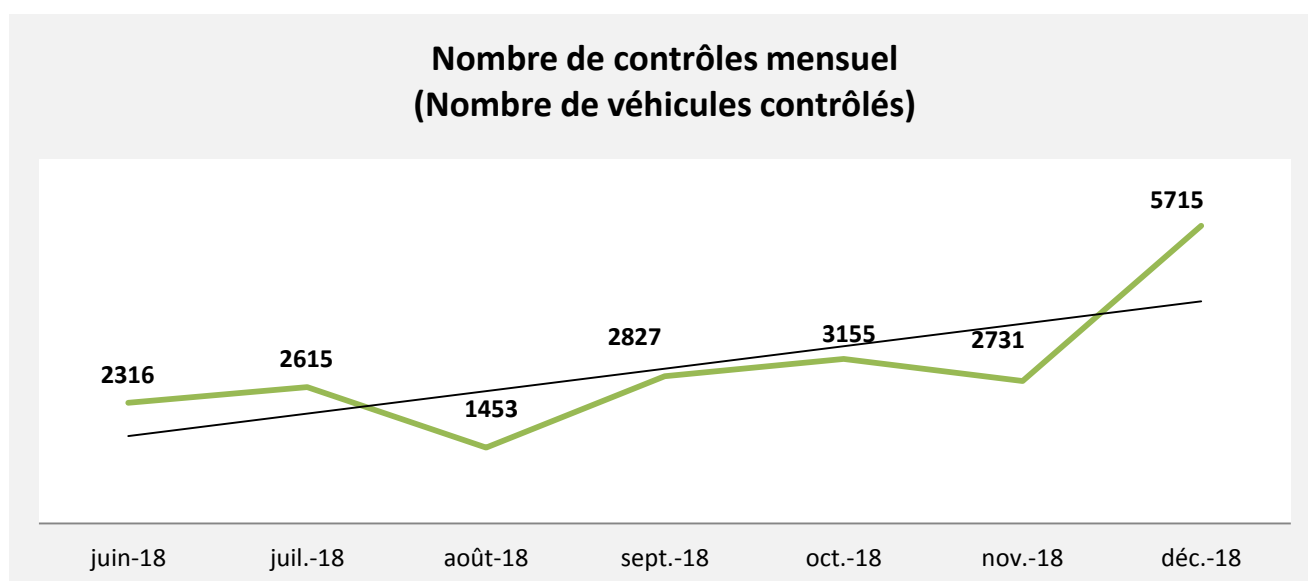
## 5 –COMPTE RENDU RAPO & FPS

### 5.1 Statistiques nombre de contrôles du stationnement payant en voirie

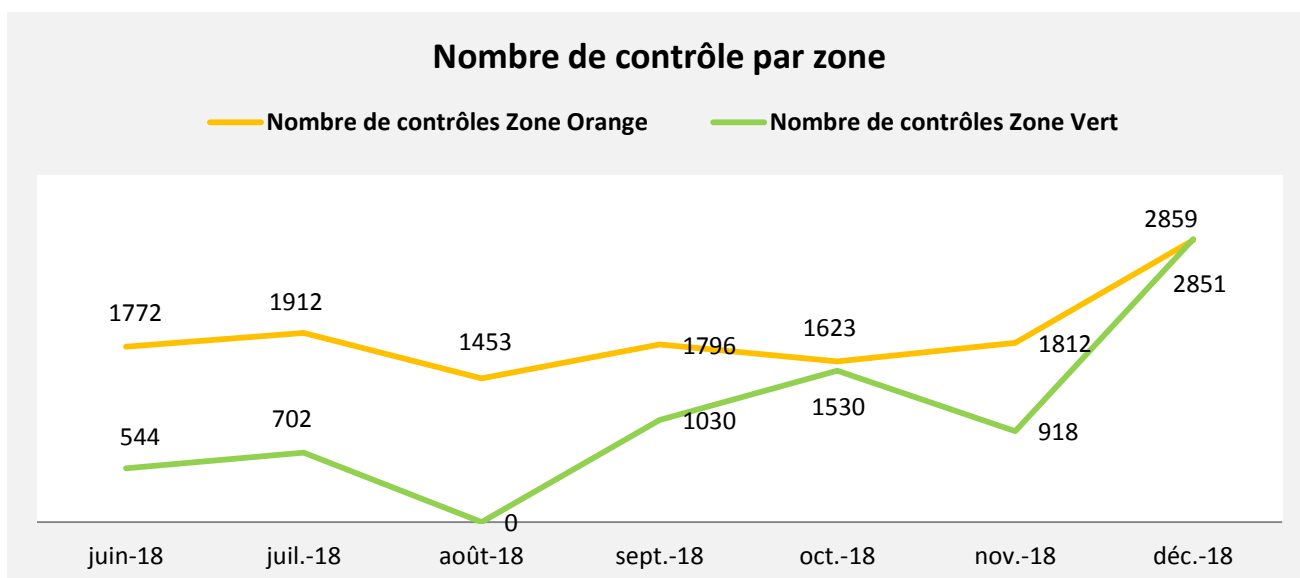
Le suivi de nombre de contrôle effectué par nos terminaux de contrôle a commencé seulement en juin dernier à cause de retard de mis en place d’un système permettant de géolocaliser les contrôles par notre prestataire LOGITUD. Nous comptabilisons **20 802** contrôles de juin à décembre 2018.

Le mois d’août étant gratuit en zone verte explique le nombre de contrôle inférieur à la moyenne.

Le mois de décembre dénombre un contrôle plus intense suite au remplacement d’un agent polyvalent par un agent de contrôle de stationnement dédié uniquement à la voirie.



Le nombre de contrôle en zone orange représente 70% des contrôles effectués. En effet, la zone orange est rotative d’où un contrôle plus important que la zone verte.



## 5.2 Bilan des Forfaits Post-stationnement (FPS)

La stratégie de contrôle du stationnement payant en voirie est basée sur la veille terrain remontée par nos agents de contrôle puis analysée par les dirigeants EFFIA.

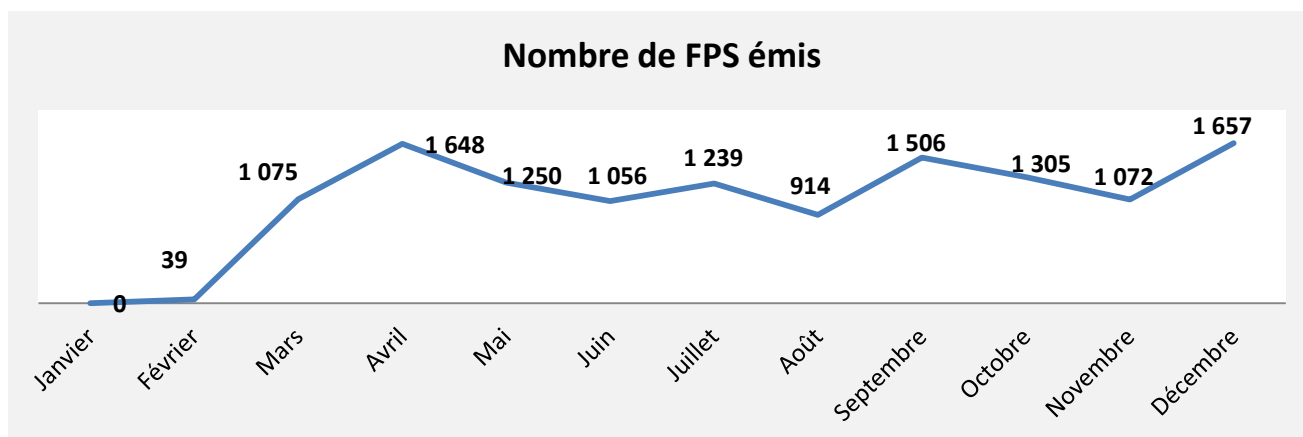
Pour chaque zone, quartier ou rue une stratégie différente est établie, comme par exemple :

- ▶ **Quartier des Blagis** : il s'agit d'un quartier où nous avons subi des dégradations sur le véhicule de service mais aussi des insultes et incivilités à l'égard de nos agents de contrôles. De ce constat, nous verbalisons tous les matins et deux fois par semaine d'après-midi.
- ▶ **Autres Zone Orange** : rues payantes situées à proximité des commerces et très fréquenté par les usagers, de ce fait nos agents de contrôle procèdent aux contrôles de chaque rues jusqu'à trois fois par jours.
- ▶ **Zone verte** : contrôlée le matin et le soir afin d'inciter les résidents de ces quartiers à souscrire un abonnement annuel.

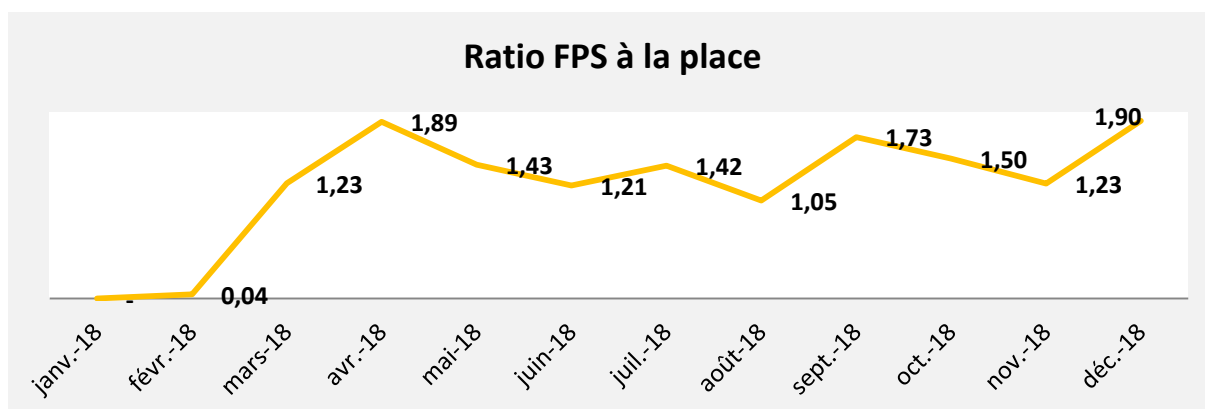
Le graphique ci-dessous, illustre l'évolution du nombre de FPS émis sur l'année 2018, un total de **12 761**. A noter, que le contrôle a été mis en place progressivement à partir de fin février.

Sur l'année 2018, nous observons un taux de **77% FPS** émis en zone Orange contre **23%** en zone verte.

Le mois d'août étant gratuit en zone verte d'où un nombre du FPS relativement bas par rapport aux autres mois.



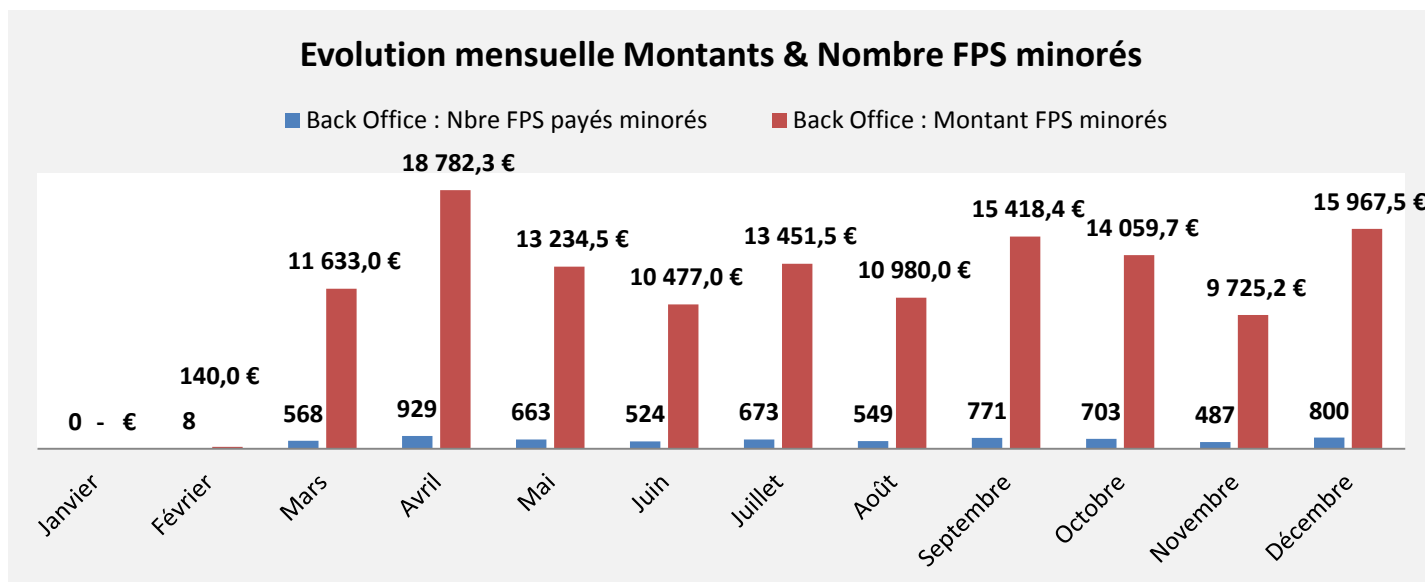
Le ratio FPS à la place est calculé sur la base du nombre du FPS émis divisé par le nombre de places exploitées. Il s'agit d'une moyenne mensuelle et calculé sur le total des places payantes de la voirie.



### 5.3 Bilan montants des Forfaits Post-stationnement (FPS) émis

Le nombre total des FPS réglés en minoré (20€), si réglé dans les 3 jours suivant l'apposition, est de **6 675** pour un montant de **136 969,1€ TTC**.

Les FPS réglés en minorés représentent **52%** des FPS total émis.



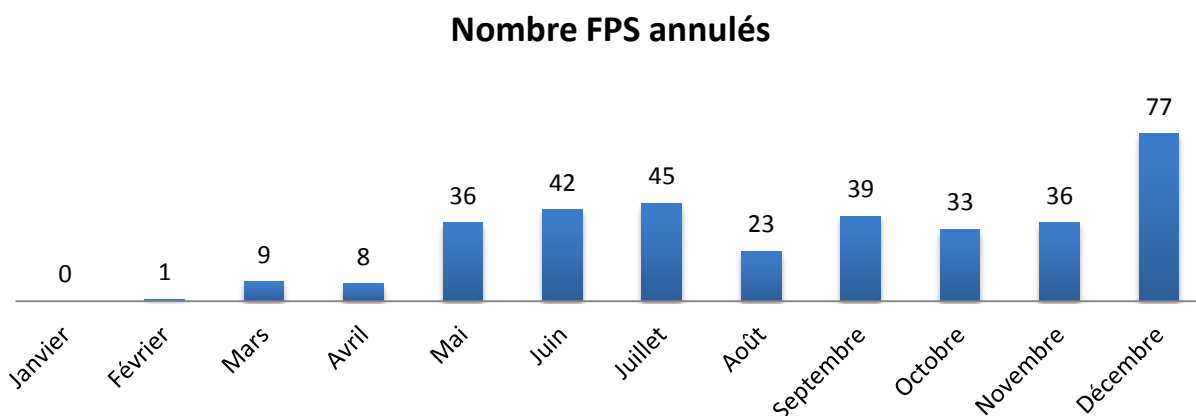
Au-delà de 3 jours, les FPS au tarif de 30€ sont payables uniquement auprès de l'ANTAI et des finances publiques.

Nous tenons le suivi ci-dessous extrait de notre logiciel de supervision EXTENSO.

année 2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Extenso : Nbre FPS payés à ANTAI & DGFIP	0		49	184	59	34	29	254	242	419	310	287	1 867
Extenso : Montant payés à ANTAI & DGFIP	- €	- €	1 470,0 €	5 520,6 €	1 770,0 €	1 020,0 €	860,0 €	7 639,5 €	7 265,0 €	12 470,5 €	9 322,7 €	8 610,0 €	55 948,3 €

### 5.4 Bilan des Forfaits Post-stationnement (FPS) annulés

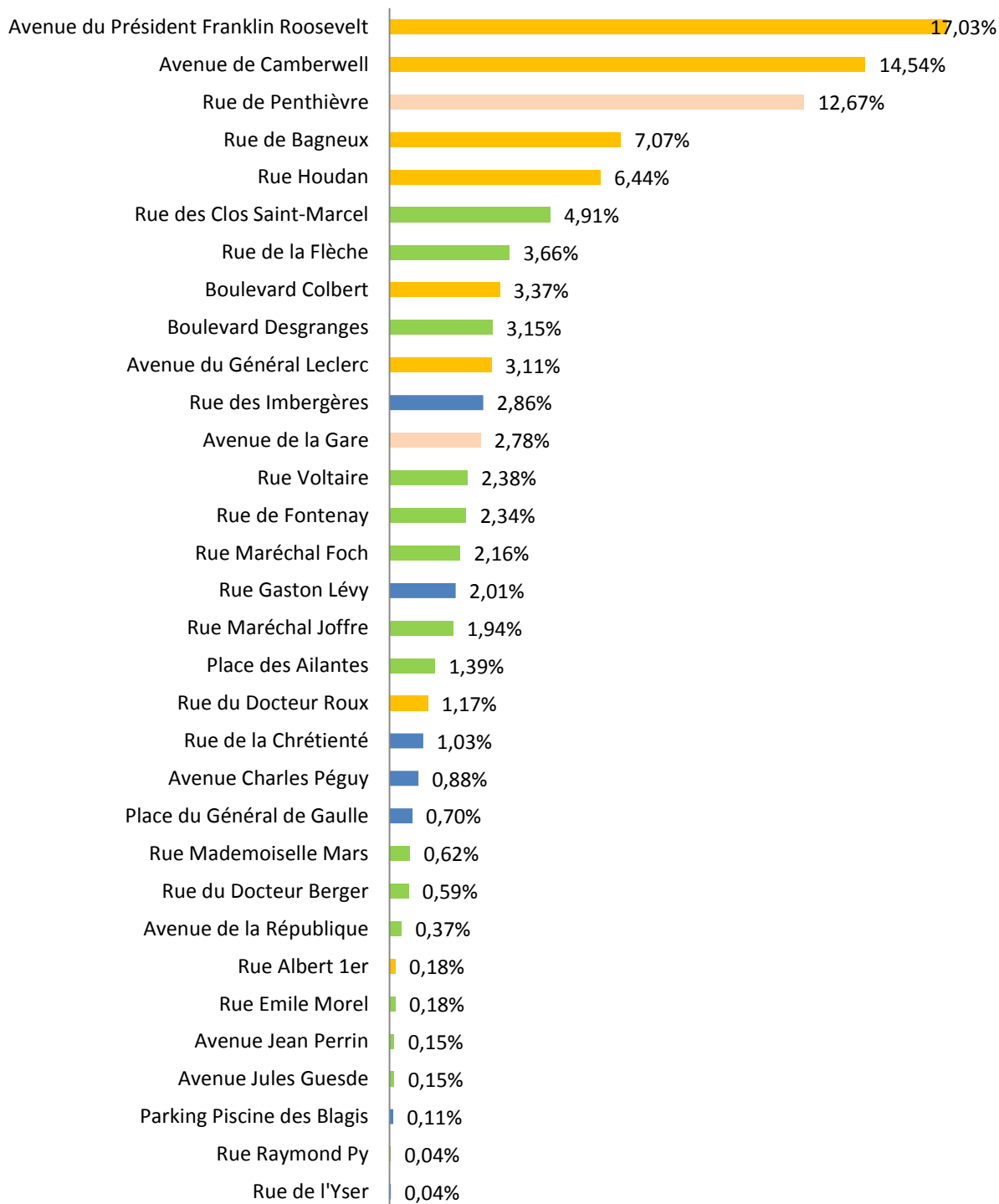
Nous comptabilisons un total de 349 FPS annulés, soit 2.7% du total FPS émis sur l'année 2018, dont 140 pour saisie erronée d'immatriculation par l'agent de contrôle. Les autres annulations concernent les PMR sur justification de la validité de leurs cartes et des tickets payés dont l'information n'est remontée dans les mobiles de contrôle.



### 5.5 Répartition par rue des Forfaits Post-stationnement (FPS)

La répartition des FPS émis sur les rues payantes ci-dessous définit en partie la stratégie de contrôle. En effet, nous pouvons constater un nombre de FPS important sur l'avenue du Président Franklin Roosevelt, Avenue Camberwell, Rue de Penthièvre, rue de Bagneux et rue Houdan.

#### Répartition des FPS par rue, en %



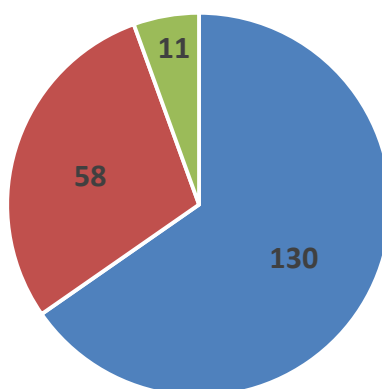
## 5.6 Bilan des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO)

L'équipe mise en place par EFFIA afin de traiter les recours administratifs préalables obligatoire (RAPO) pour le stationnement payant de la voirie de Sceaux est de deux assistantes d'exploitation en étroite collaboration avec l'équipe du site de Sceaux, le tout est supervisé par une assistante de direction Ile-de-France.

Sur l'année 2018, nous recensons **199 RAPO** reçus et traités sous un délai moyen en jours de 1,58.

Les RAPO reçus en 2018 représentent seulement 1,53% des FPS émis, un taux conforme par rapport aux chiffres nationaux.

La répartition des RAPO par décisions ci-dessous montre un taux élevé du nombre de RAPO acceptés/annulé, soit **65%** liés pour la plupart aux dysfonctionnements de nos outils de contrôle, c.-à-d., les mauvaises remontées d'information des différents outils informatiques : Extenso, Paybyphone, Whoosh, Parknow, horodateurs. En effet, cette première année d'exercice, a été une année d'adaptation et des correctifs ont été réalisés sur l'ensemble de nos prestataires.



■ Accepté et Annulé ■ Rejeté ■ Irrecevable

**REPARTITION DES RAPO PAR MOTIF CHOISI PAR L'USAGER**

MOTIF	NOMBRE
Je prouve que le justificatif du paiement immédiat de la redevance était correctement apposé à l'intérieur du véhicule et que sa durée de validité n'avait pas expiré au moment où l'avis de paiement du FPS a été établi	24
Mon véhicule a été cédé ou vendu avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	22
Je n'avais pas à payer le stationnement car je bénéficie d'une gratuité permanente	19
Mon véhicule a été volé ou détruit avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	13
Je n'avais pas à payer le stationnement car la période concernée bénéficiait d'une gratuité temporaire	6
Je ne suis pas titulaire de la carte grise	4
Mes plaques ont été usurpées	3
La durée de validité indiquée sur le précédent avis de paiement qui m'a été délivré n'était pas expirée au moment de l'établissement de l'avis de paiement contesté	2
L'avis de paiement du FPS est incomplet ou mal rédigé	2
Le justificatif du paiement immédiat de la redevance non valide pris en compte dans l'avis de paiement établi n'est pas celui qui aurait dû être retenu pour effectuer la déduction	1
Autres motifs de contestation (Erreur de saisie d'immatriculation par l'utilisateur, Médecin généraliste pensant que sa carte professionnelle permis pour un stationnement gratuit, .....	103

**REPARTITION DES DECISIONS DES RAPO ACCEPTES (Donc FPS annulé)**

MOTIF	NOMBRE
Autres motifs tirés de la bonne foi de l'utilisateur	13
L'utilisateur apporte des éléments probants de l'usurpation de sa plaque d'immatriculation ou du vol de son véhicule	3
L'utilisateur apporte la preuve de cession ou location de son véhicule	35
L'utilisateur avait bien un justificatif de paiement et a payé la durée nécessaire	64
Verbalisation malgré gratuité temporaire	3
Avis de paiement comportant des erreurs	1
L'avis de paiement a été délivré avant l'heure indiquée sur le ticket	1
Autres	10

**REPARTITION DES DECISIONS DES RAPO REJETES**

MOTIF	NOMBRE
Le titulaire du certificat d'immatriculation doit régulariser lui-même le FPS	19
Le forfait post-stationnement était fondé	16
Les éléments produits n'ont pas emporté la conviction de l'autorité en charge du RAPO	14
Autres	9

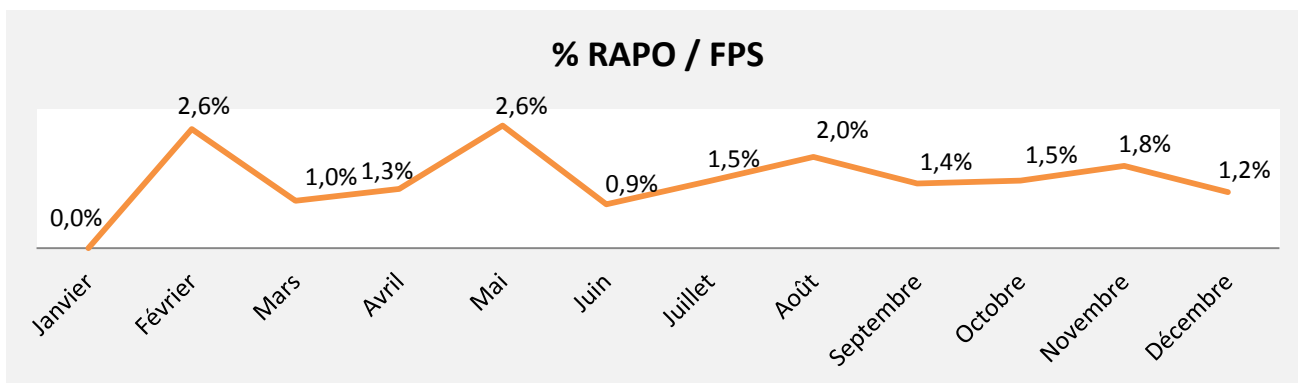


REPARTITION DES DECISIONS DES RAPO IRRECEVABLES

MOTIF	NOMBRE
Le requérant n'a pas intérêt à agir	5
Le requérant est hors délai	2
Autres	4

**NB :** le requérant n’a pas intérêt à agir : il s’agit de cas de location de véhicule, l’agence de location nous communique simplement les coordonnées du locataire afin de lui transmettre l’avis de paiement ANTAI.

Le graphique ci-dessous illustre l’évolution mensuelle du taux de RAPO par rapport aux FPS émis. La moyenne annuelle est à **1,5%**.



**5.7 Bilan de provenance géographique des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO)**

Le tableau ci-dessous détaille la provenance des RAPO. Nous constatons un taux majoritaire, soit 87%, formés par des personnes résidant en dehors de la commune de Sceaux.

RAPO 2018		RAPO formés par des personnes résidant en dehors de la commune	RAPO formés par des personnes résidant dans la commune	Ensemble des RAPO formés
NOMBRE total de RAPO traités	Nombre	174 (87 %)	25 (13 %)	199
	% FPS	1,34	0,20	1,53
DELAI moyen de traitement en jours	Délai	1,73	0,52	1,58
NOMBRE de décisions explicites (précises)	Nombre	169	25	194
	% FPS	1,30	0,20	1,49
NOMBRE de décisions implicites (sous-entendu)	Nombre	5	0	5
	% FPS	0,04	0	0,04
NOMBRE de décisions d'irrecevabilité	Nombre	10	1	11 (6 %)
	% FPS	0,09	0,01	0,09
NOMBRE de RAPO rejetés	Nombre	55	3	58 (29 %)
	% FPS	0,43	0,05	0,48
NOMBRE de RAPO admis	Nombre	109	21	130 (65%)
	% FPS	0,82	0,14	0,96
NOMBRE de décisions de rejet CCSP	Nombre	0	0	0
	% FPS	Chiffre non communiqué par la CCSP. Seul le nombre de recours contentieux communiqué, soit 10 recours sur l'année 2018.		
NOMBRE de décisions d'annulation CCSP	Nombre	0	0	0
	% FPS	0	0	0

## 6 – RELATIONS AVEC LE DONNEUR D'ORDRE

### 6.1 Synthèse des principaux échanges

Au-delà des réunions ponctuelles, l'équipe d'EFFIA Stationnement et la ville de Sceaux ont su instaurer un véritable partenariat, permettant des échanges directs et fréquents sur différents sujets : évolution contractuelle de la DSP, adaptations à envisager, demandes faites par les clients...etc.

Ainsi en collaboration étroite avec la municipalité :

- ▶ La mise en place des horodateurs a pu aboutir dans des délais cohérents.
- ▶ Un dialogue permanent a été instauré entre l'équipe d'EFFIA Stationnement et le service tranquillité urbaine afin de s'alerter mutuellement sur des éventuels événements survenus dans les parkings et dans la voirie.

### 6.2 Evolutions contractuelles

**EFFIA Stationnement reste le partenaire de confiance pour accompagner la Ville de Sceaux dans tous ses projets liés au stationnement.**

## **7 –ANNEXES AU COMPTE RENDU**

- 7.1 Annexe 1, attestations d’assurance des parkings**
- 7.2 Annexe 2, rapport de vérification réglementaire des parkings**
- 7.3 Annexe 3, Détails des investissements réalisés par la Direction technique EFFIA - Parkings de Sceaux**
- 7.4 Annexe 4, Annexe 4. Détails des Investissements (2017-2018) et suivi des amortissements par la comptabilité EFFIA – DSP Sceaux**

**Annexe 1A. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING CHARAIRE 01.11.2017**



FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Nous soussignés, **FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS** situés 3 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris VIII<sup>ème</sup> arrondissement, attestons par la présente que la Société **EFFIA SA** dont le siège social sis 20 rue Hector Malot Paris XII<sup>ème</sup> arrondissement, a souscrit tant pour son compte que pour celui de

**EFFIA Stationnement**  
20, rue Hector Malot  
75012 PARIS

au titre du parc de stationnement CHARAIRE – 5 bis rue de Penthièvre 92331 SCEAUX

un contrat d'assurance Dommages Directs / Pertes d'Exploitation, référencé **AM 708 455**, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 auprès de la compagnie

**GENERALI**  
7/9, boulevard Haussmann  
75456 PARIS Cedex 09

Clause de Renonciation à recours :

Le contrat d'exploitation qui lie l'Autorité Déléguée et le Délégué dispose expressément, aux termes de l'article II.2 du chapitre II, qu'une renonciation à recours a été établie réciproquement entre les parties et leurs assureurs respectifs.

Durée de validité :

Ce document est établi pour la période d'assurance courant du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017.

La présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit, et ne comporte pour l'Assureur aucun engagement autre que ceux résultant des termes et conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 20 septembre 2017



**TABLEAU DES GARANTIES ET FRANCHISES**

ÉVÉNEMENTS	DOMMAGES AUX BIENS (DD)	PERTES D'EXPLOITATION (PE)	LIMITES APPLICABLES DD/PE	FRANCHISES (*)
INCENDIE	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	TOUS DOMMAGES DIRECTS = 10 000 €  ET  PERTE D'EXPLOITATION = 3 JOURS OUVRÉS
CHUTE DE LA FOUDRE	GARANTI	GARANTI		
EXPLOSION	GARANTI	GARANTI		
CHOC D'UN VÉHICULE TERRESTRE	GARANTI	GARANTI		
CHUTE D'OBJETS AÉRIENS ET ONDES DE CHOC	GARANTI	GARANTI		
FUMÉES	GARANTI	GARANTI		
TEMPÊTES, GRÊLE, NEIGE	GARANTI	GARANTI		
DÉGÂTS DES EAUX, GEL	GARANTI	GARANTI		
ACTES DE VANDALISME, ÉMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES, ACTES DE TERRORISME, SABOTAGE, ATTENTATS	GARANTI	GARANTI		
RISQUES ÉLECTRIQUES	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	FRAIS SUPPLÉMENTAIRES D'EXPLOITATION ET ADDITIONNELS = 50 000 €
TOUS RISQUES INFORMATIQUES	GARANTI	GARANTI		
COULAGE	GARANTI	NON GARANTI	50 000 000 €	
VOL	GARANTI	NON GARANTI	300 000 €	
BRIS DE GLACES	GARANTI	NON GARANTI	100 000 €	
BRIS DE MACHINES	GARANTI	GARANTI	500 000 €	
PERTE DE PRODUITS EN FRIGO	GARANTI	GARANTI	1 00 000 €	
EFFONDREMENT	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
ÉVÉNEMENTS NATURELS (HORS CAT NAT)	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
AUTRES ÉVÉNEMENTS NON DÉNOMMÉS (VOLET AUTRES DOMMAGES)	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	
CATASTROPHES NATURELLES	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	FRANCHISES LÉGALES

\*Les franchises combinées Dommages directs / Pertes d'Exploitation s'entendent par sinistre et par établissement.

La Responsabilité Civile Propriétaire d'Immeuble est garantie avec une limite de 6 000 000 € (dont les sous-limites sont portées en annexe du contrat).

Par ailleurs, une limite de 10.000.000 € s'applique sur les Véhicules Terrestres à Moteur (VTM) sur parc en plein air et/ou parking (exclusion faite des dommages de grêle).

**Annexe 1B. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING DE GAULLE 01.11.2017**



FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Nous soussignés, **FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS** situés 3 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris VIII<sup>ème</sup> arrondissement, attestons par la présente que la Société **EFFIA SA** dont le siège social sis 20 rue Hector Malot Paris XII<sup>ème</sup> arrondissement, a souscrit tant pour son compte que pour celui de

**EFFIA Stationnement**  
20, rue Hector Malot  
75012 PARIS

au titre du parc de stationnement DE GAULLE – 2 bis avenue de la gare 92331 SCEAUX

un contrat d'assurance Dommages Directs / Pertes d'Exploitation, référencé **AM 708 455**, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 auprès de la compagnie

**GENERALI**  
7/9, boulevard Haussmann  
75456 PARIS Cedex 09

Clause de Renonciation à recours :

Le contrat d'exploitation qui lie l'Autorité Déléguée et le Délégué dispose expressément, aux termes de l'article II.2 du chapitre II, qu'une renonciation à recours a été établie réciproquement entre les parties et leurs assureurs respectifs.

Durée de validité :

Ce document est établi pour la période d'assurance courant du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017.

La présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit, et ne comporte pour l'Assureur aucun engagement autre que ceux résultant des termes et conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 20 septembre 2017



### TABLEAU DES GARANTIES ET FRANCHISES

ÉVÉNEMENTS	DOMMAGES AUX BIENS (DD)	PERTES D'EXPLOITATION (PE)	LIMITES APPLICABLES DD/PE	FRANCHISES (*)
INCENDIE	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	TOUS DOMMAGES DIRECTS = 10 000 €  ET  PERTE D'EXPLOITATION = 3 JOURS OUVRÉS
CHUTE DE LA Foudre	GARANTI	GARANTI		
EXPLOSION	GARANTI	GARANTI		
CHOC D'UN VÉHICULE TERRESTRE	GARANTI	GARANTI		
CHUTE D'OBJETS AÉRIENS ET ONDES DE CHOC	GARANTI	GARANTI		
FUMÉES	GARANTI	GARANTI		
TEMPÊTES, GRÊLE, NEIGE	GARANTI	GARANTI		
DÉGÂTS DES EAUX, GEL	GARANTI	GARANTI		
ACTES DE VANDALISME, ÉMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES, ACTES DE TERRORISME, SABOTAGE, ATTENTATS	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	FRAIS SUPPLEMENTAIRES D'EXPLOITATION ET ADDITIONNELS = 50 000 €
RISQUES ÉLECTRIQUES	GARANTI	GARANTI		
TOUS RISQUES INFORMATIQUES	GARANTI	GARANTI	50 000 000 €	
COULAGE	GARANTI	NON GARANTI	300 000 €	
VOL	GARANTI	NON GARANTI	100 000 €	
BRIS DE GLACES	GARANTI	NON GARANTI	500 000 €	
BRIS DE MACHINES	GARANTI	GARANTI	1 00 000 €	
PERTE DE PRODUITS EN FRIGO	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
EFFONDREMENT	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
ÉVÉNEMENTS NATURELS (HORS CAT NAT)	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
AUTRES ÉVÉNEMENTS NON DÉNOMMÉS (VOLET AUTRES DOMMAGES)	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	
CATASTROPHES NATURELLES	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	FRANCHISES LÉGALES

\*Les franchises combinées Dommages directs / Pertes d'Exploitation s'entendent par sinistre et par établissement.

La Responsabilité Civile Propriétaire d'Immeuble est garantie avec une limite de 6 000 000 € (dont les sous-limites sont portées en annexe du contrat).

Par ailleurs, une limite de 10.000.000 € s'applique sur les Véhicules Terrestres à Moteur (VTM) sur parc en plein air et/ou parking (exclusion faite des dommages de grêle).



**Annexe 1C. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING PENTHIEVRE 01.11.2017**



FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Nous soussignés, **FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS** situés 3 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris VIII<sup>ème</sup> arrondissement, attestons par la présente que la Société **EFFIA SA** dont le siège social sis 20 rue Hector Malot Paris XII<sup>ème</sup> arrondissement, a souscrit tant pour son compte que pour celui de

**EFFIA Stationnement**  
20, rue Hector Malot  
75012 PARIS

au titre du parc de stationnement PENTHIEVRE – Angle de la rue Houdan et de la rue Penthievre  
92331 SCEAUX

un contrat d'assurance Dommages Directs / Pertes d'Exploitation, référencé **AM 708 455**, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 auprès de la compagnie

**GENERALI**  
7/9, boulevard Haussmann  
75456 PARIS Cedex 09

Clause de Renonciation à recours :

Le contrat d'exploitation qui lie l'Autorité Délégante et le Déléguataire dispose expressément, aux termes de l'article II.2 du chapitre II, qu'une renonciation à recours a été établie réciproquement entre les parties et leurs assureurs respectifs.

Durée de validité :

Ce document est établi pour la période d'assurance courant du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017.

La présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit, et ne comporte pour l'Assureur aucun engagement autre que ceux résultant des termes et conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 20 septembre 2017



**TABLEAU DES GARANTIES ET FRANCHISES**

ÉVÉNEMENTS	DOMMAGES AUX BIENS (DD)	PERTES D'EXPLOITATION (PE)	LIMITES APPLICABLES DD/PE	FRANCHISES (*)
INCENDIE	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	TOUS DOMMAGES DIRECTS = 10 000 €  ET  PERTE D'EXPLOITATION = 3 JOURS OUVRÉS
CHUTE DE LA FOUDRE	GARANTI	GARANTI		
EXPLOSION	GARANTI	GARANTI		
CHOC D'UN VÉHICULE TERRESTRE	GARANTI	GARANTI		
CHUTE D'OBJETS AÉRIENS ET ONDES DE CHOC	GARANTI	GARANTI		
FUMÉES	GARANTI	GARANTI		
TEMPÊTES, GRÊLE, NEIGE	GARANTI	GARANTI		
DÉGÂTS DES EAUX, GEL	GARANTI	GARANTI		
ACTES DE VANDALISME, ÉMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES, ACTES DE TERRORISME, SABOTAGE, ATTENTATS	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	FRAIS SUPPLÉMENTAIRES D'EXPLOITATION ET ADDITIONNELS = 50 000 €
RISQUES ÉLECTRIQUES	GARANTI	GARANTI		
TOUS RISQUES INFORMATIQUES	GARANTI	GARANTI	50 000 000 €	FRANCHISES LÉGALES
COULAGE	GARANTI	NON GARANTI		
VOL	GARANTI	NON GARANTI	300 000 €	
BRIS DE GLACES	GARANTI	NON GARANTI	100 000 €	
BRIS DE MACHINES	GARANTI	GARANTI	500 000 €	
PERTE DE PRODUITS EN FRIGO	GARANTI	GARANTI	1 00 000 €	
EFFONDREMENT	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
ÉVÉNEMENTS NATURELS (HORS CAT NAT)	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
AUTRES ÉVÉNEMENTS NON DÉNOMMÉS (VOLET AUTRES DOMMAGES)	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	
CATASTROPHES NATURELLES	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	

\*Les franchises combinées Dommages directs / Pertes d'Exploitation s'entendent par sinistre et par établissement.

La Responsabilité Civile Propriétaire d'Immeuble est garantie avec une limite de 6 000 000 € (dont les sous-limites sont portées en annexe du contrat).

Par ailleurs, une limite de 10.000.000 € s'applique sur les Véhicules Terrestres à Moteur (VTM) sur parc en plein air et/ou parking (exclusion faite des dommages de grêle).

**Annexe 1D. ATTESTATION D'ASSURANCE PARKING ROBINSON 01.11.2017**



FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Nous soussignés, **FRANCE ASSURANCE CONSULTANTS** situés 3 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris VIII<sup>ème</sup> arrondissement, attestons par la présente que la Société **EFFIA SA** dont le siège social sis 20 rue Hector Malot Paris XII<sup>ème</sup> arrondissement, a souscrit tant pour son compte que pour celui de

**EFFIA Stationnement**

20, rue Hector Malot  
75012 PARIS

au titre du parc de stationnement ROBINSON – 2 bis avenue de la gare 92331 SCEAUX

un contrat d'assurance Dommages Directs / Pertes d'Exploitation, référencé **AM 708 455**, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017 auprès de la compagnie

**GENERALI**

7/9, boulevard Haussmann  
75456 PARIS Cedex 09

Clause de Renonciation à recours :

Le contrat d'exploitation qui lie l'Autorité Délégante et le Délégataire dispose expressément, aux termes de l'article II.2 du chapitre II, qu'une renonciation à recours a été établie réciproquement entre les parties et leurs assureurs respectifs.

Durée de validité :

Ce document est établi pour la période d'assurance courant du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 décembre 2017.

La présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit, et ne comporte pour l'Assureur aucun engagement autre que ceux résultant des termes et conditions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 20 septembre 2017



**TABLEAU DES GARANTIES ET FRANCHISES**

ÉVÉNEMENTS	DOMMAGES AUX BIENS (DD)	PERTES D'EXPLOITATION (PE)	LIMITES APPLICABLES DD/PE	FRANCHISES (*)
INCENDIE	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	TOUS DOMMAGES DIRECTS = 10 000 €  ET PERTE D'EXPLOITATION = 3 JOURS OUVRÉS
CHUTE DE LA FOUDRE	GARANTI	GARANTI		
EXPLOSION	GARANTI	GARANTI		
CHOC D'UN VÉHICULE TERRESTRE	GARANTI	GARANTI		
CHUTE D'OBJETS AÉRIENS ET ONDES DE CHOC	GARANTI	GARANTI		
FUMÉES	GARANTI	GARANTI		
TEMPÊTES, GRÊLE, NEIGE	GARANTI	GARANTI		
DÉGÂTS DES EAUX, GEL	GARANTI	GARANTI		
ACTES DE VANDALISME, ÉMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES, ACTES DE TERRORISME, SABOTAGE, ATTENTATS	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	FRAIS SUPPLEMENTAIRES D'EXPLOITATION ET ADDITIONNELS = 50 000 €
RISQUES ÉLECTRIQUES	GARANTI	GARANTI		
TOUS RISQUES INFORMATIQUES	GARANTI	GARANTI	50 000 000 €	
COULAGE	GARANTI	NON GARANTI	300 000 €	
VOL	GARANTI	NON GARANTI	100 000 €	
BRIS DE GLACES	GARANTI	NON GARANTI	500 000 €	
BRIS DE MACHINES	GARANTI	GARANTI	1 00 000 €	
PERTE DE PRODUITS EN FRIGO	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
EFFONDREMENT	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
ÉVÉNEMENTS NATURELS (HORS CAT NAT)	GARANTI	GARANTI	10 000 000 €	
AUTRES ÉVÉNEMENTS NON DÉNOMMÉS (VOLET AUTRES DOMMAGES)	GARANTI	GARANTI	5 000 000 €	
CATASTROPHES NATURELLES	GARANTI	GARANTI	49 900 000 €	FRANCHISES LÉGALES

\*Les franchises combinées Dommages directs / Pertes d'Exploitation s'entendent par sinistre et par établissement.

La Responsabilité Civile Propriétaire d'Immeuble est garantie avec une limite de 6 000 000 € (dont les sous-limites sont portées en annexe du contrat).

Par ailleurs, une limite de 10.000.000 € s'applique sur les Véhicules Terrestres à Moteur (VTM) sur parc en plein air et/ou parking (exclusion faite des dommages de grêle).

**Annexe 2. Rapport de Vérifications Réglementaires en Exploitation (RVRE) - Visite  
Quinquennale de parking Robinson**



**Annexe 3. Détails des investissements réalisés par la Direction technique EFFIA -  
Parkings de Sceaux**





**Annexe 4. Détails des Investissements (2017-2018) et suivi des amortissements par la comptabilité EFFIA – DSP Sceaux**